

ATTI

– 15 –

Responsables des Actes

Annick Farina, Université de Florence
Rachele Raus, Université de Turin – CIRSDe

Comité scientifique

Marie-Claude Charras, Université de Florence
Elena del Panta, Université de Florence
Annick Farina, Université de Florence
Claude Poirier, TLFQ, Université Laval Québec
Jean Pruvost, Université de Cergy-Pontoise
Rachele Raus, Université de Turin – CIRSDe
Gabrielle Saint-Yves, Université Laval Québec

Publié avec le concours de

Dipartimento di Lingue e Letterature neolatine – Università di Firenze
Dipartimento di Scienze del Linguaggio – Università di Torino
Centro interdisciplinare di Ricerche e Studi delle Donne (CIRSDe)



Des mots et des femmes: Rencontres linguistiques

Actes de la journée d'étude
tenue à l'Université de Florence
(1er décembre 2006)

Sous la direction d'Annick Farina et Rachele Raus

FIRENZE UNIVERSITY PRESS

2007

Des mots et des femmes : rencontres linguistiques :
actes de la journée d'étude tenue à l'Université de
Florence (1. décembre 2006) / sous la direction
d'Annick Farina et Rachele Raus. - Firenze :
Firenze University Press, 2007.
(Atti ; 15)

<http://digital.casalini.it/9788884537003>

ISBN 978-88-8453- 701-0 (print)
ISBN 978-88-8453- 700-3 (online)

410.944

Progetto grafico di copertina:
Alberto Pizarro Fernández

© 2007 Firenze University Press

Università degli Studi di Firenze
Firenze University Press
Borgo Albizi, 28, 50122 Firenze, Italy
<http://www.fupress.com/>

Printed in Italy

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS <i>Annick Farina</i>	7
INTRODUCTION <i>Rachele Raus</i>	9
LES FEMMES ET LA NORME AU TOURNANT DU XX ^e SIÈCLE: PRISE DE PAROLE DES PREMIÈRES CHRONIQUEUSES AU CANADA FRANÇAIS <i>Gabrielle Saint-Yves</i>	13
LE TRIOMPHE DE L'USAGE EN MATIÈRE DE FÉMINISATION <i>Marie-Marthe Gervais-le Garff</i>	27
DICTIONNAIRES D'HOMMES ET/OU DE FEMMES: PARCOURS HISTORIQUE, BIBLIOGRAPHIQUE ET HEURISTIQUE <i>Jean Pruvost</i>	41
LA FEMME DANS L'ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT ET D'ALEMBERT <i>Annick Farina</i>	69
CONNOTATIONS DES MOTS DÉSIGNANT LA FEMME DANS LES DICTIONNAIRES BILINGUES: PROBLÈMES DE TRADUCTION <i>Valeria Zotti</i>	83
L'IMAGE DES FEMMES À TRAVERS LES DICTIONNAIRES BILINGUES <i>Mariadomenica Lo Nostro</i>	97
LA «MISE EN MOTS» FRANÇAISE DE LA FEMME OTTOMANE. LE LEXÈME <i>TURQUE</i> DU XVI ^e AU XIX ^e SIÈCLE <i>Rachele Raus</i>	109

LES PRÉCIEUSES, RIDICULES OU NON? ASPECTS DE LEUR PHILOSOPHIE DU LANGAGE	123
<i>Ursula Reutner</i>	
AMOUR AU MASCULIN, AMOUR AU FÉMININ: LES MOTS «SPERMATIQUES» ET «PRÉCIEUX» DANS LES LETTRES DE BEAUMARCHAIS À SES MAÎTRESSES	135
<i>Marco Lombardi</i>	

AVANT-PROPOS

Cour. Interruption volontaire de grossesse, légalisée en 1975. I.V.G. *Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception (M.L.A.C.)*. 'Un avortement n'est pas un infanticide, c'est un meurtre métaphysique' (Sartre) (Article «avortement», *Petit Robert*).

Le discours procuré par le dictionnaire n'est pas innocent, il propose une vision du monde toujours orientée par ses rédacteurs, selon leur bon vouloir ou à leur insu. Il n'est pourtant pas lu comme tel: tantôt bréviaire, tantôt trésor, c'est une référence, une autorité. Est-il pourtant bien conscient de l'image qu'il procure de ce monde décomposé par l'ordre alphabétique, par les mots qui nous permettent de le recomposer? C'est ce que nous souhaitons analyser, nous proposant de limiter cette étude à la seule vision de la femme, et à celle que nous renvoie l'histoire de nos dictionnaires. L'image de la femme, comme on le verra, s'est modifiée à travers les siècles, selon ceux qui ont bien voulu la dépeindre, selon les lieux de la francophonie où elle a été décrite et, surtout, depuis qu'elle a eu la possibilité de prendre à son tour la parole pour parler d'elle-même.

C'était l'occasion de rendre hommage à celle qui fut en quelque sorte la première dame des dictionnaires, Josette Rey-Debove, décédée récemment, et à qui nous souhaitons dédier un colloque.

Pouvait-on cependant rester dans les pages des dictionnaires pour comprendre leur participation à la divulgation des savoirs mais aussi des croyances et des mépris de leurs époques? Pouvions-nous comprendre le «message dictionnaire» sans l'aide d'analyses discursives développées sur d'autres objets? Si l'on considère le dictionnaire comme un texte qui participe de la culture qui l'a vu naître, n'est-il pas à consulter avec les autres textes issus de cette même culture?

C'est pour répondre à toutes ces questions avec des érudits de différents horizons géographiques et thématiques que nous avons décidé de proposer une réflexion autour d'un thème aussi vaste que *les mots et les femmes*, mots pour parler des femmes ou aux femmes, mots de femmes, mots pour désigner la femme, notre titre devait se décliner au gré des fantaisies de chacun, dans un échange copieux d'observations qui n'a pas manqué d'entretenir une réflexion riche et variée illustrée par ces Actes.

Il nous faut maintenant remercier non seulement les participants et participantes mais aussi ceux qui ont permis à cet ouvrage de voir le jour,

et en particulier le Département de Langues et Littératures néolatines de l'Université de Florence, le Département de Sciences du Langage de l'Université de Turin et le Centre de recherche interdisciplinaire sur les femmes (CIRSDe).

*Annick Farina
Dipartimento di Lingue e Letterature neolatine
Università di Firenze*

INTRODUCTION

Les études linguistiques menées depuis le début du siècle ont montré et démontré combien les langues structurent par leurs catégorisations nos visions du monde et nos identités (A.-M. Houdebine-Gravaud).

Le rôle fondamental des langues dans la construction de notre relation au monde, au référent perçu et expérimenté, n'est plus à démontrer. Dans cette optique, les mots, outils de base des langues, deviennent constitutifs de la pensée dans un va-et-vient constant avec le réel extralinguistique. Les utilisations dans des contextes discursifs et textuels différents, par des locuteurs variés, enrichissent ces «briques» linguistiques qui sont alors des témoins privilégiés du savoir collectif et des contenus culturels, voire idéologiques, caractérisant chaque époque et chaque langue. Les contributions que nous présentons ici tentent de restituer quelques-uns de ces contenus, en évoquant les descriptions, l'influence, la présence, la prise de parole de la femme à l'intérieur du contexte francophone. L'analyse de plusieurs types de discours dans un arc diachronique plutôt vaste permet de faire émerger l'extraordinaire richesse de la relation de la femme aux mots à partir de points de vue différents, tant linguistiques (notamment lexicologiques et lexicographiques) que littéraires.

Des tendances communes se dégagent des différents essais proposés: d'abord la relation fondamentale, plus ou moins directe, de la femme à la norme. Ainsi, Gabrielle Saint-Yves considère les premières chroniqueuses québécoises au XX^e siècle, pour montrer le rôle joué par ces pionnières dans la féminisation des noms de métiers et dans la promotion du patrimoine linguistique canadien, finissant par tracer les limites de la norme grâce aussi aux contestations du journaliste Henri Bourassa. D'un autre point de vue, Marie-Marthe Gervais Le-Garff propose une étude contrastive de la féminisation langagière dans la presse au Canada et en Europe francophone pour démontrer que l'usage finit par prévaloir sur la norme: la normalisation prescriptive de l'Académie française à l'égard de la féminisation finit par échouer face aux usages attestés dans la presse et dans les dictionnaires d'usage, comme le *Petit Robert*.

Rattachées à la normalisation, les sources lexicographiques représentent un espace discursif et textuel privilégié pour souligner le lien des mots avec la société et donc avec la femme aussi. Une analyse diachronique des dictionnaires de langue française permet à Jean Pruvost de souligner combien ces sources ont longtemps été écrites par des hommes pour des hommes.

Annick Farina et Rachele Raus (sous la direction de), *Des mots et des femmes : rencontres linguistiques : actes de la journée d'étude tenue à l'Université de Florence*, ISBN 978-88-8453- 700-3 (online), ISBN 978-88-8453- 701-0 (print), © 2007 Firenze University Press

Ce n'est qu'au XX^e siècle qu'apparaît la femme-lexicographe. Par ailleurs, l'auteur aborde l'étude de l'évolution du rapport masculin/féminin à partir du XVII^e siècle. Véritable miroir de la société, le dictionnaire restitue cette relation dichotomique comme privilégiant l'homme. La représentation qu'il donne de la femme aux différentes époques est lente à évoluer vers des formes moins négatives. Sans doute l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert au XVIII^e siècle représente un tournant important, comme le montre l'essai d'Annick Farina. Cet ouvrage ne se distingue pas tellement pour les descriptions des femmes qui y apparaissent et qui varient selon les rédacteurs des articles, mais plutôt pour la possibilité qu'on donne au discours sur la condition des femmes de se «matérialiser». La collaboration indirecte des femmes à la rédaction des articles, les ouvrages des femmes cités... Ce sont bien des moyens ultérieurs pour valoriser la participation féminine au développement des sciences et des idées.

Valeria Zotti analyse les difficultés des lexicographes à restituer les connotations, souvent péjoratives, des mots désignant la femme dans les dictionnaires bilingues français-italien d'aujourd'hui. C'est par un travail attentif sur le lexique, sur la morphologie et sur les marques d'usage que le lexicographe peut résoudre les problèmes liés au décalage culturel d'ordre non seulement connotatif mais aussi dénotatif. Il est pourtant à remarquer que, dans les dictionnaires bilingues, les connotations sont en train d'évoluer vers des formes moins négatives, comme le dit Mariadomenica Lo Nostro, en dépouillant trois sources lexicographiques contemporaines qui ont paru en Italie (*Boch, Garzanti, DIF*). L'image de la femme que ces dictionnaires restituent est de plus en plus caractérisée par des marques découlant de l'émancipation féminine et des changements sociaux de la femme dans la société occidentale actuelle.

Les sources lexicographiques ne sont pas les seules à représenter la femme: d'autres discours finissent, en effet, par contribuer à l'émergence de descriptions féminines qui ont tendance à ne pas varier sensiblement pendant les siècles. Rachele Raus donne l'exemple de la représentation de la femme ottomane d'abord et de l'orientale ensuite dans la littérature de voyage française depuis le XVI^e siècle, et aussi dans la littérature tout court et dans la lexicographie à partir du XVII^e siècle. Tout comme le discours lexicographique, la «mise en mots» de la femme ottomane et orientale dans d'autres types de discours finit par réduire la réalité de l'individu dans sa complexité à quelques traits figés relativement stables et qui n'évoluent donc que très lentement.

Un dernier axe de recherche caractérise les interventions d'Ursula Reutner et de Marco Lombardi: il s'agit de la contribution des précieuses à la parution d'une véritable réflexion métalinguistique. La normalisation de la langue, ainsi que le travail lexicographique, ne peuvent se concevoir qu'à la suite d'une prise de conscience métalinguistique. C'est justement cette conscience que les précieuses contribuent à faire émerger par l'éla-

boration d'un nouveau code d'expression, bien qu'elles ne théorisent pas encore leurs intuitions. Leur nouvelle manière de s'exprimer se fonde sur une philosophie du langage qui, comme le montre Ursula Reutner, s'éloigne du cratylisme pour privilégier l'arbitraire, leur discours se fondant donc sur un véritable travail sémantique autour des mots. A leur style voilé, détaché du réel, s'oppose, pendant un certain temps, le style érotique direct et franc de Beaumarchais dans les lettres à ses maîtresses, analysées par Marco Lombardi. La relation de Beaumarchais au langage érotique évolue à mesure qu'il approfondit sa relation au réel et vice-versa. Ainsi son discours, d'abord très direct, se rapproche ensuite du style précieux pour redevenir franc et sincère durant sa vieillesse.

Les différentes contributions et axes de recherches dégagés permettent d'évoquer une réalité féminine composite et à plusieurs facettes: qu'elle soit représentée ou bien qu'elle prenne la parole, la femme entretient une relation tout à fait particulière avec les mots. Montrée souvent à travers le prisme de l'homme ou réduite à une diversité connotée, elle n'a pourtant jamais cessé de jouer un rôle essentiel, plus ou moins direct, dans l'élaboration d'une réflexion sur la langue et en général dans l'élaboration d'un savoir collectif. Ainsi, la nécessité de parler de la femme par des mots qui la signifient est une exigence qui oblige à revenir sur la langue avec un regard critique permettant de prendre conscience des limites de la norme. Mais aussi la participation directe des précieuses à l'élaboration d'un code langagier ou la participation indirecte des femmes à l'écriture des encyclopédistes montre la contribution essentielle des femmes à l'émergence de connaissances partagées qui se formulent sur la base d'une forte intertextualité avec l'écriture féminine aussi. Même dans les cas où elles seraient décrites à l'intérieur d'espaces discursifs contraignants, les femmes contribuent à retravailler ces espaces par l'élaboration de mémoires discursives polémiques.

Ces constats nous permettent de mieux apprécier la contribution de ces Actes aux études sur les femmes et leurs relations aux mots. Les sources variées qui ont été analysées finissent par témoigner la manière dont la présence, plus ou moins directe, de la femme fait éclater des traditions normalement considérées comme masculines. Le savoir collectif qui émerge par les mots est par conséquent hybride, relationnel, décalé même là où il semblerait rigide, uniforme, autoritaire. La relation du masculin au féminin ne se fait donc pas dans un paradigme de contraires, comme on le supposerait, mais plutôt dans un espace où le féminin reste sous-jacent ou se manifeste pour contribuer à constituer des savoirs partagés à l'intérieur des différentes cultures. En ce sens, ces Actes participent à ces études de *genre* qui, comme le faisait déjà remarquer Françoise Gadet¹, restent sou-

¹ Nigel Armstrong, Cécile Bauvois, Kate Beeching, Françoise Gadet, *La Langue française au féminin. Le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique ?*, L'Harmattan, Paris, 2001, p. 9.

vent étrangers à la tradition française, du moins à l'intérieur de l'hexagone. Cette situation ne s'est que partiellement améliorée ces dernières années, surtout grâce à des revues comme «Mots»², «Langage et Société»³. Ceci dit, il reste encore beaucoup à faire. Nous espérons donc avoir contribué par ce recueil à une réflexion nouvelle qui permette de poser et penser différemment la relation de la femme aux mots.

Rachele Raus
CIRSDe
Università di Torino

² En particulier: n. 78 de 2005.

³ En particulier: n. 105-106-115 de 2003-2006.

LES FEMMES ET LA NORME AU TOURNANT
DU XX^e SIÈCLE: PRISE DE PAROLE DES PREMIÈRES
CHRONIQUEUSES AU CANADA FRANÇAIS

Gabrielle Saint-Yves (Québec)

Cependant ce n'est pas seulement un livre charmant, nécessaire et moral; le dictionnaire se fait aimer comme le livre le plus intimement 'national' de toute la littérature (La Lecture du Dictionnaire, «Le Coin du feu», août 1895).

La question de la norme est-elle strictement une affaire d'hommes au Canada français? Les auteurs des premiers répertoires lexicaux, de manuels correctifs, de glossaires et de grammaires, c'est bien connu, sont tous des hommes. Leur préoccupation commune est de recenser les écarts par rapport au français de France, généralement pour les corriger, et à l'occasion pour les justifier en tant que canadianismes de bon aloi. Mais où sont les femmes au tournant du XX^e siècle pendant que tout un chacun s'acharne à rectifier le français du Canada? Eh bien, elles ne font pas que de la confiture! Les premières chroniqueuses canadiennes, issues des milieux urbains, viennent de sortir de la sphère du privé, celle de la domesticité, pour prendre la parole à titre d'auteures et de journalistes. D'ailleurs, on voit déjà celles qu'un critique a appelées «les petites modernes» intervenir dans les débats sociaux et donner leur point de vue sur des questions de langue.

Cette étude est le prolongement d'une recherche subventionnée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture que j'ai menée sur l'image de la femme dans les glossaires canadiens-français publiés entre 1880 et 1957, suivie d'une recherche lexicologique, qui est en cours, sur les débuts de la féminisation linguistique au Canada français¹. Le Centre de recherche interdisciplinaire sur les femmes de l'Université de Turin en a déjà diffusé les premiers résultats, dans le cadre d'un cours en ligne sur la langue et la discrimination, dans un chapitre intitulé: «Une réaction à l'exclusion. Premiers essais de féminisation linguistique au Québec»². Je me propose ici de donner un aperçu de la contribution à la langue française des premières chroniqueuses canadiennes. Ces femmes, qui rêvaient de la création d'un «parlement féminin» et d'un «parti

¹ Recherche subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

² Voir site Internet: <<http://www.cirsde.unito.it>>, Lien *Corso on line*, Modulo di secondo Livello *Linguaggi e discriminazioni*.

féminin», ont spontanément forcé les cadres rigides de la langue française de façon à la rendre apte à exprimer leur idéal. Les glossaires de l'époque n'ont enregistré aucune de leurs créations linguistiques, pourtant nombreuses, ce qui ne doit pas étonner compte tenu de l'opposition qui s'est manifestée contre l'émancipation des femmes dès ses premières manifestations. Telle une première vague, les efforts de ces chroniqueuses ont porté celles qui les ont suivies, les Idola Saint-Jean, les Thérèse Casgrain, les Simone Monet-Chartrand et autres, jusqu'à notre époque. Ce qui est remarquable chez ces femmes, c'est qu'elles ont compris, dès le départ, que la promotion de la femme devait obtenir une forme de reconnaissance à travers l'expression langagière.

D'abord, je résumerai les divers procédés de féminisation linguistique et stratégies parallèles exploitées par ces journalistes qui cherchaient à mettre en valeur les caractéristiques d'une nouvelle norme linguistique, inférée dans leur écriture journalistique et littéraire. Puis, je montrerai l'influence de ces premières chroniqueuses sur la féminisation de la langue à travers les écrits d'Henri Bourassa (fondateur du journal «Le Devoir» en 1910), qui n'a pourtant pas laissé le souvenir d'un défenseur des causes féminines. Ensuite, je ferai voir l'apport de ces femmes à la discussion de la norme sur des points précis. Mais avant d'examiner ces questions, présentons ces intervenantes qui sont demeurées méconnues.

1. Prise de parole des premières chroniqueuses au Canada français

Le tournant du XX^e siècle est associé à l'émergence du journalisme féminin. Le succès des premières chroniqueuses est considérable; ces journalistes écrivent dans les grands quotidiens et hebdomadaires libéraux ou indépendants de l'époque, tels que «Le Devoir», «La Presse», «Le Monde illustré», «Le Soleil» où on leur accorde une page qu'elles consacrent aux intérêts dits «féminins». Les femmes font leur entrée dans les principaux journaux commerciaux sous des noms de plume souvent exotiques. Ces journalistes – qui forment la première *intelligentsia* féminine canadienne – se connaissent bien et fréquentent les mêmes réseaux associatifs. On pourrait même parler d'une «sororité» de congénères canadiennes. Elles feront, en outre, plusieurs interventions publiques au Conseil National des femmes du Canada (1893), au Congrès féminin à Montréal (1907) et au Congrès de la Fédération féminine (1907). Elles signeront d'ailleurs une œuvre commune magistrale, soit la première histoire des femmes du Canada, ouvrage officiel qui sera présenté à la foire de Paris en 1900 sous le titre *Les femmes du Canada: leur vie et leurs œuvres*. Ce livre d'érudition féminine est unique: non seulement il résulte d'un travail de collaboration entre «Canadiennes anglaises», «Canadiennes françaises» et «Femmes indiennes», mais il sera aussi publié en anglais et en français.

Qui sont ces premières femmes pour qui le gagne-pain devient le journalisme? Joséphine Marchand Dandurand (Josette), Robertine Barry (Françoise), Georgina Bélanger (Gaétane de Montreuil), Henriette Dessaulles (Fadette), Marie Lacoste Gérin-Lajoie (Yvonne), Éva Circé (Colombine), Georgina Lefavre (Ginevra), Édouardine Lesage (Colette), Anne-Marie Gleason (Madeleine) font partie de ce premier réseau de femmes d'action (voir tableau 1). Parmi les chroniques les plus appréciées, on retient *Le Coin de Franchette* de Françoise, les *Lettres de Fadette*, le *Courrier de Colette* ainsi que le *Royaume des Femmes* de Madeleine (voir Boivin et Landry, 1976). Leur popularité auprès du lectorat féminin motivera certaines de ces journalistes à rassembler et publier leurs chroniques sous forme de livre. *Chroniques du lundi* (1891-1895) en est un premier exemple. Robertine Barry, journaliste vigoureusement engagée dans la défense des droits des femmes, y abordera des questions d'ordre culturel et social selon une approche féminine, exigeant pour les femmes l'accès aux professions libérales et à l'éducation universitaire. Joséphine Marchand réunira, dans son recueil *Nos travers* (1901: 218), diverses chroniques et conférences qui porteront, entre autres, sur le suffrage féminin et le féminisme au Canada. Henriette Dessaulles, la plus prolifique de toutes, publiera cinq séries de ses *Lettres de Fadette* (1914-1922) dont la thématique psychologique intimiste servira à promouvoir le développement intellectuel et moral féminin. Quant à Georgina Lefavre, elle présentera ses chroniques, publiées dans le journal «Le Soleil», dans un livre intitulé *En relisant les vieilles pages* (1919).

Par ailleurs, les directrices de pages féminines qui réussissent le mieux font progresser leur carrière en fondant leurs propres revues. Joséphine Dandurand lance «Le Coin du feu», la première revue féminine québécoise en 1893, suivie en 1902 par Robertine Barry qui fonde «Le Journal de Françoise». En 1912, c'est au tour de Georgina Bélanger et de Marie Lacoste Gérin-Lajoie (en collaboration avec Caroline Dessaulles Béique) de créer leur propre périodique: «Pour vous Mesdames» et «La Bonne parole». Madeleine emboîtera le pas en 1919 avec «La Revue Moderne»³. Le journalisme au Québec demeure cependant une chasse-gardée masculine et la porte d'entrée ne s'ouvre pas facilement pour les femmes.

2. Norme inférée par ces femmes de lettres

En l'absence de mots pour désigner le nouveau rôle social qu'on souhaite que les femmes s'approprient, les chroniqueuses commencent à créer

³ Pour la présentation générale de ces revues et les références des écrits de ces auteures voir: *La chronique féminine* ainsi que les tableaux, dans Saint-Jacques et Lemire (2005: V, 170-175 et 288-292).

Tableau 1. Chroniqueuses du tournant du XX^e siècle

Chroniqueuses/ Pseudonymes	Pages féminines ou Chroniques	Périodiques fondées par des femmes	Autres collaborations
1861-1925 Joséphine Marchand <i>Josette</i>		«Le Coin du feu» (1893-1896)	«L'Électeur», «L'Opinion publique», «La Patrie», «Le Canada Artistique», «Le franco-canadien», «Le Journal du dimanche»
1863-1910 Robertine Barry <i>Françoise</i>	«La Patrie» <i>Chroniques du lundi</i> (1891-1900) <i>Le Coin de Franchette</i> (1897-1900)	«Le Journal de Françoise» (1902-1909) «La femme» (1908)	«Le Propagateur», «Le Coin du feu», «Le Bulletin», «Le Franc Parler», «La Revue Populaire», «La Femme»...
1867-1951 Georgina Bélanger <i>Gaétane de Montreuil</i>	«La Presse» <i>Petite correspondance</i> (1898-1903) <i>Entre nous Mesdames</i>	«Pour Vous Mesdames» (1913-1915)	«Au coin du feu», «Le Monde illustré», «Le Soleil», «Mon Magazine»...
1860-1946 Henriette Dessaulles <i>Fadette</i>	«Le Devoir» <i>Lettres de Fadette</i>		«L'Amalnach de la langue français»
1867-1945 Marie Lacoste Gérin-Lajoie <i>Yvonne</i>		«La Bonne Parole» (1913) Caroline Dessaulles (coll.)	«Le Coin du Feu»
1871-1949 Éva Circé <i>Colombine</i>			«L'Action», «La Patrie», «Le Combat», «Le monde ouvrier Labor World?», «Le Petit Canadien», «Le Pionnier», «Les Débats», «Musicanada»...
1873-1951 Georgina Lefaiivre <i>Ginevra</i>	«Le Soleil» (1905)		
1875-1961 Édouardine Lesage <i>Colette</i>	«La Presse du XXe siècle» <i>Courrier de Colette</i>		«L'Événement»
1875-1943 Anne-Marie Gleason <i>Madeleine</i>	«La Patrie» <i>Le Royaume des Femmes</i>	«La Revue Moderne» (1919)	«La Bonne Parole»

des dénominations féminines pour désigner les titres de fonctions et de professions. Chose étonnante, une bonne partie de ces titres ont été féminisés dans leurs écrits avant même que les femmes ne puissent exercer ces professions ou occuper ces fonctions, dont *avocate*, *ambassadrice* et *bachelière*. La liberté de création de ces premières journalistes ne semble pas freinée par la contrainte normative traditionnelle du français académique. Il faut dire cependant que leurs audaces néologiques passent inaperçues chez les correcteurs et observateurs de la langue au tournant du XX^e siècle.

Les écrits de Joséphine Marchand, de Robertine Barry, de Marie Lacoste Gérin-Lajoie ou encore d'Éva Circé sont ceux de visionnaires; ces textes devançant la réalité sociale des rapports entre sexes. L'érudition d'une poignée de journalistes canadiennes-françaises ayant accès à des revues américaines, anglaises et françaises, qui côtoient des sociétés plus progressistes que la leur, se révèle dans la féminisation de leurs articles. Signalons, en passant, qu'on féminise aussi beaucoup la langue anglaise vers le milieu du XIX^e siècle aux États-Unis, comme par exemple, dans la première revue féminine américaine fondée par Sara Hale, «*American Ladies' Magazine*» (1828-1836), ainsi que dans la première revue féministe «*Lily*», fondée par Jane Frohock (1849-1856).

Dans le chapitre «Professions et carrières: professions ouvertes aux femmes», du livre *Les femmes du Canada*, ainsi que dans les écrits journalistiques qui traitent des questions de suffrage féminin et de féminisme, on trouve bon nombre d'attestations de titres de fonctions féminisés et de professions non traditionnelles chez les femmes. On pense ici à *chairwoman*, *femme associée*, *femme idéologue*, *inspectrice* ou *une M.D.*, qui contrastent avec les métiers traditionnels féminins de *brayeuse* (femme qui broie de lin), *filie engagère* (servante), de *modeuse* ou de *modiste* (couturière) recensés par les glossairistes canadiens. La création de dénominations lexicales féminines ne se fait donc pas sans motif; elle est révélatrice d'une volonté de mettre à jour les absences et les effacements du lexique français eu égard aux femmes.

2.1 Nouveaux titres féminins de fonctions et de professions

Un premier mode de formation observé dans notre corpus de chroniques est celui de l'adjonction du mot *femme* à celui d'une profession traditionnellement exercée par un homme: *femme aidant*, *femme-artiste*, *femme auteur*, *femme avocat*, *femme chimiste*, *femme chirurgien*, *femme écrivain*, *femme idéologue*, *femme-médecin*, *femme peintre*, *femme pharmacien*, *femme professeur* et *femme sculpteur*. Un autre mode de formation, richement exploité dans les sources consultées, est celui de la suffixation. Il y a d'abord les titres de fonctions formés avec le suffixe *-at*, comme pour *avocate*, *soldate*, et avec le suffixe *-eur*, comme dans *inspectrice*, *investigatrice en médecine*, *libre-penseuse*. Puis, des dénominations féminines formées avec les suffixes *-ant*, *-ent* et

-ien, comme dans les désignations *assistante-professeur, médecin présidente, politicienne, praticienne, représentante étrangère, surintendante* ainsi que d'autres, formées à partir des dérivations avec *-ier, -if* et *-on*, comme *ambulancière, démonstrative, patronnesse* et *rentière*.

2.2 Nouvelles associations et distributions de mots

Affirmer la spécificité féminine est donc un thème récurrent qui se manifeste non seulement par des procédés de féminisation linguistique directs, mais aussi par de nouvelles formes d'associations de mots, d'emplois adjectivaux et de féminins significatifs. Il suffit de feuilleter les diverses chroniques féminines mentionnées ci-dessus pour se rendre compte de la volonté affichée des journalistes de mettre la femme en évidence et de marquer les nouveaux espaces qu'elles occupent afin de remédier à l'asymétrie des représentations féminines et masculines dans la société. Pour promouvoir le statut de la femme, il faut d'abord clairement affirmer son existence. Dans ce but, on se soucie particulièrement de l'énoncé des titres des articles et des rubriques. Le mot *femme* y figure de nombreuses fois, de même que l'adjectif *féminin* et le qualificatif *féministe*, qui commence à le remplacer.

Un second procédé consiste à enrichir la distribution de ces mêmes mots. C'est ainsi qu'on les verra accolés à d'autres avec lesquels ils n'avaient pour ainsi dire jamais été associés au Canada français. En voici quelques exemples pour le mot *femme*: *Association des femmes libérales, Club de femmes, Collège pour les femmes, communauté de femmes, Congrès des femme de lettres, femmes du Canada, conquête des droits des femmes, Conseil National des Femmes du Canada, étudiants femmes* et *règne de la femme*. De la même façon, le qualificatif *féminin* fera son apparition, attirant l'attention sur les nouveaux lieux que la femme occupe: *arts féminins, chefs féminins, clientèle féminine, grande convention féminine, influence féminine, invasion féminine, organe féminin, parti féminin, presse féminine, professions féminines*, etc.

2.3 Héritage patrimonial conservé: canadianismes identitaires

Il ne faut pas négliger de souligner l'apport des premières chroniques à la valorisation du patrimoine linguistique canadien; qu'il s'agisse de mots, de tournures de phrases ou encore de prononciations typiquement régionales. Ainsi, Joséphine Marchand, dans *Contes de Noël* (1889), et Robertine Barry (Françoise), dans *Fleurs champêtres* (1895), montrent en quoi elles sont tributaires du courant glossairiste inauguré par Oscar Dunn. Ces écrivaines, appuyées et défendues par

le chroniqueur Louis Fréchette, souhaitent conserver les expressions du cru canadien dans leurs œuvres littéraires, dans le même esprit que les auteurs de glossaires canadiens: «L'odeur du terroir qu'exhale ce recueil de nouvelles est fortement accentuée et pourrait sembler exagérée ou surchargée peut-être, si je ne me hâtais d'expliquer que j'ai voulu recueillir en un faisceau d'historiettes, les traditions, les touchantes coutumes, les naïves superstitions et jusqu'aux pittoresques expressions des habitants de nos campagnes avant que tout cela n'ait complètement disparu» (Françoise, 1895: I).

Françoise exprime très clairement que les canadianismes employés dans son roman ont été choisis à titre de mots témoins de l'identité canadienne-française qu'elle voulait immortaliser. Ainsi, on rencontre dans *Fleurs champêtres* les canadianismes *câline blanche*, *capot de chat sauvage*, *cavalier*, *courtes-pointes*, *faraud*, *garibaldi*, *habitants*, *jeunesse*, *le bonhomme*, *noceux*, *robe d'étoffe du pays*, *violoneux*, etc. La réception très positive de ce roman canadien, dans le «Monde illustré», montre comment Françoise avait réussi à séduire son public. À Paris, on la comparera à Georges Sand et à Balzac. Par contre, Françoise n'échappera pas aux coups de griffe du polémiste Jules-Paul Tardivel qui critiquera, dans le journal «La Vérité» (15 juin 1895: 3), la langue qu'elle met dans la bouche de ses protagonistes de souche rurale et ses fautes de grammaire. Françoise n'aura pas peur de se défendre dans «La Patrie» (17 juin 1895: 1), et ce, sur la première page du quotidien. Cet affrontement, auquel participeront Louis Fréchette et Joséphine Marchand, peut être considéré comme la première querelle médiatique entre une chroniqueuse et un journaliste sur des questions de langue.

3. Influence des femmes-journalistes: le cas Henri Bourassa

Ce que les Grecs n'eussent pas pu concevoir surtout c'est que la néo-païenne ait placé dans une partie de 'baseball' tout l'objet de sa vie, et que ses mains, faites pour les travaux paisibles de la maison, aient été uniquement préparées, dressées, entraînées à 'pitcher' et à 'catcher' (Camille Roy, La femme ou réflexions sur les 'Bloomer Girls', in Propos canadiens, 1905).

La question du suffrage féminin a fait couler beaucoup d'encre au Québec au début du XX^e siècle. Plusieurs pages ont été écrites à ce propos par des membres du clergé, de la presse et des milieux politiques, qui se sont opposés ainsi au modèle des *bloomer girls*, fortement décriées par Camille

Roy comme étant des «garçonnières», des «femmes sans robe ni jupon», des «femmes en culotte». On parle aussi à l'époque de *bas bleus*, terme péjoratif employé pour désigner celles qui souhaitaient l'égalité civique des Québécoises. Mgr. Louis-Adolphe Paquet, Camille Roy et Jules-Paul Tardivel, pour ne nommer que les plus connus, ont pris tour à tour la plume pour stopper l'émergence du féminisme au Canada, déplorant les nouvelles aspirations exprimées dans les écrits journalistiques des Joséphine Marchand, Robertine Barry et Gaétane Montreuil. Ils reprenaient ainsi le discours de littéraires issus de la tradition régionaliste, tel Philippe Aubert De Gaspé, qui ont fait l'éloge de la femme paysanne et l'apologie de la mère au foyer. Henri Bourassa, quoique «libéral», s'est aussi porté à la défense de la «femme au foyer familial, où elle est reine», au détriment des «héroïnes du jupon en révolte contre la culotte».

3.1 Féminisation de la langue malgré tout!

Dans un ouvrage de 1925 dans lequel il a réuni divers articles et qui s'intitule *Femmes-Hommes ou Hommes et Femmes? Étude à bâtons rompus sur le féminisme*, Bourassa s'attaque à la volonté des femmes de participer à la vie publique. En dépit de son orientation, ce recueil de textes constitue une des meilleures démonstrations de la nécessité de féminiser la langue. En illustrant divers procédés de féminisation, voire d'écriture épïcène, Bourassa se livre malgré lui, et malgré le ton railleur qui est évident dans maints passages, à un exercice de légitimation de la féminisation linguistique. L'entreprise de féminisation des premières chroniqueuses a donc eu une incidence même sur les adversaires, sur ceux qui souhaitaient freiner l'avancée des femmes dans l'espace public en leur empêchant l'accès aux métiers et professions traditionnellement occupés par des hommes. Ainsi se trouve juxtaposées dans les articles de Bourassa, côte à côte avec les dénominations traditionnelles valorisantes du type *femme chrétienne*, *femme-mère*, *reine du foyer*, de nouvelles formes féminines, se référant souvent à des fonctions qui ne relèvent encore que du virtuel comme par exemple, *magistrate*, *ministresse* et *pompière*. Ces premières attestations, même si l'esprit dans lequel elles ont été employées est peu flatteur, légitiment indirectement les rôles et les fonctions que réclament les femmes.

3.2 Procédés de féminisation: suffixation et adjonction du mot femme

On rencontre chez Bourassa plusieurs exemples de féminisation par suffixation, d'où les formes *avocate*, *députée*, *forgeronne*, *hommasse*, *jurée*, *maçonne*, *matelote*, *mineuse*, *plongeuse*, *sénatrice* et *soldate*. L'adjonction du mot *femme* (ou *femelle*) à un titre de fonction lui sert à créer *député-femelle*, *femme-avo-*

cat, femme-cabaleur, femme-député, femme de guerre, femme-électeur, femme-électrice, femme-homme, femme publique, femme-sénateur, femme-souteneur d'élections, femme-télégraphe, individu-femme, etc. À ces néologismes s'ajoutent toute une autre série de créations lexicales parallèles exploitant la même formule – cette fois par adjonction du mot *homme* – pour désigner l'homme «dénaturé de sa fonction traditionnelle de pourvoyeur» comme en témoignent les néologismes *hommes-bonnes-d'enfant, hommes-incubateurs, hommes-ménagères* et *hommes-nourrices*.

3.3 Neutralisation des genres: doublons et formulations épiciènes

Confronté à la montée du mouvement féministe, auquel il s'oppose féroce­ment, Bourassa réagit dans la presse en se servant des procédés de neutralisation du genre masculin, non pas dans un but progressiste, mais afin de condamner l'incursion des femmes dans la sphère publique. Un des procédés stylistiques révélateurs de cette condamnation ferme consiste à faire apparaître dans son discours réprobateur la présence à la fois du genre féminin et masculin dans des formulations du type: *à la femme et à l'homme, aux femmes et aux hommes, cervelles d'hommes et de femmes, droits de l'homme-femme, entre l'homme et la femme, époux et épouse, Français et Françaises, hommes et femmes, indulgence des lecteurs – et des lectrices –, individus-femmes/individus-hommes, micmacs mâles et femelles, nos éducateurs et nos éducatrices, nos filles/nos fils, pères et mères*. Ce procédé a clairement pour but la moquerie, mais il illustre déjà une forme d'écriture qui connaîtra un grand succès dans la société québécoise à partir des années 1980. Un autre procédé consiste à se servir du qualificatif *humain* en guise d'alternative aux appellations collectives masculines, dans des expressions comme *êtres humains, êtres humains intelligents* et *genre humain*. Le recours à des dénominations épiciènes, forme universelle pour désigner à la fois les hommes et les femmes, est plus rare chez Bourassa, mais on relève *nos compatriotes de toute catégorie*.

Les opposants à l'émancipation féminine n'ont donc pas pu échapper à la féminisation de la langue, contraints qu'ils étaient de la transformer pour dénoncer les premières revendications féministes. Henri Bourassa (1925: 41) aura ainsi permis de médiatiser, à travers une véritable chasse aux féministes, les premières formes féminines de titres de fonction:

[...] la femme-électeur, qui engendrera bientôt la femme-*cabaleur*, la femme-*télégraphe*, la femme-*souteneur* d'élections, puis la femme-député, la femme-sénateur, la femme-avocat, enfin, pour tout dire en un mot: la femme-homme, le monstre hybride et répugnant qui tuera la femme-mère et la femme-*femme*.

4. Explicitation de la norme

Nous verrons maintenant que les chroniqueuses ont aussi tenu un discours épilinguistique sur la langue française dans la presse, dans leurs chroniques et dans leur correspondance. Elles se sont notamment intéressées à la correction des locutions vicieuses. L'une d'elles a élaboré, en outre, une terminologie sur les métiers féminins. Est-ce pour cette raison qu'elles ont été invitées à participer au Premier congrès sur la langue française au Canada en 1912? On rappelle ici que Joséphine Marchand avait déjà prononcé trois discours publics à Montréal, Ottawa et Toronto (en 1893, 1894 et 1895) sur la nécessité de l'union des deux races au Canada, l'importance du développement d'une littérature nationale et le perfectionnement à donner à la langue française dans les maisons d'éducation.

4.1 Propos modernes sur des questions de langue

Comme on l'a dit plus haut, les *petites modernes* commencent à réagir aux réformes municipales qui les touchent de près et à donner leur point de vue même sur des questions de toponymie. Bien avant la création de la Commission de toponymie au Québec, les femmes réclament de nouveaux noms de rues: «Toutes les citoyennes douées d'une nature artistique agrémentée d'un grain de bons sens – Dieu sait qu'elles ne sont pas rares – me chargent de présenter à ceux de nos édiles que cela regarde, la requête suivante: Qu'on rebaptise à nouveau un grand nombre de nos rues affublées de noms ridicules. Le plus joli quartier de l'Est est affligé de patrons aussi obscurs qu'insignifiants» («Le Coin du feu», 1894: 166). Elles vont même jusqu'à remettre en cause les règles de grammaire. En témoigne cet extrait qui critique, de façon humoristique, les règles d'accord du participe passé, parce qu'elles créent des difficultés particulières aux femmes:

Quelle femme écrivant peu, ou ayant de rares occasions d'appliquer les règles de syntaxe apprises à l'école, n'a pas été douloureusement embarrassée par l'accord d'un participe? Ces méchants participes font si mauvais ménage avec leur complément, et pratiquent avec tant de désinvolture la loi du divorce, qu'on n'est jamais sûre de son affaire avec eux. S'accordent-ils, ou ne s'accordent-ils pas? [...] Les difficultés de ce problème, en certains cas presque irréductibles, s'aplanissent comme par enchantement si l'on a le bonheur d'être homme. [...] Par une aimable et commode coïncidence, le participe neutre ou invariable ne fait qu'un avec le participe masculin (*ibid.*, 1896: 289-290).

4.2 Outils de correction langagière

Unissons-nous pour la défense de notre chère langue, et que l'union soit forte et étroite, car il s'agit de nous préserver 'nous' [...]. Canadiennes, mes sœurs prenons garde! (Madeleine, *On veut parler français*, «La Patrie», 1902).

Les premières journalistes ont contribué à la conception d'outils de correction linguistique. On trouvera dans la revue «Le Coin du feu» une chronique de langue intitulée «Locutions vicieuses», tenue par Joséphine Marchand, qui est la première du genre et la seule connue rédigée par une femme. Cette petite chronique mensuelle de la revue s'adresse plus particulièrement aux femmes. Elle se compose de 14 billets publiés entre 1893 et 1896. L'auteure corrige surtout des anglicismes (*canistre*, *légumes en can*, *maller une lettre*, *set de chambre*, *side-board*, *stand*), qu'elle recense probablement à Montréal, ainsi que des tournures de phrases qu'elle juge erronées (comme par ex. *j'ai plusieurs places à aller*, *je ne la verrai pas, excepté qu'elle viendrait*). Les femmes créent des outils de correction afin de montrer qu'elles connaissent bien la langue française et qu'elles savent écrire. Elles veulent agir à titre d'autorité sur la langue, au même titre que des chroniqueurs comme Alphonse Lusignan, Arthur Buies et Louis Fréchette, mais dans le but d'améliorer la condition féminine selon une approche philanthropique.

Une première terminologie, *Le français et la terminologie technique des ouvrages féminins*, sera élaborée par Georgina Lefaire. Elle souhaitera ainsi enseigner aux femmes les termes techniques justes des objets qu'elles ont sous les yeux, tels que *crible*, *mortier*, *pèse-sirop*, *sorbetière*, *sauteuse*, *spatule* qui sont souvent désignés par un «terme impropre ou par un anglicisme». Elle rassemblera des lexiques appartenant à trois domaines du travail féminin. Le premier est en rapport avec les tâches domestiques que pratiquent généralement les femmes au Canada : celles de la cuisine, de la couture et du raccommodage. Le second a trait aux travaux de la fermière, comme la fabrication du pain et du beurre, du lin et de la laine. Puis, dans un troisième temps, la journaliste pédagogue tente d'enrichir le vocabulaire relatif aux industries féminines de la mode, des arts décoratifs et des travaux à l'aiguille.

Dans ce même ordre d'idées, la revue «Le Coin du feu» fera paraître un compte rendu du dictionnaire correctif du linguiste Raoul Rinfret accompagné d'extraits de l'ouvrage : «Nos fautes» est certainement le livre le plus utile qu'ait produit la librairie canadienne depuis nombre d'années. Il est le résultat des études de tous ceux qui ont écrit sur notre langue

en ce pays. M. Rinfret a fait une intelligente compilation des recherches de MM. Oscar Dunn, Lusignan, Buies, Fréchette, etc.» (1896 : 240–241). Cet extrait démontre que les chroniqueuses s'intéressent aux questions de langue, qu'elles les estiment importantes, mais surtout qu'elles connaissent les ouvrages des principaux intervenants en la matière au Québec. Anne-Marie Gleason, reprendra le flambeau de la défense et de l'illustration du français au Canada dans «La Patrie». Elle sollicitera, avec grande émotion, l'appui des Canadiennes («mes sœurs!») afin qu'elles se joignent aux hommes et fassent équipe avec eux pour la revendication des droits de la langue française.

4.3 Participation féminine au Premier Congrès de la Langue Française au Canada (1912)

Joséphine Marchand, Marie Gérin-Lajoie, Anne-Marie Gleason et Georgina Lefaivre font partie d'un groupe de femmes de grande notoriété ayant été invitées à se prononcer, au Premier congrès de la langue française tenu à l'Université Laval, sur des sujets qui les touchent de près. Lors de cette rencontre, ces chroniqueuses, qui sont déjà bien connues dans les journaux, se pencheront sur trois questions principales. La première a trait à la qualité de la langue parlée et de l'enseignement aux couvents, la seconde, à la correction de cette langue et la troisième, au rôle social que peuvent jouer les femmes dans la défense et l'illustration de la langue française au Canada (en encourageant l'augmentation de bibliothèques, en favorisant le culte de la lecture chez les jeunes et la consultation du dictionnaire).

Dans son allocution, Joséphine Marchand affirmera clairement que le français du Canada n'est pas un patois, bien qu'il ne soit pas parfait à tous égards. Elle notera deux améliorations possibles. D'une part, l'enrichissement du vocabulaire et, d'autre part, un perfectionnement constituant à éradiquer les anglicismes. Ce qui pourrait en surprendre plusieurs, l'épuration de la langue est une tâche que Joséphine Marchand assigne aux femmes (et elle n'est pas la seule qui exige ce rôle!), à celles qui semblent être les mieux préparées à la tâche. Nul doute, les participants au Premier Congrès de la Langue française au Canada ont été convaincus par les chroniqueuses Josette, Françoise, Ginevra et Madeleine du rôle déterminant que peuvent jouer les femmes canadiennes-françaises (les mères de famille, les jeunes filles, les religieuses, les institutrices, etc.) pour le maintien et la propagation de la langue française au Canada et ont émis, à cet effet, une liste de 13 recommandations dont la suivante semble être précurseur de la loi 101: «Que, dans les relations d'affaires, la femme impose l'usage de sa langue [...] et que, dans les moindres occasions, ne fût-ce que pour demander un renseignement, elle parle d'abord français» (1914: 614).

4.4 «Et pour toi Bébée Gertrude»

La féminisation du langage accompagne une volonté de changement social et d'amélioration de la condition féminine au Canada. Les premières érudites et militantes ont été conduites naturellement à cette pratique qui s'est imposée en raison des réalités nouvelles ou des aspirations qu'il fallait inscrire dans des formules linguistiques. Sous leur plume, les formes féminines paraissent naturelles quand il est question d'évoquer les rôles et les fonctions qu'on réclame pour la femme. Puis, prenant une plus nette conscience de la nécessité d'adapter la langue française à leur projet social, les chroniqueuses visent désormais à mettre en valeur la spécificité féminine. Leur action aura une influence même sur leurs adversaires qui, soucieux de ne céder aucun des privilèges masculins, ne se sont pas rendu compte qu'ils contribuaient, eux aussi, à la légitimation des procédés de féminisation exploités par ces érudites. Ouvrant la langue à la néologie, ces femmes ont en même temps fait valoir l'importance de l'héritage linguistique proprement canadien et contribué à la correction de la langue.

Les formes féminisées paraissent souvent aller de soi sous la plume des chroniqueuses. Dans certains cas, toutefois, la volonté de créer est manifeste. À cet égard, la forme *bébée*, qu'on peut lire dans un texte de Robertine Barry (*Chroniques du lundi*, 20 nov. 1893), contient en elle-même un message, en plus de celui que l'auteure énonce en toutes lettres: la femme mérite une appellation distincte dès qu'elle vient au monde. Mettant en scène une mère déçue d'avoir eu une fille plutôt qu'un garçon, la journaliste Françoise écrit: «Bébée, Gertrude, ma jolie, tu ne sais rien du monde où tu occuperas, un jour, une large place peut-être». On comprend que, dès sa naissance, une femme a le droit d'être désignée de façon distincte et d'aspirer à un rôle social supérieur.

Les chroniqueuses dont nous avons étudié les écrits n'étaient peut-être pas tout à fait conscientes de la nouveauté de leur action sur la langue. Du moins n'abordent-elles pas cette question. Plongées dans l'action, elles n'ont pas cherché à théoriser leur réflexion linguistique. On ne sait pas si leurs néologismes ont eu une réelle influence sur la démarche féministe au cours du vingtième siècle, que l'on a également appelé le *siècle des femmes*. Mais, au vu de leurs réalisations, on ne peut s'empêcher de penser qu'elles ont été des précurseuses en ce qui concerne les procédés de féminisation qui ont été réactivés plus tard. En fait, les féministes du dernier quart du siècle ont repris ces mécanismes sans se douter que leurs grands-mères avaient déjà eu l'audace de s'approprier la langue française en la moulant à leurs besoins, d'une façon toute naturelle: «car même si les usages font la langue, les locuteurs et locutrices du français semblent ignorer qu'ils construisent la langue de leurs paroles l'actualisant» (Houdebine-Gravaud, 2002: 16).

Bibliographie

- Boivin, Aurélien et Landry, Kenneth (1976), *Françoise et Madeleine, pionnières du journalisme féminin au Québec*, «Voix et images», vol. IV, n. 2, pp. 233-243.
- Bourassa, Henri (1925), *Femmes-Hommes ou Hommes et Femmes? Études à bâtons rompus sur le féminisme*, Imprimerie du Devoir, Montréal.
- Comité permanent de la langue française (1914), *Premier congrès de la langue française au Canada, Québec 24-30 juin 1912: mémoires*, Imprimerie de l'Action sociale limitée, Québec.
- Conseil national des femmes du Canada (Le) (1900), *Les Femmes du Canada: leur vie et leurs œuvres*, [Ottawa].
- Françoise [pseud. de Robertine Barry] [1895], *Chroniques du lundi*, [s.éd.]. [Montréal].
- (1895b), *Fleurs champêtres*, Cie d'imprimerie Desaulniers, Montréal.
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (2002), *L'Imaginaire linguistique: un niveau d'analyse et un point de vue théorique*, in *L'Imaginaire linguistique*, L'Harmattan, Paris, pp. 9-36.
- Madeline [pseud. d'Anne-Marie Gleason] (1902), *On veut parler français*, «La Patrie», p. 22, Montréal.
- Marchand (Dandurand), Joséphine, éd. (1893-1896), «Le Coin du feu, Revue féminine», Montréal.
- (1901), *Le féminisme*, repr. dans *Nos travers*, C. O. Beauchemin & Fils Libraires Imprimeurs, Montréal, pp. 218-229.
- Roy, Camille (1905), *Les femmes ou réflexions sur les 'Bloomer Girls'*, in *Propos canadiens*, Bibliothèque électronique du Québec, pp. 70-79.
- Saint-Jacques, Denis et Lemire, Maurice, éd. (2005), *La Vie littéraire au Québec*, tome V, 1895-1918, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy.

LE TRIOMPHE DE L'USAGE EN MATIÈRE DE FÉMINISATION

Marie-Marthe Gervais-le Garff (Plymouth)

Les dérogations aux règles, dès qu'elles deviennent populaires, sont des plus intéressantes à observer (A. Gide).

Grammairiens et lexicographes furent pendant longtemps en France des préposés à ce qu'il convenait d'appeler le bon usage. Ce terme impliquait l'existence implicite d'un «mauvais usage» à proscrire, par contraste avec le bon usage auquel il fallait aspirer pour bien parler. Cette distinction se fondait sur un clivage sociolinguistique, les gens de la bonne société se devant d'adhérer aux normes prescriptives de la langue, qui reposaient sur les écrits des grands auteurs, tandis que celles/ceux qui ne faisaient pas partie de ce haut de gamme optaient pour un parler autre qui contrevenait aux règles, et usaient d'un français que l'on qualifiait d'incorrect, de relâché, voire de barbare. Les sociolinguistes parlent de norme descriptive pour faire référence à des mots ou tournures qui sont considérés comme des entorses au bien parler, par opposition aux normes qui prescrivent l'usage.

En matière de féminisation, l'emploi du mot *une députée* (considéré comme un barbarisme dans les grammaires prescriptives jusqu'à une date relativement récente) peut refléter soit un refus de se conformer au bon usage, soit une méconnaissance des usages courants (combien d'apprenant(e)s de français ont avancé que le féminin de *un professeur* était *une professeuse* par analogie sur *vendeur/vendeuse*), voire un choix délibéré d'afficher une position volontariste en matière de langue (cf. les premiers emplois de *une députée*, dans «Le Monde» dans les années 1990) dans un dessein d'infléchir l'usage.

En français, une bonne maîtrise de la grammaire continue d'être perçue comme une indication de l'origine socio-éducative des locutrices et des locuteurs. Parmi les classes dites cultivées, on ne se rend jamais *au coiffeur*, mais invariablement *chez le coiffeur*. Ces mêmes lecteurs cultivés ont été amenés à découvrir, dans les media (et en particulier dans «Le Monde») des formes féminines inusitées jusqu'alors, formes qui firent figure de précurseur, en France, dans les années 1990.

La situation est d'autant plus complexe que les détenteurs de pouvoir linguistique ne s'accordent pas toujours sur la norme prescriptive. Ainsi Remy de Gourmont acceptait *autrice*, l'Académie française ne recense pas l'usage de *une auteure*, *une professeuse*, *une écrivaine*, les autorités francopho-

nes belges ont entériné l'emploi d'*entraîneuse* (au sens de: «femme qui entraîne dans une équipe de sports») et de *sapeuse-pomprière*, etc.

Le courrier des lecteurs portant sur le respect de la langue et les manuels du bien parler font florès en France, tous se résumant à déplorer les diverses manifestations que revêt la dégradation de la langue. Citons par exemple les néologismes de mauvais aloi, les emprunts à d'autres langues (cfr. la chasse au *franglais*), les entorses à la grammaire, et le dernier cheval de bataille: la féminisation langagière des fonctions et des titres. Toutes ces interventions se résument à proscrire l'usage perçu comme fautif et à imposer l'usage dit correct, «dites mais ne dites pas», en une phrase. Ces démarches se situent non seulement au niveau de lecteurs soucieux de maintenir la pureté de la langue française et de grammairiens soucieux d'entériner les règles et usages, mais, en France tout au moins, s'inscrivent également dans un cadre de politique interventionniste en matière de langage. Le XX^e siècle vit plusieurs commissions terminologiques statuer en matière de féminisation, et certaines se heurter aux positions de l'Académie française. Comme au XIX^e siècle, lorsque Remy de Gourmont acceptait *une autrice*, en désaccord avec les grammairiens de l'époque, de même au XX^e siècle, les instances officielles en matière de féminisation langagière n'ont pas pu s'accorder sur le bon usage à adopter. Est-il étonnant que les enseignant(e)s de français langue étrangère se trouvent dans une zone de flou et d'hésitation pour savoir quel féminin enseigner?

Le dernier décret, qui remonte à juillet 1996, suivit la loi Toubon de 1994, sur l'emploi de la langue française. Il confirme l'Académie française dans son rôle séculaire de cour statuant en dernier ressort sur les matières de terminologie et de néologie. Cette affirmation de la suprématie de l'Académie en matière langagière est à situer dans un contexte de déclin d'influence de cette dernière. Au lieu de donner le la, l'Académie se trouve en position de réaction contre les interventions gouvernementales accrues en matière de féminisation. Une première fois, en 1984 quand Yvette Roudy, alors ministre déléguée aux Droits de la femme, avait créé une commission «chargée d'étudier la féminisation des titres et des fonctions, et, d'une manière générale, le vocabulaire concernant les activités des femmes», à la suite de quoi fut publié un avis qui resta sans effet pendant de nombreuses années. Une deuxième intervention gouvernementale eut lieu en 1998, ce qui provoqua l'indignation de l'Académie française dans une célèbre adresse au Président de la République. Elle intervint donc «dans une affaire qui, dans les hauteurs de l'État, porte atteinte à la langue française» («Le Figaro», 1998: 25).

D'autre part, l'autorité de l'Académie se trouve ébranlée dans sa position de gardienne de la langue française au sein de la communauté francophone. Selon l'Académie, les pays qui ont le français comme langue commune se doivent de respecter l'unité de la langue:

C'est parce que la langue française est une, c'est-à-dire, en principe, semblablement écrite et parlée partout, qu'elle reste universelle et que les pays francophones peuvent former une communauté (*ibid.*).

En fait, les pays francophones tels le Québec, la Belgique et la Suisse ne voient pas en quoi l'Académie devrait avoir un droit de regard sur leur mode de féminisation langagière et ce, d'autant plus qu'ils ont fait figure de précurseurs en la matière; ayant fait fi du bon usage de l'Académie, ils ont remplacé ce dernier par leur usage propre.

L'Académie considère ces féminisations hors hexagonales comme des usages linguistiques déviants et, dans une lettre ouverte au Président de la République, «protecteur de l'Académie française», les déplore en ces termes:

On peut regretter que, cédant à des influences démagogiques, certains de nos amis Québécois incitent à écrire: 'une auteure', 'une professeure', 'une écrivaine', ou encore que les autorités francophones belges, pour faire pièce à une initiative flamande équivalente, aient pris une décision linguistique fort contestée, qui conduirait à appeler 'entraîneuse' une femme chargée de l'entraînement d'une équipe sportive, ou à gratifier les femmes appartenant aux brigades de lutte contre l'incendie de l'appellation de 'sapeuses-pompières'. Mais ce n'est pas à la France de donner l'exemple de semblables déviations, et cela chez les membres du pouvoir exécutif (*ibid.*).

L'Académie s'est élevée contre les premières tentatives de féminisation en France en 1984, réagit contre le fait que des ministres du gouvernement Jospin préconisèrent la forme féminisée «la ministre», et déplora la circulaire du 6 mars 1998, dans laquelle le Premier ministre recommanda d'opter pour la féminisation, sans attendre les résultats de la commission générale de terminologie et de néologie chargée de faire le point sur cette question.

En dépit des conclusions de ce rapport, qui déconseillent une intervention gouvernementale sur l'usage et qui insistent que les fonctions, grades ou titres doivent être distinguées de la personne, et en dépit du décret du 3 juillet 1996 selon lequel l'accord de l'Académie devint obligatoire avant que les conclusions d'une nouvelle commission générale de terminologie et de néologie ne soient publiées, avec leurs définitions, au «Journal officiel», force est de constater que les efforts mis en place par l'Académie française pour entraver le processus de féminisation sont restés sans effet devant la mouvance de l'usage qui s'est imposé en matière de féminisation.

C'est ainsi que le mot *écrivaine* ne figure pas dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, mais, par contre, figure dans le *Petit Robert* qui précise: «Cette forme féminine est peu usuelle en français, elle est courante au Québec».

C'est ainsi qu'un clivage se fit jour entre la position des lexicographes et celle des Académiciens. Ces derniers se considèrent comme les dépositaires

de l'autorité prescriptive en matière de langue et, en matière de féminisation, optent pour une position fossilisée qui relève d'un jugement de valeur sociale et non morphologique. Par contre, les rédacteurs de dictionnaires usuels exercent une «veille linguistique», sont à l'affût des néologismes, sensibles aux vocables qui deviennent inusités et se positionnent désormais, non pas en tant que l'autorité en matière de langue mais en tant que miroir de l'usage qui s'est imposé ou s'impose dans la langue française.

Paradoxalement, le *Petit Robert* qui est considéré comme la référence absolue en matière de français normatif se positionne en réalité comme un outil de référence à l'usage en vigueur et non plus à la variété de langue connue sous le nom de *bon usage*. Ces mêmes dictionnaires font aussi preuve d'une plus grande ouverture aux variations langagières rencontrées au sein de la francophonie, non seulement en y recensant des belgicisms et des québécoisismes par exemple, mais aussi en y faisant figurer les nouvelles formes féminines qui y sont usitées.

Une somme importante de recherches ont été menées sur la féminisation langagière mais fort peu d'entre elles ont comporté une dimension quantitative. Les premières recherches empiriques portant sur la féminisation dans les organes de presse se devaient d'être effectuées au moyen de dépouillements manuels de corpus, qui permettait d'analyser des données certes fiables mais ne portant que sur un échantillon relativement restreint. Désormais, l'interrogation de larges bases de données permet de considérer des statistiques plus pertinentes puisqu'elles portent sur des masses de données qu'il serait quasiment impossible de dégager manuellement.

Alors que les dépouillements manuels devaient se limiter à une période relativement courte, les bases de données permettent d'extraire des informations infiniment plus complètes, à la fois sur une échelle synchronique et sur une échelle diachronique.

La base de données *Biblio Branchée* fut retenue pour le très grand nombre d'organes de presse francophone qui y figurent. Elle offre la possibilité d'avoir accès instantanément aux archives d'articles publiés au Canada français et en Europe francophone.

Cette base de données se divise en deux grands groupes: d'une part la presse canadienne de langue française et, d'autre part, la presse européenne de langue française, à savoir de Suisse, de Belgique et de France.

Le modèle de recherche repose sur une analyse quantitative et se situe dans une perspective diachronique, allant de 1985 à 2005. Le traitement statistique de la production linguistique recueillie à partir de journaux et magazines permet de dégager les occurrences d'un terme choisi sur une période de vingt années. Quelques termes furent retenus pour tenter de dégager certaines tendances en matière de féminisation au sein d'une partie de la francophonie. La plupart des termes choisis se terminent par le suffixe *-eur*, puisqu'ils ont servi de champ de bataille linguistique aux partisans de la féminisation langagière et à ses contempteurs d'une part. D'autre part,

parce que les solutions proposées pour féminiser certains de ces mots opposent encore aujourd'hui celles et ceux qui privilégient les usages, à celles et à ceux qui ne reconnaissent que le *bon usage*, si tant soit-il qu'il y ait un consensus sur ce bon usage.

Les vocables sélectionnés pour cette étude sont les suivants: *députée*, *professeure*, *chercheure* et *chercheuse*, ainsi que *auteure* et ses variations: *auteuse*, *autoresse* et *autrice*.

Quelles sont les raisons du premier choix: *la députée*?

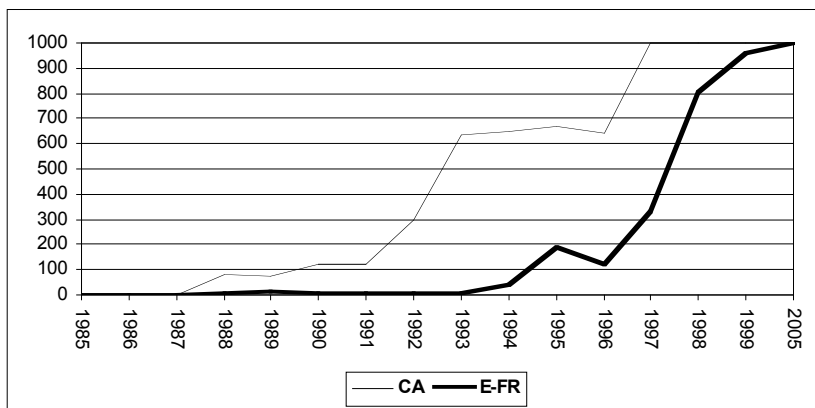
Dans la première édition du *Petit Larousse* en 1906, on trouvait à l'entrée *député*: «Député n.m. Personnage envoyé en mission par une nation, un souverain, etc. Chambre des députés». Quelque 80 ans plus tard, dans *L'Anti-Fautes. Dictionnaire du bon français*, on pouvait lire: «Député. Pas de forme spéciale pour le féminin. Mme Monique Dupont, député. Une femme député (et non une *député)». Et les rédacteurs du dictionnaire de préciser: «Le signe * placé devant un mot indique que le mot est un barbarisme».

D'autre part, nos premiers dépouillements d'organes de presse écrite avaient montré que ce terme, en France, passa par une phase de féminisation dite minimale: *la/une député*, avant d'oser prendre sa forme dite de féminisation maximale actuelle: *la/une députée* (Gervais, 2002).

Les statistiques du tableau ci-dessus, portant sur la période 1985-2005, font ressortir que:

1. L'usage de la féminisation maximale s'impose dans la presse de langue française, au Canada et en Europe.
2. Des divergences se font jour entre le Canada et l'Europe. L'emploi de la forme *députée* apparut légèrement plus tôt au Canada qu'en Europe d'une part et, d'autre part, cette forme féminine nouvelle s'imposa à un rythme plus régulier et plus rapide au Canada qu'en Europe. On obser-

Tableau 1. Le mot *députée*



ve un décalage d'environ 5 ans entre les deux tendances, on enregistra plus de 100 occurrences dès 1990 au Canada alors qu'il fallut attendre 1995 en Europe pour y parvenir. A partir de 1997, on dénombre plus de 1000 occurrences dans la presse au Canada, seuil qui ne fut franchi qu'en 2005 dans la presse européenne. Cette constatation s'explique par le fait que dès 1979, la «Gazette officielle du Québec» publia un avis de recommandations sur la féminisation, dans lequel on trouvait la féminisation maximale, *la députée* puisque cette formation ne dérogeait en rien aux règles morphologiques du français.

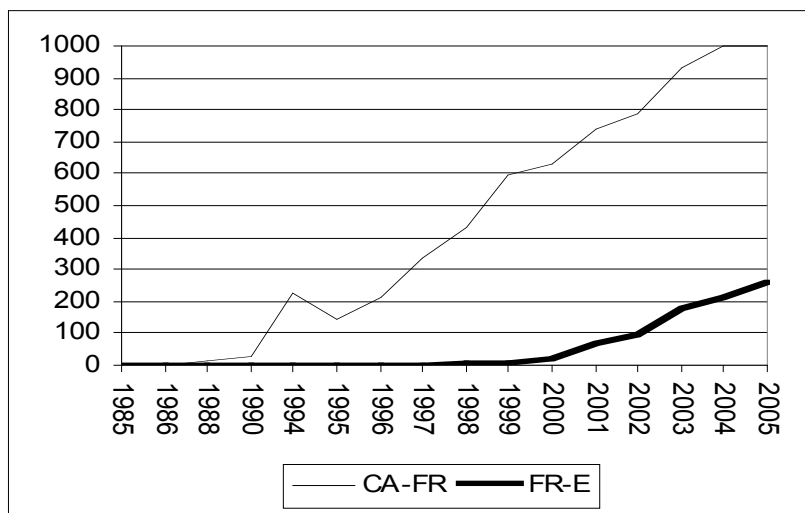
Ce n'est qu'à partir de 1998 que l'on peut parler d'une véritable percée de ce néologisme dans la presse européenne de langue française. Au delà de 1000, la base de données ne précise pas le chiffre exact d'occurrences.

Cet usage du féminin dans la presse écrite se retrouve dans les définitions des dictionnaires usuels: «député,e n. 1) Personne envoyée en mission 2) Membre d'une assemblée électorale...» peut-on lire dans le *Petit Larousse* 2007.

De même, dans le *Petit Robert*, on peut lire: «député,ée n. Personne qui est envoyée pour remplir une mission particulière.... Madame la députée ou Madame le député»...

Le terme *professeure* fit son apparition dans la presse écrite au Canada en 1988 alors qu'il ne commença à percer faiblement dans la presse européenne que vers la fin des années 1990. Cette féminisation tardive est d'autant plus étonnante que le corps professoral est très largement féminisé dans les secteurs primaires et secondaires de l'éducation en Europe.

Tableau 2. Le mot *professeure*



Au Canada, on observe une progression quasi constante depuis 1994, bien que le seuil des 1000 occurrences ne fût atteint que dix ans plus tard. Pour ce qui est de la presse européenne, ce seuil n'est toujours pas franchi. Les années 1990 furent encore très frileuses à l'encontre de ces féminins néologiques et les journalistes éprouvaient toujours des réticences à utiliser la forme *professeure*. Force est de constater que la progression régulière de *professeure* en Europe ne s'observe que depuis 2001.

La définition de ce vocable dans la première édition du *Petit Larousse* de 1906 est la suivante: «Qui enseigne une science, un art: professeur de dessin» et le *Dictionnaire du bon français* de 1981 de préciser:

Professeur. Ne peut s'employer qu'au masculin: Mme Durand, le professeur de français de seconde. J'ai vu son professeur. Mlle Duval. Ne pas dire *la professeur, *sa professeur. De même: Madame le professeur Louise Martin.

Une fois encore, le *Petit Larousse* 2007 ne s'est pas rallié au français normatif et a même devancé l'usage en proposant comme féminin de *professeur* la féminisation maximale, reléguant ainsi la féminisation minimale au second rang: «Professeur, e n. Personne qui enseigne une matière. REM. Au fém., on rencontre aussi *une professeur*».

Dans le *Petit Robert* on peut lire: «Elle est professeur. La nouvelle professeur. Au féminin, on dit aussi *professeure* sur le modèle québécois».

Notons que certaines linguistes soucieuses de respecter la morphologie de la langue française soutiennent que l'existence d'un verbe sous jacent à ce nom, le verbe *professer* qui s'emploie au sens de «enseigner» permet d'avancer que le féminin de *professeur* pourrait être *professeuse* sur le modèle *vendeur, vendre, vendeuse*.

Ainsi le *Guide d'aide à la féminisation (Femme..., 1999)* précise: «Au Québec et en Suisse *professeure*; en Belgique *professeur*. Le verbe *professer* s'entendant aujourd'hui au sens de 'enseigner', la forme *professeuse* est envisageable».

Une fois encore, l'usage a tranché optant pour une forme qui fait une entorse aux règles morphologiques du français et on peut émettre l'hypothèse que c'est une des raisons pour lesquelles cette forme fut plus lente à s'imposer que la forme *députée*. Dans un registre moins soutenu, le terme *la/une prof* n'a jamais posé problème, bien au contraire, puisque cette troncation contournait en quelque sorte l'épineuse question de la féminisation de ce suffixe problématique en *-eur*.

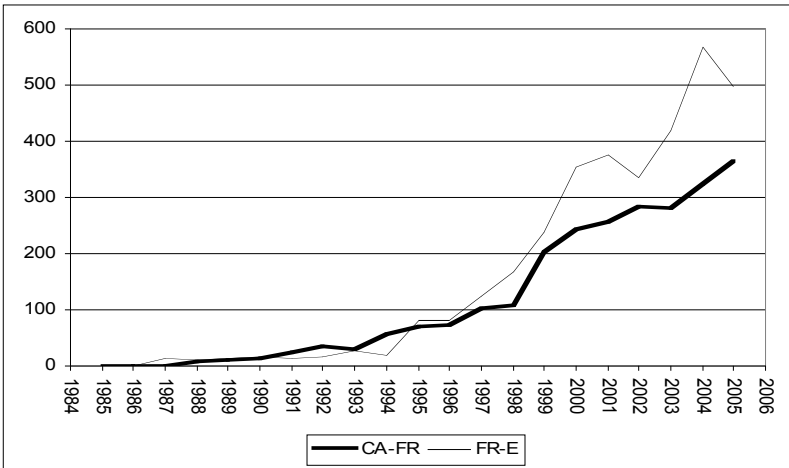
Le cas de divergence le plus intéressant en matière de féminisation langagière, en France et outre-Atlantique, peut s'illustrer par les variations féminines de la forme *chercheur*. Alors que pour d'autres langues romanes, la forme féminine attestée ne présente pas d'hésitation langagière, au sein de la communauté francophone, on observe deux formes qui se côtoient et progressent différemment: *chercheuse* et *chercheure*.

On pouvait lire, en 1907, dans le *Petit Larousse*: «Chercheur, euse adj. et n. Qui cherche: *les chercheurs d'or ont fait la fortune de la Californie*». En 2007, on observe une définition fort semblable dans le même dictionnaire: «Chercheur, euse n. Personne qui cherche qqch. Personne qui se consacre à la recherche scientifique. *Les chercheurs du CNRS*». Dans le *Petit Robert*, on peut lire: «Chercheur, chercheuse. Personne qui cherche. Elle est chercheuse».

La position des linguistes de part et d'autre de l'Atlantique n'est pas divergente, du fait que le nom *chercheur* correspond au verbe *chercher* avec lequel il est en rapport sémantique direct, la forme féminine doit se terminer par *-euse*. C'est cette directive que l'on rencontre dans le *Guide de féminisation* publié au Canada (L.-L. Larivière, 2005), comme on la rencontrait dans le *Guide d'aide à la féminisation* publié en France en 1999, et, dès 1986, l'Office Québécois de la langue française (OLQF) avait pris la décision de privilégier certaines formes, parmi lesquelles on peut citer *une chercheuse, une auteure, une professeure et une députée*.

Bien qu'attesté dans le *Petit Larousse* dès 1906, le nom *chercheuse* mit fort longtemps à s'imposer puisqu'il ne fut attesté dans l'hexagone et au Canada qu'à la fin des années 1980, en 1987 précisément. On observe des débuts hésitants, à la fois au Canada et en France, jusqu'en 1995, date à laquelle la progression fut plus régulière. Nous avons affaire avec cet exemple à un cas *a contrario* où le bon usage autorisait une forme que l'usage récusait en quelque sorte, puisque cette forme n'était pas attestée dans les écrits journalistiques. On peut émettre l'hypothèse que ce refus d'opter pour une forme féminine admise dans le cadre des règles de la morphologie française pourrait être attribué à certaines réticences émises par quel-

Tableau 3. Le mot *chercheuse*

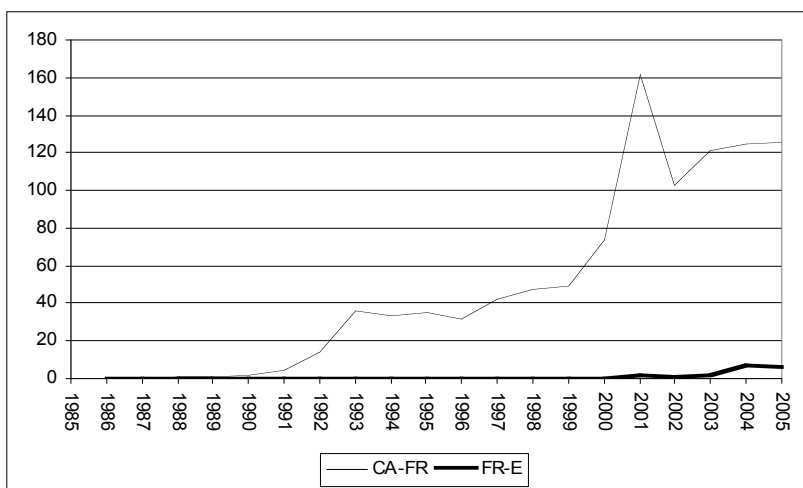


ques femmes qui furent et sont encore parfois hostiles à la féminisation linguistique, en alléguant que l'emploi de la forme féminine dévalorise la fonction qu'elles occupent. Le terme *chercheuse* aurait ainsi pu être perçu comme porteur de connotations moins sérieuses, voire moins valorisantes que le mot *chercheur*. Citons à titre d'exemple Hélène Carrère d'Encausse qui prit partie publiquement contre toute tentative de féminisation.

Hélène Carrère d'Encausse a été nommée secrétaire perpétuel de l'Académie française en remplacement de Maurice Druon, démissionnaire. Première femme à accéder à ce poste, elle souhaite se faire appeler 'Madame le secrétaire' évitant ainsi la féminisation des titres contre laquelle son prédécesseur avait mené l'offensive («Le Nouvel Observateur», 1999).

Alors que *chercheure* fait quasiment figure d'absente dans la presse européenne francophone puisque seules deux formes y sont attestées en 2001, la situation est fort divergente au Canada. Dans la presse canadienne francophone, la forme *chercheure* est attestée depuis 1988, se trouve en progression constante depuis 1997 et a enregistré une montée en flèche à partir de 2001. Comment peut-on expliquer ce phénomène? Peut-être est-il attribuable au fait que l'OLQF avait préconisé certaines formations comme *directeure* et *réviseure* qui dérogeaient aux règles morphologiques établies, et que, par analogie, certains usagers de la langue ont adopté cette solution et lui ont donné cours dans la presse. C'est la raison pour laquelle le *Guide d'aide à la féminisation* publié en France en 1999 fait déjà mention du fait que la forme *chercheure* est également attestée et précise que «l'usage tranchera» (*Femme...*, 1999: 73).

Tableau 4. Le mot *chercheure*



Or, l'usage n'a pas véritablement tranché, il ne s'est pas fait uniforme, pour inconfortable que cette constatation soit pour les enseignant(e)s de française langue étrangère, qui sont toujours à l'affût de la forme «correcte» à enseigner et pour qui ce foisonnement langagier de formations féminines constitue une source d'hésitation, voire de confusion.

Si l'usage ne semble pas uniforme pour la formation du féminin de *chercheur*, une plus grande diversité émerge lorsque nous examinons toutes les formes féminines recensées pour *auteur*.

La première édition du *Petit Larousse*, en 1906, donnait la définition suivante de ce mot: «auteur n.m. 1. Celui qui cause une chose: l'auteur d'un accident en est responsable. 2. Ecrivain, homme ou femme, qui a fait un livre, une oeuvre quelconque. 3. Adjectiv.: femme auteur».

En 1981, la forme féminine n'était toujours pas attestée, ainsi peut-on lire dans *L'Anti-Fautes*, sous l'entrée «auteur»: «n. m. Pas de forme pour le féminin. On dira donc: Colette est mon auteur préférée. Elle est l'auteur de nombreux romans. Une femme auteur peut être élue à l'Académie française».

Et, dans le *Petit Robert* de 2004: «auteur, n.m., rare autrice, n. f. Rem la forme féminine est autrice (lat. *auctrix*). On la rencontre parfois aux sens 2, 3 et 4; on trouve aussi une auteure sur le modèle québécois».

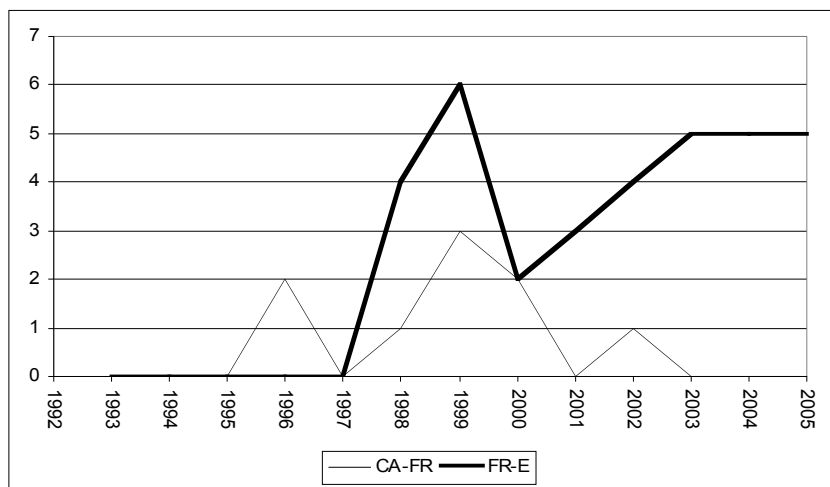
Comme le faisait remarquer Rémy de Gourmont (1950), les réticences à féminiser le mot auteur sont surprenantes: «Nous avons fait actrice, cantatrice, bienfaitrice, et nous reculons devant autrice [...]. Autant avouer que nous ne savons plus nous servir de notre langue».

L'interrogation de la base de données fait ressortir que le mot *autoresse* a pratiquement disparu par désuétude en Europe puisque l'on ne relève que 3 occurrences entre 1993 et 2005, et que l'on ne dénombre qu'une seule occurrence en 1993 dans la presse du Canada français. Cette disparition s'inscrit dans la mouvance du suffixe féminin *-esse* dont les connotations péjoratives ont assuré la régression dans l'usage. Certaines formes perdurent cependant, telles «poétesse n.f. Femme poète» (*Petit Larousse*, 2007).

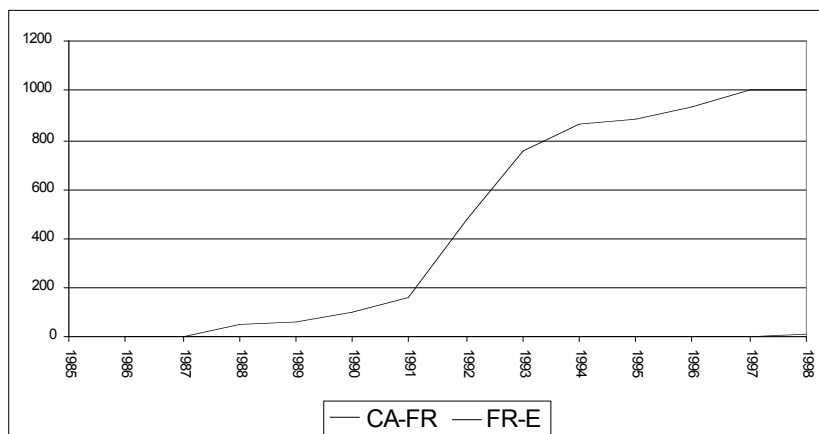
Il en est de même pour le terme *auteuse* qui n'est guère attesté, puisque nous n'enregistrons que 4 occurrences dans les archives de presse du Canada français, aux mêmes dates, et un chiffre légèrement plus élevé: 9 occurrences, pour ce qui est de la presse francophone en Europe.

Par contre, le terme *autrice* connaît une évolution différenciée au Québec et au Canada français. Au Canada, en dépit du *Guide de féminisation* (Larivière, 2005) très prescriptif, qui dénonce la formation *auteure* comme allant à l'encontre des règles de formation du féminin, on privilégie cette formation dite irrégulière. En Europe, *a contrario*, *autrice*, qui est apparue dans la presse en 1998, semble se maintenir, bien que les occurrences y soient encore rares.

Pour ce qui est de la formation féminine *auteure*, la première attestation se fit jour en France en 1997, alors qu'elle fit son apparition au Ca-

Tableau 5. Le mot *autrice*

nada dès 1987. On peut avancer l'hypothèse que, dès 1986, l'OLQF avait conseillé de privilégier certaines formes comme «une auteure». Donc au Québec, l'emploi de la forme *auteure*, encouragée par l'OLQF mais décrite par certaines linguistes comme faisant une entorse aux règles morphologiques¹, s'est imposée progressivement surtout depuis le début des années 1990.

Tableau 6. Le mot *auteure*

¹ Les linguistes font remarquer que cette forme en *-eure* s'écarte des règles de la morphologie du français, puisque seul un adjectif peut avoir une forme féminine en *-eure*.

Tableau 7. *Auteure* dans la presse francophone européenne

	6 mois	2 ans	5 ans	Toutes les archives
Les Échos	0	3	4	4
Le Temps	33	121	210	229
Le Soir	86	189	255	265
Libération	78	278	608	642
Le Point	2	5	6	6
Le Nouvel Observateur	5	8	8	8
Le Monde	32	161	288	314
Le Figaro	3	12	25	31
La Croix	2	6	11	11
L'Humanité	28	142	320	346
L'Express	4	15	25	29
Courrier International	7	13	16	16

En Europe, on observe que la forme s'impose dans les quotidiens en Belgique («Le Soir») et en Suisse («Le Temps»). Par contre, en France, certains quotidiens conservateurs («La Croix» et «le Figaro») semblent plus réticents à employer des formations féminines relativement récentes. Cette constatation corrobore nos recherches effectuées antérieurement. L'analyse de données quantitatives sur un corpus tiré du «Figaro» en 1999 fit ressortir que, dans tous les cas de féminins perçus comme problématiques, à savoir essentiellement des féminins de professions qui étaient autrefois l'apanage des hommes, la solution choisie par les journalistes consistait à désigner une femme qui occupait une profession de ce genre par un terme masculin. Ceci fut d'ailleurs longtemps la position des lexicographes. C'est ainsi que Madeleine Albright, citée 9 fois dans le corpus sélectionné, était mentionnée 8 fois au masculin (*le secrétaire d'État*) et une seule fois au féminin (*la secrétaire d'État*). Les travaux de recherche sur le quotidien «Le Monde» en 1997 et 1998 (Gervais, 2001), en revanche, indiquaient clairement que les formes masculines utilisées pour désigner des femmes étaient en nette régression (Gervais, 2005).

Le paysage linguistique pour ce qui a trait à la féminisation laisse apparaître des usages variés correspondant à diverses variations:

- dans le temps, par exemple la féminisation minimale des années 1980 en France diffère de la féminisation maximale qui prévaut dans les années 1990;
- dans l'espace, la féminisation revêtant des manifestations diverses au Canada et en Europe par exemple.

D'autre part, le processus de féminisation se met en place à des rythmes variés en fonction des réticences sociales ou institutionnelles et des embûches rencontrées sur son parcours. Citons l'opposition à la féminisation émanant de locutrices qui prennent position contre cette avancée langagière pour des raisons idéologiques. La forme féminine représentant pour ces dernières un rabaissement de leur profession ou fonction sur la hiérarchie sociale, le terme *rédactrice* par exemple, jouirait à leurs yeux d'un prestige moins grand que le terme *rédacteur* qui aurait des connotations mélioratives.

De même qu'il n'y a pas un français unique mais des variétés de français, qu'elles soient sociales, régionales à l'intérieur de l'hexagone et en dehors de ses frontières, on observe que le vent de féminisation qui souffle depuis une vingtaine d'années au sein de l'espace francophone est loin d'être uniforme. La problématique s'est, semble-t-il, déplacée et ne se situe plus dans l'opposition entre le *bon usage* et l'usage fautif. On enregistre à l'heure actuelle un foisonnement de formes qui témoignent d'une part de la vitalité de la langue française et de sa souplesse morphologique, et d'autre part, de son affranchissement du carcan prescriptif qui la gênait aux entournures. Non seulement le mot *une députée* n'est plus considéré comme un barbarisme par les usagers de la langue mais ces derniers sont confortés dans leur choix langagier par le fait que les dictionnaires d'usage ont suivi et entériné la mouvance de l'usage et, de ce fait, l'ont renforcée. Locuteurs et locutrices se sont en quelque sorte appropriés la féminisation et n'ont eu cure des avertissements de l'Académie ou autres voix discordantes. La voix du *bon usage* est restée sans écho. Certains persistent à interpréter cette libération comme une sorte de dévergondage langagier puisque, pour eux/elles, toute infraction aux règles de la morphologie constitue une forme de dégénérescence. Certaines linguistes déplorent également le manque d'harmonisation en matière de féminisation au sein de l'espace francophone et aspirent à une féminisation uniforme et conforme aux règles morphologiques.

La tendance enregistrée à travers cette étude quantitative permet de démontrer l'absence de féminisation unique dans le monde francophone ainsi que le triomphe de l'usage sur la norme prescriptive. Aux dires d'Antonine Maillet:

La féminisation se fait multiple au sein de l'espace francophone (Maillet, 2001: 172).

Bibliographie

- Aebischer, Verena (1983), *Bavardages: sens commun et linguistiques*, in V. Aebischer et C. Forel, éd., *Parlers masculins, parlers féminins?*, Delachaux et Niestle, Paris.
 — (1985), *Les femmes et le langage*, Presses Universitaires de France, Paris.
Biblio branchée [base de données sur cédérom], CEDROM-Sni, Montréal.

- Circulaire de 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, «Journal officiel de la République française», 16 mars 1986, p. 4267.
- Dictionnaire féminin-masculin des professions, titres et fonctions* (1999), T. Moreau, dir., Editions Métropolis, Genève.
- Femme, j'écris ton nom: guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions* (1999), CNRS / INALF, La documentation française, Paris.
- Gervais, Marie-Marthe (1993), *Gender and language in French*, in C. Sanders, éd., *French today; language in its social context*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 121-138.
- (2001), *Le Monde et la féminisation des titres: étude comparative 1997-1998*, in N. Armstrong, C. Bauvois et K. Beeching, éd., *La langue française au féminin*, L'Harmattan, Paris, pp. 151-166.
- (2002), *Liberté, Egalité, Sororité: A New Linguistic Order in France?*, «Women and Language», vol. XXV, n.1, Spring 2002, pp. 1-7.
- (2005), *Diversité culturelle et féminisation langagière*, in M-F. Labouz, M. Wise, éd., *La diversité culturelle au question(s)*, Bruylant, Bruxelles, pp. 61-78.
- Gourmont, Rémy de (1950), *Esthétique de la langue française*, Mercure de France, Paris.
- Grevisse, Maurice (2004), *Le Bon Usage*, Gembloux Duculot, Paris.
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (1989), *Une aventure linguistique: la féminisation des noms de métier, titres et fonctions en français contemporain*, «Terminologie et traduction», 2, pp. 91-145.
- L'Anti-Fautes. Dictionnaire du bon français* (1981), Girodet, Jean, Bordas, Paris.
- Larivière, Louise (2005), *Guide de féminisation des noms communs de personnes*, Québec, Canada.
- «Le Figaro», 9 janvier 1998, *Lettre au Président de la République*.
- «Le Nouvel Observateur», 28 octobre/3 novembre 1999.
- Le Petit Larousse* (1906), Larousse, Paris.
- Le Petit Larousse Illustré 2007* (2006), Larousse, Paris.
- Le Petit Robert 2004. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (2003), Paul Robert, dir., Dictionnaire Le Robert, Paris.
- Maillet, Antonine (2001), *La langue française vue d'ailleurs*, 100 entretiens réalisés par Patrice Martin et Christophe Drevet, Emina Soleil, Tarik Editions, Casablanca.
- Martin, André et Dupuis, Henriette (1985), *La féminisation des titres et les leaders d'opinion: une étude exploratoire*, Office de la langue française (Langues et Sociétés), Québec.
- Mettre au féminin: guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* (1994), Direction générale de la Culture et de la Communication, Service de la langue française, Bruxelles.
- Niedzwiecki, Patricia (1994), *Au féminin! Code de féminisation à l'usage de la francophonie*, A.G. Nizet, Paris.
- Roudy, Yvette (1984), *Plus qu'une simple affaire de langage*, «Medias et Langage», n. 19-20, pp. 26-30.
- Titres et fonctions au féminin: essai de l'orientation de l'usage* (1986), Office de la langue française, Québec.

DICTIONNAIRES D'HOMMES ET/OU DE FEMMES:
PARCOURS HISTORIQUE, BIBLIOGRAPHIQUE
ET HEURISTIQUE

Jean Pruvost (Cergy Pontoise)

La plupart de mes collaboratrices (ou de mes collaborateurs plutôt) sont des femmes. Alors vous allez me dire: vous le faites exprès? de quoi s'agit-il? (Josette Rey-Debove, «Journée des dictionnaires», 1994).

À la fin du siècle dernier, en 1998, une très jeune femme soutenait une thèse devant un jury d'hommes: Henri Meschonnic, Jacques Labelle, Alain Rey et moi-même. Ce jury décernait les plus vives félicitations à la candidate. De cette thèse devait naître deux ans plus tard, sur ma suggestion, un ouvrage faisant référence, intitulé *Dictionnaires de langue française du Canada* (Champion, 2001). C'est cette même jeune femme, Annick Farina, devenue *lexicologue*, *lexicographe* et *métalexigraphe* qui copilote au début du siècle suivant un Colloque en me faisant l'honneur d'y participer, un colloque portant sur le lexique et les femmes.

Très beau et très utile sujet, car comme on peut le constater, la langue est à cet égard trompeuse. En effet, qu'il s'agisse d'être spécialiste des mots, *lexicologue*, ou de faire des dictionnaires, donc de se montrer *lexicographe*, ou enfin de les analyser scientifiquement, comprenons être *métalexigraphe*, voilà trois mots savants qui sont épiciènes. Pourtant cette dernière caractéristique qui porte sur l'indifférence du genre, féminin ou masculin, ne masque en rien la réalité, parce que dans les faits, le dictionnaire a très longtemps été seulement écrit et lu par des hommes. D'où la nécessité aujourd'hui d'étudier l'évolution des dictionnaires quant au rapport établi entre les hommes et les femmes.

Notre intérêt pour le sujet est d'autant plus vif qu'il repose sur quelques impulsions auxquelles nous avons été très sensible. La première vient de Josette Rey-Debove qui, lors de la première «Journée des dictionnaires», en 1994, s'exprimait de manière vigoureuse sur ce thème comme en témoigne l'épigraphe placée en tête de cet article: ce fut en ce qui me concerne le début d'une interrogation. Une deuxième impulsion est venue des activités lexicographiques et métalexigographiques conduites à Cergy, dans un milieu principalement féminin, sans en écarter l'aventure lexicographique du *Nouveau Littré* à laquelle nous n'avons pas donné suite. Enfin, la troisième et dernière impulsion vient de la glane régulière opérée au cœur des dictionnaires d'hier et d'aujourd'hui, avec parfois des trouvailles surprenantes et révélatrices.

Ainsi stimulés, nous commencerons ce voyage à travers mots et dictionnaires par une radiographie des dictionnaires français depuis le XVII^e siècle, avec ce regard particulier consistant à examiner quelle place est faite à la femme dans la lexicographie générale, qu'il s'agisse de l'élaboration des dictionnaires ou de leur contenu.

Une deuxième étape s'imposera ensuite du côté de la lexicographie «spécialisée», avec en l'occurrence la présentation de dictionnaires ayant pour thème «les femmes», dictionnaires tantôt incongrus, tantôt étonnants, mais toujours révélateurs.

On pourra alors et enfin se livrer à quelques remarques personnelles en guise de conclusion.

1. L'histoire des dictionnaires: de la genèse masculine à l'émergence féminine

1.1 La genèse dictionnaire: des hommes et du Droit

La genèse dictionnaire est sans ambiguïté: les dictionnaires occidentaux sont nés des dictionnaires bilingues. C'est-à-dire, d'une part, des dictionnaires latin-français puis français-latin dont les clercs avaient besoin pour mieux dominer une langue qu'il fallait maîtriser, le latin et, d'autre part, des dictionnaires plurilingues incluant des langues vivantes parlées en Occident, dictionnaires dont les humanistes avaient besoin pour voyager en Europe. Citons par exemple le *Dictionarium* ou *Dictionnaire polyglotte* (1502) de l'érudit italien Ambrogio Calepino, maintes fois réédité avec pas moins de onze langues mises en parallèle dans l'édition de 1588. Les dictionnaires sont alors faits par les hommes pour les hommes, et ces ouvrages constituent indéniablement des outils propices à de meilleures prises de pouvoir.

En vérité, le dictionnaire, œuvre éponyme par excellence, est d'emblée du genre masculin – le *Calepino*, le *Robert Estienne*, le *Richelet*, le *Furetière*, etc. – et la persistance du fait reste encore particulièrement nette en France, une France qui n'a pas encore, au moment où commence le XXI^e siècle, son dictionnaire étiqueté d'un patronyme féminin, à la différence de l'Espagne par exemple¹.

On ajoutera que, à la faveur de l'édit de Villers-Cotterêts promulgué en 1539 par François I^{er}, édit qui impose le français comme langue de la loi et de la justice, ce sont indirectement les avocats, les hommes de lois, et ce faisant donc des hommes, qui seront les premiers à faire œuvre lexicogra-

¹ Le dictionnaire de María Moliner fait effectivement autorité en Espagne. Le 10 février 1981, dans le journal «El País», Gabriel Garcia Marquez publiait un article élogieux intitulé: *Una mujer de fabula* dans lequel il signalait combien, en étant élue à l'Académie de la langue en 1972, elle avait rompu «une vénérable tradition machiste».

phique, de par le fait même qu'ils sont les tout premiers à être obligés de normaliser la langue française. On n'oubliera pas en l'occurrence que Jean Nicot, qui reprend le *Dictionnaire françoislatin* de Robert Estienne (1539) pour nous offrir le premier dictionnaire n'ayant pas dans son titre le mot *latin*, le *Thrésor de la langue françoise*, est par sa formation et par sa fonction, ambassadeur du Portugal, un homme tourné vers le Droit.

1.2 La trilogie fondatrice du XVII^e siècle: quelques extraits éloquents

Nos trois premiers dictionnaires monolingues vont naître dans le contexte du Grand Siècle, normalisant et centralisateur. Ainsi, c'est tout d'abord Richelet qui nous offre, en 1680, le prototype du «dictionnaire de langue», assorti de citations; puis c'est, à titre posthume, au tour de Furetière de s'illustrer en 1690 avec en quelque sorte le premier «dictionnaire encyclopédique», accordant à la chose ou à l'idée nommée le primat sur l'usage du mot défini; enfin, en 1694, l'Académie française fait œuvre normative pour la langue en publiant la première édition de son dictionnaire, forgeant elle-même les exemples proposés à la suite des définitions.

Il suffit en vérité de feuilleter notre premier dictionnaire monolingue français, le *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses* de Pierre Richelet, paru en 1680, pour constater que le lexicographe impose alors une représentation de la *femme* qui ne connaît pas la nuance. La première définition lexicographique qui en est offerte, définition célèbre, donne en effet le ton pour plus de deux siècles: «Créature raisonnable faite de la main de Dieu pour tenir compagnie à l'homme». Et suit un exemple éloquent quant au sentiment de supériorité masculine que le lexicographe reflète avec l'impudente assurance du moment: «Prendre une femme est une étrange chose, & c'est bien fait d'y songer toute sa vie».

Quant à la définition de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694), un dictionnaire qui aux yeux des Académiciens devrait fixer la langue et le sens des mots, elle se veut physiologique et à tonalité moralisatrice dans le cadre des exemples forgés: «Femme s. f. La femelle de l'homme. Dieu tira la femme de la costé à Adam, les femmes sont naturellement timides. [...] La fréquentation des femmes débauchées est fort dangereuse».

À cette «information» et à ce discours direct des premiers lexicographes correspondent par ailleurs force remarques indirectes au détour de tel ou tel mot pour lequel on ne s'attend pas à voir surgir une remarque que l'on qualifierait aujourd'hui de sexiste. Il suffit par exemple de consulter l'adjectif «imbécile» chez Richelet pour que, sitôt la définition donnée – «Sot, benêt qui a perdu un peu du bon sens» – apparaisse un exemple qui démarque à quel sexe s'attribue de préférence l'adjectif pour le lexicographe: «Elle est imbécile».

Au reste, la comparaison avec le *Dictionnaire de l'Académie* ou le *Dictionnaire universel* de Furetière (1690) va dans le même sens. Y est en effet systématiquement et immédiatement cité, pour le mot *imbécile*, le «sexu imbécile»: «On appelle aussi le sexu imbécile, les femmes» précise Furetière qui, certes, comme l'Académie donne à ce mot le sens de «foible et sans vigueur», mais aussi d'«esprit foible». Et si le premier exemple qui vient à l'esprit de Richelet pour illustrer l'adjectif *imbécile* est féminin, il suffit de se reporter à l'adjectif «intelligent» pour qu'en symétrie tout à fait éloquente, l'exemple choisi pour illustrer immédiatement la définition, «qui a du bon sens & de la pénétration», soit au masculin: «Il est intelligent».

De fait, en lisant de part en part le *Dictionnaire universel* de Furetière, la démarche constatée du lexicographe a presque valeur de loi constante: toutes les qualités sont en effet attribuées aux hommes et tous les défauts se reportent sur le trio significatif constitué par les femmes, les enfants et les «vieillards».

Ajoutons que Richelet et, à un moindre degré, Furetière, ont parfois le propos égrillard voire libidineux. Qu'on en juge sur pièce à l'article «fillette», traité en deux lignes éloquentes: «Jeune fille. [En matière d'amourette, vive la simple fillette]²», suivi, deux articles plus loin, par «filleule, fillole», présenté tout aussi lapidairement: «Le bel usage est pour filleule [Ma filleule est belle]. Citons encore à l'article «farfouiller», «fouïller, chiffonner, manier, patiner [Il la baise & la farfouille]».

1.3 De l'influence des femmes aux XVII^e et XVIII^e siècles

La trilogie fondatrice, Richelet et son *Dictionnaire des mots et des choses* (1680), Furetière et son *Dictionnaire universel* (1690), l'Académie et sa première édition du dictionnaire de l'usage (1694), correspond de fait à un ensemble de dictionnaires rédigés tout entiers sur le mode masculin, comme nous venons de le constater, et cela dans un contexte où toute autre formule n'était pas même imaginable. Il n'en reste pas moins que, peu ou prou, les auteurs des premiers dictionnaires monolingues sont tous héritiers des précieux et des précieuses, ces dernières ayant comme on le sait fortement contribué à policer la langue dans le droit fil de Malherbe.

En réalité, cette langue du XVII^e siècle, dénégologisée et dégasconnée, périphrastique et hostile aux mots bas, est bien née en partie dans les salons de la Marquise de Rambouillet, et d'une certaine manière, la nomenclature et les définitions du dictionnaire en sont aussi à terme les réceptacles. Il n'est pas sans importance en effet de rappeler que la littérature courtoise, de même que la «langue de l'honnête homme», ont pris de

² Richelet présente tous ses exemples entre crochets.

facto leur source auprès des femmes qui imposèrent à la fois une attitude et un mode langagier.

Une remarque significative est certes constamment faite à propos de l'Académie qui serait issue, dit-on, d'un groupe de célibataires endurcis, réunis autour de Conrart et Boisrobert, et dans l'impossibilité d'échapper à la volonté de Richelieu de les constituer en Académie, à l'instar de *la Crusca* à Florence. Mais soulignons que Vaugelas, qui va faire autorité en matière de langue tout au long du XVII^e siècle et qui sera par ailleurs le premier rédacteur du *Dictionnaire de l'Académie française*, affirmera sans hésiter dans ses *Remarques sur la langue française* (1647) que «dans les doutes de la langue, il vaut mieux, pour l'ordinaire, consulter les femmes et ceux qui n'ont point étudié que ceux qui sont bien savants, en la langue grecque et en la latine». Il s'agit effectivement de s'appuyer sur des «personnes qui parlent bien français» en tant que «témoins de l'usage beaucoup plus fidèles et plus croyables» que ceux plus ou moins «corrompus» par le commerce d'autres langues mortes, et par l'éventuel pédantisme qui en résulte.

Ainsi, l'émergence du genre dictionnaire doit-elle être aussi analysée en fonction du prisme féminin/masculin. L'évolution même de ce type d'ouvrage, qui répond au besoin manifesté au XVII^e siècle d'un code linguistique à installer en parallèle à un état monolingue et normalisateur, peut en effet être appréhendée comme la lente reconquête d'un pouvoir dont les véritables inspiratrices, les femmes, ont été dépossédées.

Dans la continuation du Grand Siècle, le Siècle des Lumières n'aboutira pas plus à la reconnaissance attendue. Les Pères jésuites du *Dictionnaire de Trévoux* et le couple encyclopédique d'Alembert et Diderot, sans oublier l'Académie et sa cinquième édition confisquée par la Révolution pour y ajouter un «Supplément» consacré aux mots de la Révolution, restent de fait encore sous l'emprise forte des hommes. Rappelons pourtant que les salons, qui tiennent alors une si grande importance dans l'échange des idées et dans la normalisation de la langue de culture – celle que retient et fixe l'auteur d'un dictionnaire –, sont en partie au pouvoir ferme et discret des femmes.

Et l'on pense par exemple au salon de la Duchesse du Maine (de 1699 à 1753), petite-fille de Condé qui, à la «cour de Sceaux», accueille bon nombre des écrivains de l'époque, et fit de son salon un haut lieu de conversations brillantes. Il faudrait également signaler le salon de la Marquise de Lambert (de 1710 à 1733) qui souhaitait faire revivre l'idéal précieux de l'Hôtel de Rambouillet et où l'on venait discuter finement de la littérature. À sa manière, elle contribua ainsi au maintien de la langue classique. On ne saurait pas plus oublier Madame de Tencin (de 1726 à 1749), mère de D'Alembert – son fils naturel –, qui, après une jeunesse tumultueuse, soutenait ardemment toute discussion sur les idées nouvelles.

Dans son sillage, il y eut par ailleurs les salons que l'on qualifia *a posteriori* de «philosophiques», avec notamment celui de Madame du Deffand,

qui reçut rue de Beaune puis rue Saint-Dominique les écrivains, savants et philosophes de l'époque, soutenant sans hésiter ces derniers dans leurs initiatives malgré son goût pour le XVII^e siècle. Il conviendrait aussi de citer le salon de Mademoiselle de Lespinasse (de 1762 à 1776), entrée à l'âge de vingt ans au service de Madame du Deffand et qui attira chez elle des philosophes tels que d'Alembert, Turgot, Marmontel, Condorcet, Condillac. Quant à Madame Geoffrin, fille d'un valet de chambre de la Dauphine et donc issue de la bourgeoisie, c'est assidûment qu'elle recevait le lundi les artistes et le mercredi les écrivains et les savants: son salon devint rapidement, de 1749 à 1777, un véritable centre de rayonnement européen des idées des philosophes, qu'elle n'hésita pas à subventionner..

On le constate, les femmes ont eu au cours des XVII^e et XVIII^e siècles une très forte influence, indirecte, elles ont harmonisé les débats, les courants littéraires et philosophiques du moment, elles ont donné le ton, et la langue française leur est redevable de cet échange fructueux au sein de l'intelligentzia. Avant que n'éclate la Révolution française, moment privilégié d'un idéal à assouvir mais aussi d'une violence indéniable, elles eurent assurément un rôle que l'on n'a pas suffisamment rappelé.

1.4 Au XIX^e siècle: un même regard trop souvent ironique et condescendant

Si l'on parcourt le XIX^e siècle, du *Dictionnaire universel de la langue française* de Boiste (1800) au *Dictionnaire général de la langue française* de Hatzfeld et Darmesteter (1900), c'est bien encore et toujours «le» lexicographe qu'il faut présenter avec, au milieu du gué, deux fondateurs et deux ouvrages éponymes, le *Littré* (1873) et le *Larousse* (1876). Avant cependant que l'on bénéficie de leur perception républicaine et positiviste, un lexicographe hors norme, Maurice Lachâtre, apportait sa contribution et son éclairage à la fois particulier et révélateur d'une période.

1.4.1 Maurice Lachâtre et la femme-mère

La première moitié du siècle s'est lexicographiquement caractérisée par la prolifération de dictionnaires que l'on a pu qualifier *a posteriori* d'«accumulateurs de mots». Généralement de qualité médiocre, l'objectif principal de ces dictionnaires était en effet d'offrir la nomenclature la plus importante, souvent au mépris de la qualité définitoire. Parmi ces ouvrages, il faut cependant distinguer, en 1858, le dictionnaire de Maurice Lachâtre, socialiste saint-simonien ayant fondé un phalanstère sur ses terres, en Gironde, condamné plusieurs fois à l'exil pour ses idées considérées comme subversives.

La consultation de son *Dictionnaire français illustré, Panthéon scientifique, littéraire, biographique* avec, en guise de préface la reproduction de la *Lettre*

de l'auteur aux abonnés et un développement intitulé *Instruction pour les mères de famille*, laisse pour le moins perplexe. Si en effet, dans ladite *Instruction*, il recommande à la mère de famille «qui désire faire apprendre à lire et à écrire à un enfant» de lui faire recopier une fable de La Fontaine ou une chanson de Béranger, et bien entendu des passages de son *Dictionnaire français illustré* où sont consignées «des biographies de grands citoyens, des philosophes, des inventeurs, des ouvriers célèbres, des bienfaiteurs de l'humanité», en vérité la lecture de l'article «femme» est sans ambiguïté quant aux conceptions du moment.

«Femme. s.f. (pr. fame; du lat. *foemina*, qui vient de *foetare*, produire, parce que sa destination naturelle est d'engendrer). La femelle de l'homme». Lachâtre ajoute alors un commentaire qui mêle la prise en considération de la condition féminine et un jugement à tout le moins révélateur de l'idéologie française dominante du moment: «La femme chez les sauvages est une bête de somme; dans l'Orient, un meuble, et chez les Européens, un enfant gâté». Ici, l'exemple prend une dimension hybride, forgé tout en même temps qu'il paraît cité, à mi-chemin du proverbe qui fait force de loi.

Par ailleurs, le commentaire philosophique auquel se livre Lachâtre et qui termine l'article reflète bien l'opinion généralement admise au cours du XIX^e siècle: «Considérée philosophiquement, la *femme* est la tige essentielle, primordiale de notre espèce, comme toute femelle elle est, parmi les animaux et les plantes, le centre, l'essence principale de leurs espèces. Elle est la dépositaire, la matrice originelle des germes et des œufs d'où naît et se renouvelle le genre humain. Source féconde et sacrée de la vie, la femme est la créature la plus respectable de la nature, c'est d'elle que découlent les générations sur la terre: c'est Ève ou l'être vivifiant et qui nous réchauffe dans son sein, qui nous allaite de ses mamelles, nous recueille entre ses bras et protège notre enfance dans le giron de son inépuisable tendresse. C'est pour ce rôle important et sublime, d'élever le genre humain et d'en être le plus bel ornement, que la femme est physiquement et moralement organisée». On ne peut discours plus laudateur et plus restrictif à la fois... Pourtant, il incarne sans doute assez justement la «doxa» du moment.

1.4.2 L'Académie française, témoin d'un usage qui évolue lentement

Deux décennies plus tard, en 1878, lorsque paraît la 7^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, qui correspond à l'ère du progrès économique, social et politique, évoqué complaisamment dans presque toutes les préfaces des dictionnaires de cette période, la définition de la femme n'a pas varié. Elle y reste, depuis 1694, «la femelle, la compagne de l'homme». Quant aux exemples qui accompagnent cette définition, ils demeurent éloquents avec cependant une timide percée de la «femme auteur» et de la «femme poète».

Voici en l'occurrence la série d'exemples donnés pour illustrer cette définition: «Dieu tira la femme de la côte d'Adam. Les femmes sont naturellement timides. Il y a plus de femmes que d'hommes dans telle ville. Les maladies des femmes. Un caprice de femme. Une femme mariée. Une jolie femme. Une belle femme. Une grande femme. Une femme coquette. Une femme auteur. Une femme peintre. Une femme poète. La parure d'une femme. Des habits de femme. Un homme habillé en femme. Ce sultan avait un grand nombre de femmes dans son harem. Il est fort amoureux de cette femme. Sa mère est une excellente femme. Une femme bonne et charitable. Elle n'est pas femme à se laisser séduire. Cet homme est adonné au vin et aux femmes». Une telle liste se révèle de fait tout aussi utile à l'historien qu'au linguiste.

1.4.3 *Émile Littré: un double discours*

Émile Littré, tout en étant plus délicat, n'échappera pas à la représentation qui l'emporte en cette fin du XIX^e siècle. La femme y devient certes «L'être qui dans l'espèce humaine appartient au sexe féminin», mais elle reste, derrière le point virgule, «la compagne de l'homme». Suivent alors des citations choisies par Émile Littré qui ne sont guère flatteuses pour la femme, avec toute cette ambiguïté de l'exemple cité et non forgé, théoriquement représentatif de la langue et manifestement moyen d'expression très subjectif pour faire passer consciemment ou inconsciemment les convictions politiques et personnelles du lexicographe.

En l'occurrence, les citations choisies par Littré s'orientent bien, semble-t-il avec une certaine complaisance, du côté du lecteur-acheteur. Quelles sont par exemple les trois premières citations choisies par Littré, positiviste et républicain? «Et perdez-vous encor le temps avec des femmes? CORN. Hor. II, 7. Que la vengeance est douce à l'esprit d'une femme! ID. Cinna, V, 2. Mon père, je suis femme et je sais ma faiblesse, ID, Poly., I. 4».

Et l'article «femme», très nourri de citations réunies pour les 17 acceptions données au mot, se termine comme il se doit avec la partie historique à laquelle Émile Littré tenait par-dessus tout. C'est ainsi que l'article peut se conclure avec une dernière citation, en réalité inutile mais bien installée dans les esprits et s'inscrivant dans la même veine complaisante: «Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie, François I^{er}».

1.4.4 *Pierre Larousse, le progressiste encyclopédiste et la femme reproductrice*

Dans cette même période qui se signale pourtant par un progrès certain dans l'ouverture d'esprit et dans le domaine de la démocratie, l'un de ses représentants les plus ardents et estimés, proudhonien et républicain sans

concession, Pierre Larousse, fera lui aussi preuve d'un singulier conservatisme de pensée à propos de la «femme».

Le très long article qu'il consacre au mot *femme*, d'abord présenté en tant que mot de la langue, puis sous son aspect encyclopédique et historique, constitue en réalité une sorte d'essai et de compendium de l'idéologie régnante parmi les esprits progressistes de la fin du siècle. Il traduit en vérité de manière évidente que le progrès ne passe pas encore par la reconnaissance d'une égalité des sexes. L'article «femme» est au reste l'un des plus longs des 17 volumes du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* et il fera l'objet d'un tirage à part.

Ainsi, après avoir donné l'étymologie de manière à ce qu'on perçoive bien la fonction nourricière et allaitante de la femme, cet article démesuré offre une première définition au mot *femme*: «Femelle de l'homme, être humain organisé pour concevoir et mettre au monde des enfants». À cette première acception font écho force citations qui, à la manière de Littré, trahissent une misogynie complaisante dans le ton du siècle, mi-gaulois, mi-moqueur. La seconde définition est suivie de citations de même facture: «Collectiv. Femme en général, ensemble des personnes du sexe féminin: J'ai trouvé la FEMME plus amère que la mort. (Ecclésiaste). La FEMME est quelque chose d'éternellement changeant. (Virgile)». Et succèdent nombre de citations de même veine.

Ce ne sont pas moins de treize pages sur quatre colonnes que Pierre Larousse consacra ensuite à la femme dans les parties encyclopédique (*Encycl.*) et historique (*Histor.*) censées offrir le point de vue scientifique et culturel le plus récent et le plus complet sur le sujet. Ce développement présenté comme une étude – qui mériterait une enquête très fine pour faire la part de la «doxa» du moment de celle que répand Larousse – représente un monument du scientisme, rassemblant de fait sous une forme rationnelle maints poncifs.

Pierre Larousse y compare d'abord l'homme et la femme sur un plan physiologique en insistant entre autres sur des différences permettant de marquer une supériorité intellectuelle de l'homme et d'insister sur la fonction essentiellement reproductrice de la femme: «Chez l'homme, la taille est généralement plus élevée que chez la femme; le crâne est aussi plus développé et renferme une plus grande quantité de cerveau. [...] Le corps de la femme peut être circonscrit par un ovale dont le plus grand diamètre est au bassin».

Dans cet article, qui aujourd'hui susciterait une ire légitime des femmes et qui, notons-le, ne soulève alors aucune polémique, trahissant ainsi un certain consensus des «lectrices» et des «lecteurs», il énumère sans vergogne différents types de femme en fonction des climats du globe et des diverses races, de la «femme bretonne» à la femme «africaine», en passant par la «femme anglaise», comme s'il s'agissait de seuls objets de plaisir et de reproduction. Larousse y trahit même ses goûts de mâle bourguignon,

en n'hésitant pas à affirmer, sur le ton doctoral d'une autorité lexicographique, qu'«en France, les plus belles femmes habitent la Provence et le Languedoc³: brunes, en général, elles sont remarquables par l'expression du visage et la vivacité du regard. Plus actives et plus amoureuses que les femmes du Nord, elles ont moins de gorge et les extrémités bien moins développées que les Bretonnes et les Normandes». On ne procéderait pas autrement pour décrire les races bovines!

Lorsqu'il évoque l'Afrique, c'est, dans le même registre, pour souligner, avec une assurance d'encylopédiste qui nous paraît aujourd'hui effarante, que «les femmes, comme les hommes, de la race nègre, sont portées à la lascivité beaucoup plus que les femmes blanches. La nature semble avoir accordé aux fonctions physiologiques ce qu'elle a refusé aux fonctions intellectuelles de cette race». Enfin, lorsque, s'appuyant sur la réflexion de Proudhon, il aborde ensuite le thème de l'«infériorité intellectuelle de la femme», c'est pour assurer que «comme fait actuel, elle [l'infériorité intellectuelle] n'est pas contestée par les émancipateurs. Toute la question est de savoir si cette infériorité est accidentelle ou naturelle, si elle doit être attribuée à l'éducation et à la constitution sociale et peut disparaître par la réforme de l'éducation et des lois, ou si elle est le produit des causes organiques sur lesquelles le progrès social ne saurait avoir d'action».

À la lecture de cet article, il faut faire un effort pour se souvenir que Larousse passait pour l'un des esprits les plus avancés de cette fin de siècle. Le lecteur du XXI^e siècle a en effet peine à croire qu'il suffise d'avancer que l'éducation et la constitution sociale expliquent peut-être «l'infériorité intellectuelle de la femme», infériorité ressentie de toute façon comme une réalité indiscutée, pour que l'on soit considéré comme un homme de progrès.

1.5 Le XX^e siècle: des nouvelles lectrices aux femmes-lexicographes

1.5.1 De la «femme du monde» à la «femme-lexicographe»

La première moitié du XX^e siècle se résume à la percée démocratique des dictionnaires dans tous les milieux, et notamment grâce à la Maison

³ La remarque n'est pas vraiment isolée dans la littérature du moment. Ainsi, lorsque Robert Louis Stevenson raconte son *Voyage avec un âne dans les Cévennes* (1879), au moment où il pénètre dans la région languedocienne, il ne peut s'empêcher de signaler des transformations heureuses à cet égard: «j'évoluais sur le territoire d'une race différente [...] Même physiquement la transformation était plaisante. Je n'avais plus vu une jolie femme depuis que j'avais quitté le Monastier». Et l'auteur d'évoquer complaisamment le fait que les femmes qu'il rencontre désormais sont «plus distinguées que la moyenne des femmes» (Garnier Flammarion, 1991, pp. 131-132).

Larousse, qu'il s'agisse de dictionnaires en plusieurs volumes ou de dictionnaires en un volume. À cet égard, c'est à Claude Augé puis à son fils Paul que l'on devra la gamme des dictionnaires de toutes tailles qui va irriguer tous les marchés jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Parmi les dictionnaires les plus symboliques, on en retiendra un: le *Petit Larousse illustré*, né en juillet 1905. Il se trouve qu'avec la démocratisation du dictionnaire, un nouvel élément entre en jeu: la femme devient une lectrice et une consommatrice potentielles du dictionnaire, ce qui n'était pas réellement le cas au siècle précédent. Claude Augé en est très conscient et le *Petit Larousse* sera indéniablement l'un des premiers dictionnaires à toucher le public féminin. Il sera en effet mis à l'honneur dès sa parution dans la revue «*Fémina*» qui lui consacre une page entière, avec des reproductions en «*grandeur nature*» et un commentaire publicitaire à double sens: «*En partant à la campagne ou à la mer, toutes les femmes du monde voudront emporter ce charmant dictionnaire manuel*», les «*femmes du monde*» bénéficiant ainsi d'un sens élitiste ou géographique...

Vient une nouvelle étape, décisive, correspondant à la naissance de la femme-lexicographe. Il en va en réalité de la politique comme de la lexicographie, les femmes accèdent à cette dernière en s'insérant d'abord dans un univers exclusivement masculin, et la première femme réussissant à s'imposer en lexicographie française, Josette Rey-Debove, ne devra sa promotion qu'à sa compétence constatée dans le cadre d'un concours de recrutement organisé par Paul Robert. Ainsi, lorsqu'en 1952, ce dernier décide d'engager deux rédacteurs pour l'aider à rédiger son dictionnaire, préférant orienter ses espoirs vers de jeunes diplômés formés à ses méthodes plutôt que vers «*des professeurs chevronnés qui prétendent vous imposer leurs vues au lieu de se ranger aux vôtres*»⁴, il organise un concours annoncé dans «*Le Monde*» et «*Le Figaro*» et il repère tout d'abord Alain Rey, âgé de vingt-quatre ans à peine. Puis, un mois plus tard, souhaitant offrir un «*rattrapage*» aux candidats écartés, Paul Robert s'extasie: «*Quelle ne fut pas ma stupeur, deux jours plus tard, de lire un remarquable texte dénotant chez son auteur de rares qualités de style, de perspicacité! Il était signé Josette Debove*»⁵. C'est alors que la personne que Paul Robert avait chargé d'organiser ces recrutements avoue «*qu'il s'était stupidement braqué contre cette jeune fille*», sans savoir pourquoi, ajoute-t-il. Josette Debove, bientôt Rey-Debove, entrait pour ainsi dire dans cette entreprise lexicographique en forçant la porte, armée de son seul talent.

Aussi, sans y percevoir une quelconque revanche, lorsque je l'interrogeais en 1994, au cours de la première «*Journée des dictionnaires*», ses ré-

⁴ Paul Robert, *Au fil des ans et des mots*, 2. *Le grain et le chaume*, Robert Laffont, 1980, p. 22.

⁵ *Ibid.*, p. 31.

ponses prenaient-elles valeur symbolique. Nous reproduisons ici *in extenso* cet échange dans la mesure où il représente un témoignage inattendu et particulièrement pertinent pour notre propos :

Jean Pruvost: Un autre aspect atypique, c'est qu'il y a une très grande majorité de lexicographes hommes et très peu de lexicographes femmes. En 1984-1985, vous étiez membre de la Commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes, donc j'imagine que ce n'est pas sans résonance à l'intérieur du *Nouveau Petit Robert*.

Josette Rey-Debove: Je ne sais pas, c'est possible. Mais c'est plus grave que vous ne pensez, parce que ces dictionnaires ne sont faits que par des femmes: la plupart de mes collaboratrices (ou de mes collaborateurs plutôt) sont des femmes. Alors, vous allez me dire: «Vous le faites exprès, de quoi s'agit-il?» À quoi je réponds qu'il faut reconnaître aux femmes certaines qualités qui ne s'expriment pas souvent chez les hommes, c'est-à-dire la modestie, la ténacité, le contact avec le quotidien, par exemple – parce que n'oublions pas que les femmes font toutes les corvées. Donc, elles ont, si vous voulez, plus de facilité dans ce travail que les hommes. Et il n'y a pas, il faut bien l'avouer, de petit chef dans les équipes de femmes. En fait, quand j'ai introduit un homme dans une équipe de femmes, tout de suite tout s'est brisé, il a voulu commander, et tout le monde s'est plaint, j'avais beaucoup d'histoires. C'est vrai, même si j'exagère un peu... Mais je ne suis pas atypique parce que je suis une femme, je pense que je suis atypique à cause de ma formation et le fait qu'il y a trois ou quatre sujets qui dans ma vie m'ont constamment préoccupée, que je ne fais que ça et que j'y prends du plaisir.

En revendiquant ainsi sa place en fonction d'une compétence, sans oublier de valoriser quelques caractéristiques qui donnent à la femme-lexicographe une légitimité tout aussi pertinente que celle de l'homme, Josette Rey-Debove se plaçait bien là en militante d'un ordre à rééquilibrer.

1.5.2 *D'un ou d'une lexicographe pour la définition de l'homme ou de la femme*

Sans se présenter comme un défenseur de la condition féminine, en introduisant Josette Rey-Debove dans son «phalanstère de jeunes linguistes»⁶, selon la formule alors retenue par la presse, Paul Robert se révèle néanmoins sensible à un sujet jusque-là sans résonance dans le milieu lexicographique: l'importance du choix d'un lexicographe ou d'une lexicographe

⁶ Titre donné par André Billy, membre de l'Académie Goncourt, pour un article paru dans le «Figaro Littéraire» du 28 février 1953.

pour la rédaction de tel ou tel article. Pour la première fois en effet, avec le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, apparaît cette dimension critique consistant à prendre conscience que la sensibilité masculine ou féminine de l'auteur de l'article ne serait pas sans importance dans la rédaction dudit article.

Ainsi, Josette Debove était-elle entrée dans le «phalanstère» Robert avec les mots *châtier*, *châtiment*, *chevelu* et *cheveu*, sur lesquels elle avait en quelque sorte fait ses premières armes et, au moment où s'élaborait en 1954 le dix-huitième fascicule (de l'article «examiner» à l'article «fémur»), elle se voit confier par Paul Robert la rédaction de l'article «faire» pendant que ce dernier décide de se charger de l'article «femme». Ce choix n'est pas indifférent, car outre le fait qu'il confirme le talent de Josette Rey-Debove dans la rédaction d'un article qui constitue une véritable pierre de touche, il marque une première étape. En effet, lorsqu'en 1956, dans le continuum de la rédaction rythmée par l'ordre alphabétique, l'équipe de rédaction parvient au mot *homme*, Paul Robert se pose de nouveau la question de la pertinence du choix d'un rédacteur ou d'une rédactrice. Et il décide alors de confier la rédaction de cet article à Josette Rey-Debove, parce qu'elle est une femme. «Il me semblait bon que ce fût une femme qui le rédigeât, ayant moi-même composé l'article *femme* dans le tome II»⁷.

En réalité, Paul Robert ne prend pas le sujet à la légère, lorsqu'en avril 1954, il avait choisi de rédiger l'article «femme», «muni d'un gros dossier»⁸, il met fin à l'article au mois de mai et il a la surprise de recevoir de la part d'Albert Jean, son imprimeur, une plaquette de seize pages intitulée *La Femme*, reproduisant sur beau papier les huit colonnes imprimées de son article. «J'en ai conservé un unique exemplaire où il me plaît de relier mon texte, illustré de 121 citations et de 200 renvois à des passages insérés dans d'autres articles»⁹, précise Paul Robert avec émotion dans ses souvenirs.

Par ailleurs, à l'occasion de l'article «homme» rédigé par Josette Rey-Debove, Paul Robert n'omet pas de signaler que si l'article de sa collaboratrice est deux fois plus long que celui qu'il avait consacré à *femme*, c'est en raison de la double acception du mot *homme*: «être humain» et «être humain mâle». Et le lexicographe d'ajouter en comptable scrupuleux des signes typographiques de l'œuvre en gestation que le total aboutit à 14 colonnes du dictionnaire et à 165 citations, sans compter les renvois à de précédents articles, comme par exemple: «Les hommes commencent par l'amour»¹⁰ et finissent par l'ambition (cit. 5, La Bruyère)».

⁷ Paul Robert, *Au fil des ans et des mots*, *ibid.*, p. 137. Soulignons au passage que le deuxième tome du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* paru en 1957 se termine précisément sur l'article «femme» (pp. 1943-1947).

⁸ *Ibid.*, p. 90.

⁹ *Ibid.*, p. 92.

¹⁰ En 1948, alors que P. Robert en était aux toutes premières ébauches de son travail,

Ainsi, naissait dans l'équipe de Paul Robert une première réflexion qui ne cesserait de se poursuivre avec, pour prolongement symbolique, la reconnaissance scientifique aux yeux des spécialistes et du grand public d'un couple de lexicographes-linguistes: Josette Rey-Debove et Alain Rey. C'est à deux avec une photographie du couple en tête de l'article, qu'ils seront honorés en décembre 1997 d'une page entière du «Monde»¹¹, avec pour chapeau éditorial, rédigé par Raphaëlle Rérolle: «Alain Rey s'intéresse surtout à l'étymologie. Josette Rey-Debove, son épouse, à la description fonctionnelle des mots et aux lois du langage. Artisans d'une œuvre qui ne porte pas leurs noms, ils sont depuis trente ans à l'affût des mots nouveaux, des tournures inédites, des citations accumulées par milliers pour le *Petit Robert*». Aux yeux de tous, cette grande maison d'édition consacrée aux dictionnaires de langue offrait enfin l'image d'un équilibre entre rédactrice et rédacteur, équilibre que ne dément pas un regard attentif sur les équipes de rédaction. Juste retour de l'histoire, on y relève même désormais plus de femmes que d'hommes.

Dans le même ordre d'idée, pour le *Trésor de la langue française* (1971-1994) conçu par le CNRS, il sera fait appel à un nombre très important de collaboratrices. Il est clair que dans ce cas précis, la compétence linguistique pour tel ou tel article devient le critère premier de recrutement. On sait cependant que Gérard Gorcy, qui répartissait les articles auprès des membres de l'équipe, préférerait confier à des hommes les mots relevant de l'armée.

1.5.3 Chez Larousse et Robert, les lexicographes femmes novatrices

Chez Larousse, la percée s'est opérée en grande partie grâce à Jean Du Bois au moment où paraît dans la décennie 1960-1970 le *Grand Larousse encyclopédique* (1960-1964) en dix volumes. Alors professeur de linguistique, il draine chez Larousse quelques-uns de ses étudiants pour divers tra-

ajout de l'article «amour» (l'ordre alphabétique dicte en effet un parcours de rédaction qui commence par *amour*, se poursuit par *femme*, puis par *homme*), le lexicographe constate qu'il dispose de plus de 200 citations sur le sujet. Il décide donc de ne retenir de ce corpus qu'une petite cinquantaine d'exemples, compte tenu notamment du fait que ne sont encore prévus à cette date que deux tomes pour le dictionnaire, qui à l'arrivée en comportera six. On mesure au passage la différence d'homogénéité rédactionnelle entre un dictionnaire monovolumaire et un dictionnaire plurivolumaire. De là lui vient l'idée de composer un petit ouvrage qu'il va intituler *Divertissement sur l'amour* où il fait converser, à travers ce cortège de citations inutilisées pour le dictionnaire, environ 80 écrivains. Il est intéressant ici de remarquer que les deux ouvrages nés d'un article de dictionnaire sont de thèmes voisins, qu'il s'agisse du tiré à part de Pierre Larousse pour l'article «femme» ou du *Divertissement sur l'amour* de Paul Robert.

¹¹ *L'amour immodéré des mots*, «Le Monde», 30 décembre 1997, p. 9.

vaux et là aussi, c'est en fonction de son talent que l'une de ses étudiantes, Claude Kannas, se fait remarquer par ses qualités de rédaction au point de devenir le bras droit de Jean Dubois, collaborant de 1971 à 1985 au *Lexis*, au *Nouveau Dictionnaire Français contemporain*, au *Grand Dictionnaire encyclopédique* aujourd'hui appelé *Grand Larousse Universel*. En 1985, elle crée le *Mini Débutant*, dictionnaire pour enfants qui fait date dans le paysage lexicographique, puis elle se charge de la collection des *Trésors du français*. Enfin, de 1989 à 1996, elle a la responsabilité de la «partie langue» du *Petit Larousse illustré*.

En réalité, au-delà de cette reconnaissance qui balaie en grande partie les habitudes et les préventions, on repère chez les lexicographes femmes une capacité d'innovation qui se manifeste par exemple chez Robert avec deux ouvrages de formule novatrice conçus par Josette Rey-Debove, le *Robert Méthodique* (1982), premier dictionnaire moderne structuré à partir de la composition des mots, en prenant en compte la morphologie originale¹², et le *Petit Robert des enfants* (1988), un dictionnaire qui a renouvelé le genre en le réinstallant dans une approche linguistique sans compromission, tout en ne négligeant pas l'approche lexicoculturelle¹³ et illustrative. Enfin, chez Larousse, Claude Kannas, dans la lignée de l'original *Mini Débutant*, offre au public scolaire le *Dictionnaire Super Major*, premier dictionnaire pour enfants depuis le *Larousse élémentaire* à proposer deux macrostructures, l'une réservée à la «partie langue» et l'autre à la «partie encyclopédique», selon des règles de fonctionnement nouvelles qui permettent une parfaite cohérence entre la composante encyclopédique et la composante linguistique.

Aux confins de l'année 2000, c'était surtout l'informatisation des dictionnaires qui préoccupait les esprits. Cependant, si l'informatique reste principalement représentée par des hommes, il faut noter que la direction du multimédia a par exemple été confiée chez Hachette à une femme: Mireille Maurin.

1.6 Le XXI^e siècle: exemple et contre-exemple

Au XXI^e siècle, une autre personnalité forte de la lexicographie devait émerger chez Robert: Danièle Morvan. C'est à Danièle Morvan qu'on

¹² La première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) était bien fondée sur ce type d'approche, mais cette initiative sans succès, qui avait dû être abandonnée dès la seconde édition (1718) n'avait pas connu de réelles tentatives fructueuses depuis le XVII^e siècle.

¹³ On ne se situe pas encore en lexicoculture, cette «charge culturelle partagée» pour les mots porteurs d'un implicite culturel (*accordéon* et «bal musette», *muquet* et «1^{er} mai», etc.), telle qu'elle est prônée par Robert Galisson, mais c'en est une première manifestation.

devait déjà le texte du *Robert Collège* édité en 1997, avec notamment l'excellent *Petit Dictionnaire des suffixes du français*, offert en Annexe, cette spécialité étant au reste signalée dès l'édition de 1993 du *Petit Robert* et ledit *Petit dictionnaire des suffixes* étant toujours actif dans le *Petit Robert* 2008, non sans un émouvant «hommage aux travaux de Josette Rey-Debove» ajouté sous la signature de Danièle Morvan.

On retrouvait par ailleurs déjà Danièle Morvan dans l'équipe de rédaction de la deuxième édition du *Grand Robert de la langue française*, en 1985, à la fois en tant que membre à part entière de la Rédaction et en tant que spécialiste du système analogique. Enfin, la révision et la mise à jour de 1991 était conduite sous sa responsabilité. Son rôle ne cessait en fait de prendre de l'ampleur au point qu'en 2001, au moment où paraît la 2^e édition augmentée du *Grand Robert*, il est naturel que son nom figure en gras sous celui d'Alain Rey pour la direction éditoriale.

Il en va de même pour le *Dictionnaire culturel en langue française* qui paraît en 2005. Dans la *Préface*, Alain Rey rappelle en effet avec élégance combien ce dictionnaire novateur de par ses encarts culturels et cette approche de la langue «outre-langue», culturelle et par conséquent internationale, fut un projet auquel Danièle Morvan a été pleinement associée. Évoquant en effet l'entreprise difficile qu'a représenté cet ouvrage, Alain Rey ne manque pas de rappeler d'autres efforts contemporains qui vinrent soutenir sa démarche. Et d'ajouter alors la rareté du phénomène en précisant que «c'est pourtant ce qui est arrivé par deux fois à ce projet, que nous vivions, Danièle Morvan et moi, dans l'angoisse et l'espoir, comme une navigation 'en solitaire' ou 'en double'». Bel hommage.

1.6.1 La belle Rousse

Un dernier ouvrage se doit d'être signalé dans ce débat, qui, malgré sa qualité innovante, mérite d'être épinglé pour sa présentation déplacée, semblant prouver que les femmes ont encore à rester vigilantes. Il s'agit du *Grand Larousse Illustré* en 3 volumes, paru en 2005. L'ouvrage était certes de formule particulièrement intéressante, associant un texte mis à jour avec des renvois à des informations contenues sur un cédérom, accessible par un «Stylo multimédia», sans oublier des recherches également possibles par ce biais sur Internet. La formule était très astucieuse et dirigée avec talent par Yves Garnier.

Hélas, sans doute issu d'un concept dont les services de communication ont parfois le secret, on ne trouva rien de mieux que de confier à Philippe Starck, l'architecte *designer*, l'habillage de l'ouvrage ainsi que le design du Stylo multimédia. Pour ce dernier outil, l'échec était total, c'était presque un exploit que d'arriver à viser les «puces bleues» du texte. Quant au cofret et aux couvertures de chacun des trois volumes, on frôle le ridicule

avec la déclinaison de trois illustrations fondées sur le mauvais jeu de mots homonymique de *Larousse* et «La Rousse», entendons l'évocation syntaxiquement dénigrante d'une femme rousse. Ainsi, sur la première de couverture du premier volume, c'est tout d'abord le visage d'une rousse chevelue à souhait et forcément très belle qui est présenté, ne laissant voir qu'un œil, sans doute pour que l'on comprenne bien que c'est le sens de la vue qui est ici valorisé. Puis, pour le deuxième volume, la même rousse est mise en scène, les cheveux cachant les yeux et on ne voit plus que la bouche, sans doute aussi, dans le même symbolique simpliste, faut-il comprendre qu'on privilégie la parole. Enfin sur le troisième volume, on ne voit plus, émergeant de l'opulente chevelure de ladite jeune femme rousse, qu'une oreille, et le lecteur pris pour un enfant d'école maternelle doit probablement alors comprendre qu'on symbolise ainsi l'écoute.

À l'heure du politiquement correct, certes parfois excessif, une telle présentation ne se révélait sans doute pas du meilleur goût et, en tout cas, n'a pas du tout plu au public – ce qui est plutôt rassurant. Il est cependant dommage qu'elle ait fortement concouru à l'échec commercial d'un dictionnaire dont la formule n'était pas sans intérêt.

1.7 À la recherche militante d'un équilibre

Pour conclure ce rapide parcours historique, il serait intéressant de rappeler l'une des étapes qui, dans le cadre de la francophonie, changea l'approche des lexicographes français quant au contenu plus ou moins sexiste des articles, notamment pour les exemples, qu'ils soient forgés ou cités.

C'est en effet entre autres sous l'empire de ce que les linguistes québécois ont appelé la «néobienséance», que les instances politiques du Québec sont amenées à accorder régulièrement pour les dictionnaires «l'approbation» du Ministère de l'Éducation du Québec. Ainsi, dans les années 1980, furent passés systématiquement en revue l'ensemble des définitions et des exemples des dictionnaires français proposés dans les établissements scolaires, pour y repérer les traces d'un éventuel sexisme. Il s'agissait rien moins alors que de dénoncer tous les déséquilibres qui, dans les exemples, donneraient aux hommes l'avantage sur les femmes. Pour bénéficier de cette approbation, forcément recherchée par les éditeurs pour d'évidentes raisons commerciales, les rédacteurs du *Petit Robert* mais aussi du *Petit Larousse* durent ainsi revoir l'ensemble des exemples pour faire en sorte qu'il y ait autant d'exemples commençant par «elle» que par «il». Ce fut sans nul doute un progrès, même si ces décomptes ont toujours quelque chose de ridicule.

Un nouveau problème se pose alors pour le lexicographe, qui doit parfois choisir entre la représentation objective du monde environnant ou au contraire adopter une position presque militante et du même coup

se mettre en porte-à-faux par rapport à une description dénotative *stricto sensu*. Ainsi, pour l'éditeur soucieux de ne pas échapper au marché québécois, assuré qu'il est que son dictionnaire sera radiographié sans concession par la Commission d'approbation, il est tentant de devancer la critique en suggérant aux lexicographes que les exemples forgés soient irréprochables, très «politiquement corrects», mais par contrecoup pas nécessairement représentatifs de la situation générale: on fera «coudre» papa et «vidanger» la voiture par maman. On passe ainsi insensiblement du dictionnaire-miroir au dictionnaire militant. Ce n'est sans doute qu'un juste retour des choses avec, quoi qu'il en soit, une dimension sociolinguistique qui s'y exprime, celle correspondant à une période de réaction en partie compréhensible.

Il est par exemple intéressant de comparer ici l'édition française d'un dictionnaire pour enfants et son édition canadienne avec des modifications éloquentes¹⁴. «Maman promène bébé dans son landau», exemple donné dans le *Larousse Maxi débutants* (1986), devient dans la version québécoise: «Papa promène bébé dans son landau». De la même manière, «Elle étend la lessive sur une corde à linge» devient dans la version *Robert junior* (1993) adaptée pour le Québec: «Il étend la lessive sur une corde à linge». Quant à l'exemple choisi pour «lui-même» dans l'article «lui» du dictionnaire *Hachette junior*, version française ou version canadienne¹⁵, il est clairement orienté du côté de la conduite à suivre: «Il lave lui-même son linge».

Un juste milieu est à trouver tout en maintenant la vigilance qui convient. Pour avoir cependant dirigé un temps une équipe de lexicographes, j'ai pris conscience que ce n'est pas le fait d'être *un* ou *une* lexicographe qui importe, mais l'attention portée à ce type de dérive. J'ai dû en effet bien souvent corriger des exemples dévalorisants pour les femmes, rédigés par des lexicographes-femmes...

2. Des dictionnaires consacrés aux femmes

La simple consultation des deux rayons de ma bibliothèque consacrés aux «dictionnaires» ayant pour thème le rapport masculin/féminin, suffit à faire comprendre que la thématique n'a pas manqué d'inspirer quelques auteurs, véritables lexicographes ou humoristes. De fait, on pourrait ici distinguer, sans être exhaustif, deux catégories d'ouvrages lexicographiques consacrés aux femmes: d'une part, les dictionnaires dont les objectifs

¹⁴ Signalons à cet égard l'article de Jean-Claude Boulanger, Monique Cormier et Catherine Ouimet (2000), *À propos de la néobienséance, dans les dictionnaires scolaires: les prénoms dans les exemples*, in *Les Dictionnaires de langue française, Dictionnaires d'apprentissage, Dictionnaires spécialisés, Dictionnaires de spécialité*, Honoré Champion (collection *Lexica*), Paris.

¹⁵ *Dictionnaire CEC Jeunesse*, 1982. Ce dictionnaire issu du *Dictionnaire Hachette junior* (1980) a été dirigé par Raymonde Abenaim.

sont sérieux, même si le contenu peut néanmoins en paraître çà et là ridicule, d'autre part, les dictionnaires facétieux, mais cependant représentatifs de leur époque.

2.1 Des dictionnaires de femmes «sérieux»

2.1.1 Un vrai dictionnaire, avec ses représentations

C'est en 1896 que paraissait, publié par la Maison Didot – celle-là même qui édita les *Dictionnaires de l'Académie française* – un *Dictionnaire de la femme*, sous-titré *Encyclopédie-Manuel des connaissances utiles à la femme*, «illustré de 487 gravures dans le texte», réparties dans les 732 pages de format in-octavo qui offrent le texte des articles sur deux colonnes, avec pour auteurs Gaston Cerfberr et Marcel V. Ramin.

Ce dictionnaire, distribué par la Librairie Rombaldi, ne comporte pas de préface, mais en regard de la page de titre y figure néanmoins une sorte de résumé des grandes lignes du contenu: «Ce Dictionnaire comprend les notions historiques et pratiques relatives à la femme dans tous les temps, dans tous les pays et la plupart des professions; l'hygiène et les principes de la médecine; le droit, les usages et les coutumes; la couture et la connaissance des étoffes; le costume et les modes; le mobilier et l'art dans la maison; les beaux-arts, la connaissance des styles; l'économie domestique, sociale et rurale; les droits et devoirs de la femme; la morale; le savoir-vivre; les notions sommaires de cuisine». Voilà de fait un programme éloquent, conforme à la représentation de la femme à la fin du XIX^e siècle...

Entièrement régi par l'ordre alphabétique, les articles du *Dictionnaire de la femme* se suivent avec, par exemple pour la lettre A, les articles suivants: Abat-jour, Abeilles, Absence, Académicienne, Acajou, Accompagnement, Accord, Accroc, Acide (taches d'), Acier, Adagio, Administration légale (Droit), Administration provisoire (Droit), Adoption (Droit), Agrément, Agriculture (les femmes dans l'), Aïeul (Droit), Aiguère, Ailes, Aiguilles, Air (musique), Albâtre (nettoyage), Alcarazas, Alcôve, Alfa, Algérienne, Alicante, Aliments, Aliments (Droit), Allaitement, Allemande (avec deux illustrations: «Ancien costume allemand», et «Paysanne bavaroise»), Alliance, Alpaga, Alsacienne (avec une illustration «Petite fille alsacienne»), Amaigrissement, Amazone (avec deux illustrations: «Amazone 1835» et «Amazone 1891»), Américaine, Américaine du Sud, Ameublement (tissus de), etc.

Quelques extraits suffiront à faire comprendre la nature encyclopédique du dictionnaire, avec des articles rédigés sur un ton qui ne souffre pas la nuance. Ainsi, selon la mode ethnologique de l'époque, les femmes y sont classées en races et, à titre d'exemple, l'article «Alsacienne» commence ainsi: «La race alsacienne est robuste, le climat rude de ce pays ayant fait

de tout temps une sélection très profitable à la beauté de la population, en supprimant les malingres». Quand vient l'article «Suédoise», on y apprend sur le même ton docte que «La paysanne suédoise est très forte, fraîche et très blonde, d'un blond spécial à ce pays; la femme du monde a les cheveux blonds ou châains, les traits sont fins et jolis surtout dans la classe moyenne. On ne peut leur reprocher à toutes qu'une certaine gaucherie, de la lourdeur; elles marchent mal»... Voilà qui fera plaisir à Claudia Schiffer! Enfin, à la page suivante, les lexicographes commencent l'article «Suisse» en citant Jules Gourdault, qui «après avoir parlé de la femme dans tous les pays, fait de la Suisse cet éloge pompeux: 'entre toutes les femmes de la terre, c'est à la Suisse que revient la palme. Il y a certainement, dans les cantons helvétiques, une moyenne intellectuelle et morale supérieure à tout ce qu'on trouve dans le reste de l'Europe'».

Quant à l'article consacré à l'«Académicienne», il ne manque pas d'intérêt historique et concourt en l'occurrence à compléter notre propos précédent sur le rôle des femmes dans les salons au XVIII^e siècle: «L'Institut, composé d'hommes uniquement, a éclipsé maintenant toutes les Académies de province. Il n'en fut pas toujours ainsi, et au dix-huitième siècle encore, certaines de ces réunions littéraires étaient aussi estimées des beaux esprits que l'Académie française. Or, la plupart de ces Académies de province admettaient des femmes parmi leurs membres. La première académicienne fut Mme Deshoulières. C'est pour elle, dit le *Dictionnaire de Trévoux*, que fut créé le féminin du mot, *Académicienne*». L'article se poursuit alors sur le même ton et, après avoir valorisé la ville d'Arles ayant la particularité de «posséder une Académie de femmes nobles», l'auteur de l'article conclut sur une note à la fois désabusée et militante: «On voit que les femmes avaient su conquérir autrefois des situations littéraires auxquelles les plus osées ne songent même plus à aspirer publiquement aujourd'hui».

À l'autre bout de l'alphabet, l'article «voiture» offre l'occasion de donner une leçon de «savoir-vivre». Ainsi est-il précisé sans barguigner: «La place au fond à droite appartient à la propriétaire de l'équipage. Elle peut la céder à la personne avec qui elle sort, si elle désire lui faire honneur; mais il faut par conséquent se garder de la prendre si on n'y est pas formellement invité». Suivent alors toutes sortes de combinaisons précises propres à trouver l'emplacement idoine d'une jeune fille dans une voiture, en fonction du nombre et du rang des personnes qui l'accompagnent, sans oublier l'ordre qui convient pour bien monter dans ledit véhicule.

On le constate sans effort: tantôt destiné à offrir les règles de savoir-vivre, tantôt apportant des informations – conformes aux croyances de l'époque – sur la femme dans d'autres pays, tantôt encore décrivant la situation historique de la femme dans la société, avec des remarques pour ainsi dire féministes, ce dictionnaire incarne à lui seul une mine d'informations pour qui veut bénéficier des représentations de l'époque concernée.

2.1.2 Une «Encyclopédie de la maîtresse de maison» et une «Encyclopédie de la femme»

En 1965 paraissait dans la Bibliothèque Marabout l'*Encyclopédie de la maîtresse de maison*, en deux tomes au format de poche, avec pour auteur Anne-Marie Seigner. Ici le propos est également sérieux, mais sans autre dimension que pratique, comme la préface en témoigne: «Comme toutes les jeunes filles, j'ai acquis les bases de la culture au lycée. Puis une école de journalisme m'a appris le métier que j'exerce aujourd'hui. Mais où enseigne-t-on le métier de maîtresse de maison?». L'objectif de l'ouvrage au titre transparent est de fait sans mystère, dans la mesure «où la nouvelle génération consacre tout son temps aux études et à la formation professionnelle», une encyclopédie s'impose, déclare Anne-Marie Seigner. «La question, pour nous, était de réaliser une *Encyclopédie* réellement moderne, réellement adaptée aux conditions de vie actuelles, répondant réellement aux problèmes de la femme contemporaine. Aussi étonnant que cela puisse paraître, une telle encyclopédie n'existait pas encore en France».

L'ouvrage est donc sans surprise, avec des chapitres bien délimités, consacrés par exemple à l'installation, l'entretien de la maison, l'éducation des enfants, la cuisine et la diététique, le savoir-vivre, etc. Tout y est passé en revue, de manière méthodique et selon un plan thématique. L'ouvrage est définitivement sérieux...

Il est tout aussi sérieux et aussi vite dépassé que celui intitulé *Encyclopédie de la femme et de la famille*, une encyclopédie dirigée par R. Verbeeck-La Porte, qui parut chez Hachette en 1973, en 18 volumes d'environ 200 pages de format *in-quarto*. «Cette Encyclopédie a voulu répondre au souci général d'information de la femme en mettant à la disposition de celle-ci un ensemble de renseignements, de conseils pratiques qui l'aident à vivre, à assumer ses responsabilités et à tenir sa place au milieu des autres». Tel est en effet l'objectif clair de cette encyclopédie richement illustrée.

À la fin de chaque volume, quelques pages sont par exemple consacrées à la *Bibliothèque idéale* dans laquelle on découvre force romans, mais hélas aucun dictionnaire. Cependant, dans l'article consacré à la «culture», à la fin du premier tome, une page entière est dévolue au «livre le plus passionnant de la bibliothèque», on a compris qu'il s'agissait d'un dictionnaire. Et suit un conseil de base: que cet ouvrage dont on ne dit pas la «marque» ni la spécialité, soit toujours disponible. «Parmi les outils que nous possédons toutes, le dictionnaire est un des plus précieux, il doit toujours être à la portée de notre main. Il nous permet de trouver, de retrouver, de préciser une date, un événement, une orthographe». Pas un mot sur la définition des mots. On reste dans la forme, la date ou l'orthographe: la femme n'aurait-elle pas encore droit au fond? Et l'article se poursuit par une leçon presque émouvante sur l'usage de l'ordre alphabétique, avec des

conseils qui pourraient laisser penser que la lectrice de cette encyclopédie frôle l'analphabétisme.

Dans le quatrième volume, toujours dans la rubrique intitulée «Culture», les auteurs insisteront à nouveau sur l'orthographe en évoquant par ailleurs l'histoire de la langue française sans oublier une référence essentielle, l'Académie française. De fait, en arrivant au quatrième volume, tout se passe comme si la femme pouvait, déjà instruite, avoir droit à une histoire de la langue, sommaire certes, mais somme toute assez bien présentée.

Si l'on en juge à la facilité que l'on a à se procurer cette *Encyclopédie de la femme et de la famille*, il semble bien qu'elle ait connu un vif succès. En tant que témoin illustré et riche de représentations, pareil ouvrage constitue sans doute le dernier jalon d'une période marquée par les trente glorieuses. D'une certaine façon en effet, elle glorifie l'accès de la femme à un certain épanouissement considéré comme la résultante des progrès matériels apportés à la gestion ménagère. Cependant, une telle encyclopédie n'allait plus pouvoir correspondre aux attentes féminines de la fin du siècle et du siècle suivant. C'est en ce sens qu'elle méritait d'être signalée en tant qu'étape marquante dans l'histoire des femmes et des dictionnaires.

2.2 Des dictionnaires facétieux

On retiendra deux de ces dictionnaires, complémentaires dans leur objectif. Tout d'abord, en 1961, le *Dictionnaire des femmes*, rédigé par «six parisiens anonymes» et publié par la Société de publication et d'édition (Alger) ainsi que dans la collection *J'ai lu/J'ai ri*. Puis, en tant que dictionnaire pour ainsi dire symétrique du premier, à la manière d'une réponse, paraissait en 1962, aux Éditions de la Pensée moderne, et dans la même collection *J'ai lu/J'ai ri*, le *Dictionnaire des hommes*, cette fois-ci non anonyme, Anne-Marie Carrière en étant l'auteur bien affirmé.

Ces deux courts volumes, de nature humoristique, offrent dans l'ordre alphabétique une centaine d'articles, on se contentera d'en reproduire ici quelques-uns donnés en première de couverture. Ils suffisent largement pour se faire une idée de la tonalité facétieuse de l'ensemble.

Pour le *Dictionnaire des femmes*, théoriquement donc rédigé par six hommes gardant l'anonymat, on trouvera par exemple: «*Adultère*: acte criminel au sud des Pyrénées, geste hospitalier près du pôle, cela peut être l'un et l'autre chez nous. Pour nous, Français, il n'est guère que la femme qui soit adultère»; «*Femme*: 'La femme est une religion'. Michelet. Nous sommes dévots»; «*Mâle*: 'Le Français est un mâle supérieur, comme soldat il est partout, et comme amant il crée partout'. Michelet. Cette opinion gaulliste nous paraît, hélas, dater du siècle dernier». Comme on le constate, l'ouvrage n'est pas d'une haute finesse, même si la parodie du dictionnaire passe par la très sérieuse citation!

Pour le *Dictionnaire des hommes*, on a affaire à une sorte de réponse lexicographique rédigée par Anne-Marie Carrière. Ainsi, lira-t-on, dans le style propre à l'humoriste: «*Admiration*: l'homme a besoin d'admiration au même titre que d'oxygène. Moralement ses effets sont comparables à ceux de la célèbre boîte d'épinards sur Mathurin Popeye»; «*Coq*: animal bien de chez nous, auquel la nature maligne a donné quelques-uns des pires défauts masculins: la faculté, le goût de la polygamie, la sexualité primaire et cette manière tapageuse de faire savoir au monde – qui voudrait peut-être encore dormir – que, lui, il est réveillé...».

Aucun doute, ces dictionnaires n'ont pas l'ambition de proposer un discours sérieux. Aucun doute aussi, ils reflètent clairement une période et, ce faisant, maints articles seraient aujourd'hui d'emblée censurés, voire parfois considérés comme ignobles. Il suffit de lire l'article consacré aux femmes «arabes» ou à l'«inceste» pour comprendre que ces ouvrages très lus dans les années 1960, sans autre réaction que le sourire ou l'agacement, correspondaient alors à une époque non encore marquée par le «politiquement» et le «moralement correct». C'est d'ailleurs en lisant ce type de dictionnaires que l'on comprend combien les dictionnaires de langue allaient évoluer dans un autre sens: ils allaient en effet être bientôt examinés à la loupe par des instances officielles tout autant que par des censeurs de tout poil dans le public. À chaque époque son dictionnaire, au public des années 1960, des dictionnaires bon enfant mais sans parité homme/femme, au public des années 2000, des dictionnaires rigoureux, intraitables sur ce plan. En 2050, on évoquera peut-être l'ère des dictionnaires menteurs, avec des hommes qui tricotent et des femmes qui réparent la voiture.

3. *Réflexions personnelles sérieuses?*

Le rapport masculin/féminin tel qu'il se manifeste dans l'élaboration des dictionnaires et dans leur contenu relève étroitement des relations qui s'établissent entre langage, culture et société, en somme il relève de la sociolinguistique telle que les dictionnaires de langue la définissent. Faire apparaître au regard de ce rapport spécifique généralement occulté ou oublié, la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux, en établissant quand cela est possible des relations de cause à effet, tel est bien le vaste espace de recherches qui s'ouvre ici.

Si les clivages sociaux, l'origine ethnique, l'examen des variations géographiques, les problèmes de bilinguisme, de diglossie, ont fait l'objet de nombreuses recherches, en vérité la simple distinction homme/femme, avec l'idée que la perception et l'usage de la langue pourraient connaître des variantes en fonction de la condition différente faite dans la société à l'homme et à la femme, n'a guère été étudiée. Comme si le problème n'avait pas lieu d'être. Or, la lecture attentive du corpus de définitions et

d'exemples offerts dans notre patrimoine lexicographique, reflétant en principe l'usage de la langue à présenter de manière neutre à travers ses signifiants et signifiés, montre à quel point le jeu connotatif est ici marqué en défaveur patente de la femme et de sa représentation. Il semble ainsi qu'il ne soit pas inutile de poser des premières balises pour repérer différentes directions de recherche.

Trois grandes perspectives paraissent devoir être tracées: en lexicographie et lexicologie, c'est-à-dire du côté de la recherche, sans souci de commercialisation et avec la volonté d'améliorer la description des mots; en métalexigraphie, c'est-à-dire du côté de l'histoire et de l'analyse des dictionnaires, avec une finalité heuristique, mieux comprendre leur fonctionnement et participer à leur amélioration; en dictionnaire, c'est-à-dire pour des applications qui s'inscrivent dans la diffusion la plus rentable et la plus efficace d'un produit.

3.1 Des recherches à tonalité lexicographique

Le dictionnaire devient ici l'objet d'énonciation. On ne peut en effet souhaiter décrire toujours plus objectivement le lexique sans se poser, à un moment donné, lorsque les premiers obstacles ont été franchis, un certain nombre de questions qui relèvent en définitive de la sociolinguistique. Qui observe la langue et son lexique? Qui la consigne? Qui définit et exemplifie les mots? Et enfin, même si le lexicographe n'a pas vocation de rendre commercialisable sa recherche, qui est amené à lire l'article?

Il est facile de se retrancher derrière le fait que la langue représente le bien commun, il n'en reste pas moins que tout en étant la somme des discours (dans le cadre de l'opposition saussurienne langue/parole-discours), elle ne représente pas pour autant une moyenne. Des études manquent pour déterminer quelles sont les variations entre le discours masculin et le discours féminin. Y a-t-il des marques manifestes, des récurrences, une forme d'idiolecte masculin et d'idiolecte féminin? Ce sont là des questions qui n'ont guère de réponses, faute d'études précises.

Dans le même ordre d'idée, l'étude du discours de l'homme sur la femme, et de la femme sur l'homme, si les corpus abondent, n'a pas fait l'objet d'études linguistiques suffisantes sur le plan du lexique. On remarquera pourtant que les lexicographes disposent de véritables technoclectes sur le sujet, parfois à la limite du scabreux, et l'on songe ici à Prudence Boissière publiant un supplément à son *Dictionnaire analogique* (1862), avec les mots grossiers et notamment ceux concernant les vocabulaires du sexe et de la prostitution.

Lexicologues et lexicographes (souvent la même personne...) ont ici besoin des sociolinguistes pour mieux éclairer l'acte d'énonciation que représente le discours lexicographique, parce qu'en définitive le diction-

naire dans lequel on est supposé décrire la langue devient à son tour du discours, et un discours marqué par son époque et son auteur. Il est clair que, d'une part, la description scientifique des mots de la langue et, d'autre part, leur définition objective ne peuvent pas seulement reposer sur le regard d'un seul ou d'une seule. Les approches doivent pour le moins être confrontées, discutées. C'est en ce sens que la lexicographie repose avantageusement sur une équipe, une équipe mixte, qui permet la confrontation, et c'est ici une attitude à laquelle tendent les grands projets comme le *TLF* ou les Dictionnaires Le Robert bénéficiant des hautes compétences d'Alain Rey, de Josette Rey-Debove, de Danielle Morvan et de Marie-Hélène Drivaux.

3.2 *Des recherches métalexigraphiques*

La métalexigraphie, caractérisée par le regard historique porté par des linguistes sur les réalisations lexicographiques et dictionnaires, est une discipline récente. Le rapport masculin/féminin n'est pas apparu comme une priorité tant qu'il s'est agi d'explorer et d'exhumer toutes les richesses d'un patrimoine lexicographique particulièrement dense et complexe. Derrière les travaux pionniers de Bernard Quemada et d'Alain Rey, depuis la décennie 1960-1970, les études se sont multipliées et il est temps, nous semble-t-il, d'aborder des thèmes transversaux et des études qui tiennent davantage compte des données sociolinguistiques.

Ainsi, en diachronie, est-il nécessaire de repérer, beaucoup plus précisément que nous l'avons fait, l'émergence des femmes en lexicographie et dictionnaire. Il faut radiographier chaque équipe, enquêter sur les conditions de leur constitution, rechercher précisément le rôle des différents contributeurs, l'apport de chacune et de chacun. Enfin, il importe de comparer les contenus en faisant œuvre onomasiologique, c'est-à-dire en partant d'une thématique, celle qui concerne en l'occurrence le rapport masculin/féminin, en en déterminant l'évolution d'un dictionnaire à son successeur, d'un dictionnaire à l'autre, d'un lexicographe à un lexicographe, dans la dynamique des différentes périodes et en rapport avec une histoire sociale qui éclaire les évolutions sémantiques.

En synchronie, qu'il s'agisse de l'époque contemporaine, ou d'une synchronie donnée sur l'axe des temps, comparer des dictionnaires de la francophonie, faire émerger des différences dans l'appréhension du rapport masculin/féminin, mettre en relief les conséquences dans la construction de la description et donc dans la mise en forme de l'article, voilà qui s'impose. Essayer, par la comparaison attentive des articles de dictionnaires de taille et d'objectif proches, de repérer la différence éventuelle d'écriture entre un lexicographe et un lexicographe, constitue également une recherche à conduire, que l'on trouve des variables significatives ou au contraire trop

peu de différences. En l'état actuel de la recherche, on est en effet incapable de répondre à une question portant sur ce sujet.

En diachronie comme en synchronie, lorsque l'ouvrage représente le résultat d'une équipe mixte, essayer de savoir qui a écrit quoi s'avère utile. Nous avons pu constater combien il n'était pas indifférent que l'article «homme» ait été volontairement rédigé par une femme dans le *Dictionnaire analogique de la langue française*. Pour un fait aussi connu, ce sont des milliers de mots qui ont peut-être fait l'objet de choix explicites. Et même si c'est le fruit du hasard, c'est forcément un homme ou une femme qui rédige l'article, et il faut justement le savoir. Dans la mesure où dans un dictionnaire de langue élaboré en équipe les articles ne sont pas signés, se perd ici, faute d'informations, une filiation précieuse aux yeux de l'exégète. Aux métalexicographes de redécouvrir le plus possible les différents fils de trame.

Repérer de la manière la plus complète possible quel est le lectorat des dictionnaires en fonction de leur typologie, ne pas se contenter de simples statistiques, essayer d'analyser dans le cadre de la psycholinguistique le type de lecture mise en œuvre selon que l'on est lecteur ou lectrice de dictionnaire, et dans le cadre de la linguistique de la réception, tirer des premiers constats à partir des dictionnaires contemporains, voilà également de nouvelles pistes de recherche qui restent pour l'heure peu ou pas explorées. Le métalexicographe est là pour stimuler le lexicographe, qu'il aimerait être ou qu'il est en alternance; il a en tout cas pour vocation dynamisante ou masochiste de ne pas laisser s'endormir le lexicographe.

3.3 Des applications dictionnairiques

Même si elles concernent moins directement le linguiste, il ne fait pas de doute que, par exemple, les goûts du public, l'évolution de ses représentations, ne sont pas sans orienter ce qu'il est convenu d'appeler les «décideurs», un pluriel qui a recouvert pendant très longtemps un groupe d'hommes qui «décident» de commander un dictionnaire à une équipe. Si nous avons pu constater, depuis la fin du XX^e siècle, l'émergence féminine dans l'élaboration des dictionnaires, il peut être important d'être attentif à qui prend les décisions financières, avec un véritable dialogue des points de vue masculins et féminins. On peut douter par exemple que ce soit une femme qui ait pu décider de transformer Larousse en La Rousse, sans prévoir des réactions de rejet de la part du public féminin notamment. Les dictionnaires font de fait figure de «poids lourds» dans le monde de l'édition avec d'énormes investissements. Rassembler tous les points de vue s'impose.

Une autre application du rapport masculin/féminin est celle correspondant aux attentes du public. On comprend aisément que l'on ne pourrait

plus rédiger un article sur la femme qui soit empreint d'ironie condescendante comme ont pu le faire impunément deux érudits progressistes du XIX^e siècle, tels que Littré et Larousse. Mais il se pourrait aussi que les articles d'aujourd'hui et de demain obéissent, en fonction de la perception du lectorat par les éditeurs, et de la «doxa» du moment, à des consignes implicites qui faussent la description de la langue et des réalités qu'elle désigne. Il ne fait pas de doute que, plus que jamais dans un univers marqué par la commercialisation rapide, avec un public prompt à réagir, ne pas prendre de risque et se couler dans un moule convenu devient dans le domaine des dictionnaires une nouvelle donne dont on voit les excès avec la pratique du «politiquement correct». Là aussi, dégager cet implicite, en démontrer les mécanismes et leur impact sur la langue, restent à faire.

Enfin, le passage de la galaxie Gutenberg à celle du cyberspace et de l'électronique, avec une lexicographie de plus en plus interactive, élaborée et consommée presque en temps réel, va sans aucun doute changer profondément l'acte de communication. Or, le rapport masculin/féminin se révèle ici à nouveau avec acuité. On se souvient que François I^{er} se rendait avec sa sœur Marguerite de Valois chez Robert Estienne, sous l'empire de cette fascination pour la nouvelle technologie représentée alors par l'imprimerie moderne, et l'on sait aussi combien la marquise de Pompadour aimait à discuter de l'imprimerie et de l'*Encyclopédie* sous son aspect moderniste. Mais Internet était-il y a encore peu, statistiquement, affaire d'hommes plus que de femmes. Veiller à ce que les nouveaux canaux de diffusion ne correspondent pas à des publics privilégiés, avec indirectement une langue et des contenus calqués sur la société, tel est aussi un secteur que la recherche doit investir. Pour garantir les équilibres est-on tenté d'ajouter, et l'on perçoit alors combien, de la recherche à l'action, la frontière est mince...

4. Pour conclure

Dans la dernière décennie du XX^e siècle, nous avons eu l'ambition d'écrire un ouvrage rassemblant les témoignages des grands lexicographes sur leur œuvre. Nous avons alors bénéficié de longs et passionnants entretiens sur la genèse des dictionnaires récents avec le cortège d'enthousiasmes et de désappointements qui accompagnent forcément ces œuvres de longue haleine. Ce qui pourrait paraître un détail, dans la moisson foisonnante d'informations à laquelle a correspondu cette série d'entretiens, mérite en fait ici d'être mis en exergue dans la perspective particulière du sujet qui nous préoccupe.

Qu'il s'agisse en effet de Bernard Quemada, alors encore directeur du *Trésor de la langue française*, de Robert Martin, directeur du *Dictionnaire du Moyen Français*, de Jean Dubois ou d'Alain Rey, directeurs de nombreux

dictionnaires chez Larousse ou chez Robert, il n'est pas un de ces lexicographes de grand talent, qui n'ait alors oublié d'évoquer son épouse pour louer le regard attentif qu'elle portait sur leur travail et le réconfort ressenti. Comme s'il y avait là, sous la forme d'une remarque reconnaissante, le constat d'une impérieuse nécessité pour toujours mieux servir la langue que l'on décrit: bénéficier du double regard masculin/féminin en commençant par la personne dont on se sent très proche. Qu'on nous permette d'y percevoir la marque latente d'un regret lexicographique, celui de ne pas bénéficier encore suffisamment de ce double regard.

LA FEMME DANS L'ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT ET D'ALEMBERT

Annick Farina (Florence)

1. Introduction

Le dictionnaire est œuvre de civilisation. Ressentir le besoin d'un outil clarificateur qui soit le dépôt d'une mémoire, constituer une documentation rassemblant efficacement des informations préalablement cernées, les analyser, en faire la synthèse, en présenter ensuite le condensé de manière structurée, selon une forme sans cesse modifiable et améliorable, voilà un programme suffisamment exigeant pour qu'il ait nécessité plusieurs millénaires et différentes civilisations (Pruvost, 2006: 15).

Qu'ils se proposent comme de simples inventaires des mots et de leurs usages en un moment donné ou qu'ils aspirent à devenir «sanctuaire où les connaissances des hommes soient à l'abri des temps & des révolutions» («Discours Préliminaire», Diderot et d'Alembert: 1, XXXVIII)¹, les dictionnaires sont toujours des sommes, rassemblant les savoirs de leur époque.

Ouvrages de référence auquel chacun se rapporte pour y trouver des réponses à ses doutes ou ignorances, ils sont paroles d'autorité.

On comprendra ainsi combien l'analyse du discours qu'ils procurent revêt une importance particulière: importance épistémologique pour des œuvres qui circonscrivent le «dicible» et le «pensable» d'une époque, importance éthique parce qu'elles sont reçues comme des oracles et se doivent d'être conçues en connaissance de cause.

Que leur forme soit toujours modifiable et améliorable, cela ne fait aucun doute. Pour ce qui est de leur contenu, et, en particulier, de l'image de la femme que ces dictionnaires ont bien voulu nous renvoyer au cours des siècles, on ne peut affirmer qu'ils n'ont eu de cesse de progresser, ni

¹ Les renvois aux articles de l'*Encyclopédie* se feront ici par l'indication du mot vedette, suivi du nom de l'auteur lorsqu'il apparaît dans l'*Encyclopédie*, du numéro du volume puis du numéro de page.

qu'ils sont passés graduellement de la misogynie à la philogynie ou à une simple description égalitaire de la race humaine.

Dans les dictionnaires anciens, il n'y avait rien du tout sur la vie des femmes. Même à l'article balai, il n'y avait pas une femme qui tiennne un balai. Le dictionnaire était enfermé dans un univers masculin, qui n'était pas un univers de mépris, mais simplement, pour les hommes, l'humanité c'était le mâle, et le reste n'avait pas grande importance (Rey-Debove, 2004: 230).

Écrits longtemps exclusivement par des hommes, et quasi-exclusivement pour les hommes, il est vrai que l'on peut dire que la lexicographie ne s'est véritablement féminisée que dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Et pourtant...

On ne peut affirmer que les dictionnaires anciens ont exclu les femmes de leurs pages, ni qu'elles ont toujours joué un rôle subalterne dans leur conception. J'essaierai de le montrer ici. Le choix de l'*Encyclopédie* pour ma démonstration n'est certes pas indifférent, c'est certainement un dictionnaire d'exception pour un siècle d'exception, où la femme française a, transitoirement, obtenu un rôle de premier plan dans la vie culturelle et politique de son pays. La forme même de l'*Encyclopédie* est particulière dans l'histoire de la lexicographie: la multiplicité des auteurs – les rédacteurs, les inspireurs, les personnes citées – permet une multiplication des perspectives, la description des mots et la description des mondes se mêlent dans des définitions qui ressemblent parfois à de véritables traités, élargissant la «sentence» définitoire dans des descriptions qui gagnent de ce fait en finesse. Enfin, si l'*Encyclopédie* se présente comme un «sanctuaire» des savoirs, elle l'est bien moins que nombre de dictionnaires qui l'ont précédée et suivie, dont le but était véritablement de confiner la langue et ses usages dans un passé bien-pensant: critique et réflexive, elle est ouverte à l'interprétation et au renouveau.

2. Une myriade de voix... Laquelle écouter?

Pour juger de la manière dont on parle des femmes dans les dictionnaires, on commence généralement par consulter l'article «femme». C'est ce que je n'ai pas fait, et pour cause:

Voltaire se disait incapable de croire que dans un ouvrage aussi sérieux [l'*Encyclopédie*] la phrase suivante eût paru à l'article 'Femme': 'Chloé presse du genou un petit maître et chiffonne les dentelles d'un autre'. Ce que l'auteur, un nommé Desmahis, avait réellement dit de Chloé ne valait guère mieux [...] Voltaire disait que cet article devait avoir été écrit par le laquais de Gil Blas. A quoi d'Alembert répondait pour se disculper: 'ces articles ne

sont pas de mon bail'; il ajoutait: 'je dois d'ailleurs à mon collègue [Diderot] la justice de dire qu'il n'est pas toujours le maître ni de rejeter, ni d'élaguer les articles qu'on lui présente' (Wilson, 1985: 213).

Furetière, Richelet, Littré, etc., les dictionnaires du passé sont généralement les ouvrages d'un seul homme. Larousse, Robert, les Académiciens, etc.: même les dictionnaires composés par une équipe portent l'empreinte d'une ligne d'écriture, qui laisse peu de place à l'expression de différences de jugements.

Les différentes mains que nous avons employées ont apposé à chaque article comme le sceau de leur style particulier, ainsi que celui du style propre à la matière & à l'objet d'une partie. Un procédé de Chimie ne sera point du même ton que la description des bains & des théâtres anciens, ni la manœuvre d'un Serrurier, exposée comme les recherches d'un Théologien, sur un point de dogme ou de discipline. Chaque chose a son coloris, & ce seroit confondre les genres que de les réduire à une certaine uniformité («Discours préliminaire»: 1, XXXVI).

Ce qui distingue l'*Encyclopédie* de tous les autres dictionnaires, c'est qu'elle représente véritablement la *vox populi* de son époque et de celles qui l'ont précédée, en son entier. La multiplication de rédacteurs provenant de différents milieux, l'importance donnée au discours rapporté: citations d'auteurs de tous lieux, époques et genres, informations provenant d'«enquêtes sur le terrain»² permettent une multiplication de points de vues unique en son genre.

[...] à l'écoute de ces phrases, de ces voix multiples, dans cette rumeur qui s'élève du dictionnaire, on peut entendre aussi quelque chose comme le bruit de foule d'un siècle (Leca-Tsiomis, 2006: 11).

Certes, c'est ce «bruit de foule» qui m'intéresse, pour rendre compte des diverses facettes de la femme du XVIII^e telle que l'*Encyclopédie* peut les réfléchir, et je devrais donc tenir compte tant des discours désobligeants d'un Desmahis que des réflexions (parfois) éclairées d'un Diderot sur le sort des femmes.

L'*Encyclopédie* reste cependant avant tout œuvre des philosophes qui l'ont dirigée, et leur participation ne pouvait être sous-estimée dans ma

² «On s'est adressé aux plus habiles [ouvriers] de Paris & du Royaume; on s'est donné la peine d'aller dans leurs ateliers, de les interroger, d'écrire sous leur dictée, de développer leurs pensées, d'en tirer les termes propres à leurs professions, d'en dresser des tables, de les définir, de converser avec ceux de qui on avoit obtenu des mémoires, & (précaution presque indispensable) de rectifier dans de longs & fréquents entretiens avec les uns, ce que d'autres avoient imparfaitement, obscurément, & quelquefois infidèlement expliqué» (*ibid.*: XXXIX).

réflexion. On ne pourra ainsi me reprocher d'avoir rendu compte avant tout de leur parole, puisqu'elle est quantitativement et qualitativement supérieure à celle des autres – ce sont eux qui ont rédigé le plus d'articles, et les plus importants, ces articles ayant participé à leur célébrité et exprimant un point de vue qui a été ferment de la pensée des siècles successifs³.

3. Les femmes qui ont fait l'Encyclopédie

La participation des femmes à l'*Encyclopédie* n'est pas directe, elle n'en est pas pour autant insignifiante. Elle révèle, en particulier, la manière dont le pouvoir des femmes s'exerçait au XVIII^e siècle, leur influence sur le développement des sciences et des lettres en France à cette époque.

On trouve dans le Discours Préliminaire de l'*Encyclopédie* la longue liste des rédacteurs de l'ouvrage (XLI-XLV). Aucune femme.

L'*Encyclopédie* doit cependant son existence à plusieurs femmes de pouvoir, qui ont infléchi le devenir de sa rédaction et ont été pérennisées en quelque sorte dans sa généalogie.

Parmi ces femmes, Mme de Pompadour, qui use de son influence sur le roi, en 1752, pour permettre à l'*Encyclopédie* de reconquérir le privilège qui lui permettait d'exister, alors que le deuxième tome venait de voir son impression et sa diffusion interdites sous la pression des Jésuites⁴.

Mme Geoffrin, représentative de l'importance des femmes dans la tenue de salons – non seulement elles participent aux débats intellectuels de leur époque mais elle les conditionnent et en orientent la matière – et de leur rôle de mécène pour le développement des arts et des lettres. C'est elle qui a sauvé l'entreprise encyclopédique de la faillite qui la menaçait en 1759 en faisant don de cent mille écus pour sa continuation (Craveri, 2002: 445).

³ Rappelons en particulier que si l'*Encyclopédie* n'a pas connu beaucoup de rééditions dans l'histoire, nombre de recueils d'articles choisis ont paru en France, et ont été traduits à l'étranger, et surtout des articles écrits par Diderot ou par d'autres auteurs passés à la postérité.

⁴ L'intérêt de Mme de Pompadour pour l'*Encyclopédie* n'est apparemment pas vraiment un intérêt «intellectuel» envers cet ouvrage ou ses auteurs mais est plutôt dû à sa haine des Jésuites et sa volonté de contrecarrer leur action (Wilson, 1985: 140). Peut-être cette attitude n'était-elle que provisoire: Voltaire la met en scène en 1774 comme une lectrice de cet ouvrage, frustrée par la nouvelle interdiction de sa publication dans son besoin de savoir (savoir «de quoi est composé le rouge que je mets sur mes joues» et «comment on fait les bas de soie dont je suis chaussée») (Voltaire, [1774]). Ce petit texte nous donne une indication importante sur la réception de l'ouvrage auprès du public féminin: il laisse supposer que Mme de Pompadour était bien lectrice de l'*Encyclopédie*, mais, surtout, que c'était le cas de nombre d'autres femmes: «le roi justifia sa confiscation: il avait été averti que les vingt et un volumes *in-folio* qu'on trouvait sur la toilette de toutes les dames, étaient la chose du monde la plus dangereuse pour le royaume de France» (*ibid.*).

Et enfin, représentant féminin du despotisme, celle qui inspira une telle terreur à Diderot qu'il la compara au «tigre de la forêt»⁵, Catherine II de Russie propose en 1762 son aide financière à Diderot et d'Alembert pour la rédaction de l'*Encyclopédie*. Si la proposition fut repoussée, elle n'aida pas moins indirectement la poursuite de l'ouvrage auquel fut rendu le privilège qui lui avait été nouvellement retiré⁶. C'est elle qui achètera la bibliothèque de Diderot en 1765, lui fournira une pension et assurera ainsi en grande partie sa subsistance. Cette générosité lui vaudra d'entrer dans les pages de l'*Encyclopédie*⁷.

4. La voix des femmes se fait entendre

L'*Encyclopédie* donne souvent la parole aux femmes, en rapportant leurs discours et découvertes:

- des scientifiques, comme Madame du Châtelet, certainement la plus grande que le XVIII^e siècle ait connu. On cite ses travaux à plusieurs reprises dans l'*Encyclopédie*, tant son analyse des principes de Newton⁸ («newtonianisme»: 11, 122) que ses écrits de physique («feu»: 6, 603; «mouvement»: 10, 840 et «tems»: 16, 96);
- des inventrices comme cette *Pamphila*, à qui l'on doit la «gaze de cos», une étoffe transparente dont se vêtaient les femmes de l'Antiquité («Gaze de Cos»: 7, 533);
- de simples divulgatrices d'un savoir ancestral, comme la «comtesse de B.» qui aurait communiqué à un graveur de bois, interlocuteur de l'un de nos encyclopédistes, la recette permettant de noircir les cheveux («cheveux»: 3, 319);
- des femmes de lettres que l'on cite pour leurs réflexions sur différents sujets ou pour proposer leurs écrits comme des modèles littéraires: Ma-

⁵ «Je vous confierai tout bas que nos philosophes, qui paraissent avoir le mieux connu le despotisme, ne l'ont vu que par le goulot d'une bouteille. Quelle différence du tigre peint par Oudry ou du tigre dans la forêt!», lettre à Mme Necker [1774] citée par Wilson (1985: 537).

⁶ «Une telle publicité fut faite au projet de Catherine qu'il devint difficile au gouvernement français de reconsidérer son attitude bienveillante envers l'*Encyclopédie* sans ajouter à une grosse perte commerciale une perte de prestige non moins dommageable dans l'opinion publique internationale» (Proust, 1995: 76).

⁷ «[...] Qu'il me soit permis de céder pour un moment aux sentiments de vénération & de reconnaissance que je lui dois pour les marques singulieres de bonté dont elle m'a comblé; qu'il me soit permis de dire, Etre immortel, tout-puissant, éternel, qui fais les grandes destinées, & qui veilles sur elles, conserve à la Russie Catherine II [...]» («Avertissement», Diderot: 23, 7-8).

⁸ Spécialiste de Newton, elle l'a traduit et commenté et c'est encore dans cette seule traduction que nous pouvons le lire en France aujourd'hui.

dame Dacier, helléniste, citée dans l'article «équitation» (5, 885) pour avoir reproché aux Grecs d'avoir préféré les chars à la cavalerie ou pour son éloge d'Aristophane («comédie»: 3, 667); Mme de La Fayette et la sagesse de ses propos illustrant la nécessité de mesurer les désirs⁹; Mme Deshoulières, dont les écrits sont cités plusieurs fois dans l'article «construction» (4, 79) pour illustrer différents types de constructions poétiques. Elle s'affirme dans les pages de l'*Encyclopédie* comme la représentante par excellence de l'«idylle»¹⁰; tandis que Mme d'Aulnoy et Mme de La Fayette sont pour leur part les représentantes du conte et du roman¹¹.

La liste serait longue si nous voulions énumérer toutes les érudites qui ont influencé la réflexion des encyclopédistes d'une manière dont il est clairement rendu compte dans leurs articles, si bien que nous pouvons considérer qu'elles sont partie prenante dans la rédaction même de ces articles.

Le renvoi au discours d'autrui se présente en effet de différentes manières dans les articles de l'*Encyclopédie* mais l'on peut dire qu'il est en général suffisamment explicite pour permettre la légitimation ou la reconnaissance tant du discours rapporté que de celui qui le rapporte¹²: simple indication de la source utilisée, copiée ou dont on conseille la consultation en fin d'article¹³, la citation peut être longue et donner lieu à un commentaire de l'auteur de l'article¹⁴, voire former avec celui-ci une sorte de dialogue différé¹⁵.

⁹ «Le seul moyen de se procurer le bonheur, consiste à leur donner des bornes, & à en diminuer le nombre. *C'est assez que d'être*, disoit si bien à ce sujet madame de la Fayette» («désir», Jaucourt: 4, 886).

¹⁰ «article»: 1, 732; «cesure»: 2, 870; «construction»: 4, 79-88-92; «elegiaque»: 5, 484; «elegie»: 5, 486; «genre»: 7, 598; «idylle»: 8, 505; etc.

¹¹ C'est ce que l'on peut tout au moins déduire de la grande présence des références aux *Contes* de Mme D'Aulnoy et à *La Princesse de Clèves* dans l'*Encyclopédie*, ainsi que de l'article «conte, fable, roman» (D'Alembert: 4, 111) où ces deux œuvres sont les seules citées pour représenter les genres étudiés par l'article.

¹² Rappelons les rédacteurs de l'*Encyclopédie* copient souvent des textes d'autres auteurs (ou ne font que répéter ce qu'ils ont déjà dit) ou traduisent des textes étrangers sans s'embarasser de guillemets. Il leur arrive cependant aussi de l'indiquer, comme dans l'article «mouvement»: «On peut lire les *chapitres xj. ou sij. des Institutions physiques* de madame du Châtelet, dont nous avons extrait une partie de cet article» (*ibid.*).

¹³ Par ex.: «Lisez sur la mesure du *tems* les *écrits* de Messieurs Leibnitz & Clarkc, dans le *recueil de diverses pieces*, publié par M. des Maizaux; le *tome I. chap. vj. des institutions de physique* de Madame du Châtelet; ou les *paragraphes 569. 587. de l'ontologie* de M. Wolf» («tems»: *ibid.*).

¹⁴ «Qu'on lise après cela l'éloge qu'en fait madame Dacier: *Jamais homme n'a eu plus de finesse, ni un tour plus ingénieux; le style d'Aristophane est aussi agréable que son esprit; si l'on n'a pas lû Aristophane, on ne connoît pas encore tous les charmes ou toutes les beautés du Grec, &c* («comédie», *ibid.*).

¹⁵ «L'équitation connue chez les Grecs avant la guerre de Troye. Cette proposition, que nous croyons vraie dans toute son étendue, a trouvé néanmoins deux contradicteurs célèbres,

5. De quelles femmes les encyclopédistes parlent-ils?

L'*Encyclopédie* fournit un tableau de la société de son siècle et des siècles précédents dans lequel on peut trouver les femmes là où on les trouvait alors, ni plus ni moins.

Ces femmes, ce sont celles de la haute société, celles qui fréquentaient ou organisaient des salons: Ninon Lenclos¹⁶, Mme de La Fayette¹⁷, Mme de Maintenon¹⁸, Mme de Lambert¹⁹, la duchesse du Maine²⁰, etc. Ce sont aussi les dames de pouvoir dont il a été question précédemment, présentées dans leurs conquêtes politiques ou dans des anecdotes de la Cour: Mme de Pompadour qui parvient à faire créer l'École Militaire²¹, Mme de Maintenon qui fait sortir Mme Guyon du couvent où elle était recluse²², le récit d'un voyage de Mme la Dauphine à Bayonne («Fêtes des grandes

madame Dacier & M. Freret: [...] Madame Dacier, qui pensoit sur la question présente de même que l'illustre académicien, 'ne comprend pas, dit-elle, (préf. de la traduct. de l'Iliade, édit. 1741, p. 60) comment les Grecs, qui étoient si sages, se sont servis si longtems de chars au lieu de cavalerie, & comment ils n'ont pas vû les inconvéniens qui en naissoient'. Sans examiner la difficulté bien plus grande de conduire un char que de manier un cheval, ni le terrain considérable que ces chars devoient occuper, elle se contente d'observer, ajoûte-t-elle, 'que quoiqu'il y eût sur chaque char deux hommes des plus distingués & des plus propres pour le combat, il n'y en avoit pourtant qu'un qui combattit, l'autre n'étant occupé qu'à conduire les chevaux: de deux hommes en voilà donc un en pure perte [...]'. Madame Dacier conclut, malgré ces observations, qu'il falloit bien que l'art de monter à cheval ne fût point connu des Grecs dans le tems de la guerre de Troye. Quelle erreur de sa part! [...] On doit convenir cependant qu'elle étoit si peu sûre de son opinion, qu'elle a dit ailleurs (Remarques sur le X. liv. de l'Iliade): 'Dans les troupes il n'y avoit que des chars; les cavaliers n'étoient en usage que dans les jeux & dans les tournois' («équitation», M. d'Authville, commandant de bataillon: 5, 886-887).

¹⁶ «courtisane»: 4, 401; «épicurisme»: 5, 785; «œil»: 11, 388; «ride»: 14, 286.

¹⁷ On a déjà vu que son roman, *La Princesse de Clèves* est largement cité dans l'*Encyclopédie*. Mais l'on trouve aussi des références à sa participation à la vie des salons («épicurisme»: 5, 785) et à sa vie («Troyes»: 16, 719).

¹⁸ «ennui»: 5, 595-694; «Maintenon»: 9, 882; «Montargis»: 10, 681; «quiétisme»: 13, 709-710, etc.

¹⁹ «race»: 13, 740; «réputation, considération»: 14, 161; «respect»: 14, 181; etc.

²⁰ «impromptu»: 8, 631; «indire»: 8, 683.

²¹ L'extrait de l'article cité ci-dessous est très éclairant quant à la manière dont Mme de Pompadour influençait les décisions de Louis XV et comment elle a certainement obtenu son privilège pour l'*Encyclopédie*: «Personne ne connoissoit mieux les dispositions & la volonté du Roi, que madame la marquise de Pompadour; l'idée ne pouvoit que gagner beaucoup à être présentée par elle: elle ne l'avoit pas seulement conçue comme un effet de la bonté & de l'humanité du Roi; elle en avoit apperçû tous les avantages, elle en avoit senti toute l'étendue, elle en avoit approfondi toutes les conséquences. Touchée d'un projet qui s'accordoit si bien avec son coeur, elle se chargea du soin glorieux de présenter au Roi les moyens de soulager une noblesse indigente. Il ne lui fut pas difficile de montrer dans tout son jour une vérité dont elle étoit si pénétrée. Pour tout dire en un mot, c'est à ses soins généreux que l'école royale militaire doit son existence. [...]» («école militaire»: 5, 308).

²² «Montargis», *ibid.*

Villes du Royaume France»: 6, 588) ou de ses coliques dues à l'effet d'un remède donné par un charlatan²³.

Ces femmes ce sont aussi des travailleuses, dont on voit de nombreuses images dans les planches, mais qui sont souvent aussi décrites dans les articles relatifs à leur profession. Leur nom est parfois donné, comme Mme La Marche, «maîtresse sage-femme» dont l'expérience permet d'illustrer la possibilité de contracter la vérole par le contact tactile avec une patiente («contact», Jaucourt: 4, 109). Mais elles restent généralement anonymes, simples représentantes du métier qu'elles exercent. Les articles leur redonnent vie cependant, en décrivant dans le détail les gestes qui les accompagnent dans leur métier: brodeuses, arracheuses, brocheuses, repasseuses, coupeuses, découpeuses, aiguilletières, boutonnières, les femmes ne manquent pas dans les pages de l'*Encyclopédie*, accoucheuses, religieuses, femmes-de-chambre, etc. tous les métiers alors autorisés aux femmes sont représentés.

[...] personne ne les a tant honorées que les poètes, qui ne manquent jamais de les invoquer au commencement de leurs poèmes, comme des déesses capables de leur inspirer ce noble enthousiasme qui est le fondement de leur art. Si on les en croit, les neuf filles savantes ordonnoient autrefois les cités, gouvernoient les états, vivoient dans les palais des rois, *Et d'une égalité légitime & commune Faisoient tout ce que fait aujourd'hui la Fortune* («muses», Jaucourt: 10, 895).

Les grands personnages féminins de notre culture ne doivent pas être oubliés, personnages importants pour notre «imaginaire collectif» et qui participent aussi de l'image de la femme que nous nous faisons et de celle que nous procure un ouvrage comme l'*Encyclopédie*. Les déesses ont la part du roi dans cette catégorie au détriment des personnages bibliques féminins par exemple, pour la quantité d'articles qui leur sont consacrés et pour la longueur de ces articles, les encyclopédistes n'ayant de cesse de raconter leurs prouesses et leur généalogie²⁴: Abeone, Adéphagie, Aérienne, Agenoria, Anetis, la liste serait longue si nous poursuivions notre recherche en suivant l'ordre alphabétique.

Les héroïnes proviennent aussi de notre littérature, et sont parfois si importantes pour nous et pour les rédacteurs de l'*Encyclopédie* qu'on en oublierait qu'elles sont femmes de papier.

Mon dessein n'est pas d'entrer ici, comme ces deux philosophes, dans l'examen & dans le détail de la formation de chaque lettre particulière, de

²³ «charlatan»: 3, 209.

²⁴ Le fait de préférer la description des Dieux païens aux personnages bibliques procède d'un choix «politique» de l'*Encyclopédie* qui lui a été reproché par ses censeurs.

peur de m'exposer aux railleries de madame Jourdain & à celles de Nicole («consonne», du Marsais: 4, 52).

L'auteur de cet article feint de vouloir éviter les railleries de Mme Jourdain et de Nicole, personnages féminins de Molière, partageant ainsi une crainte qui n'est pas nouvelle, celle de «femmes savantes» qui sont plus au fait en matière de langue (et parfois, de science) que leurs confrères lettrés²⁵.

6. Comment les encyclopédistes parlent-ils des femmes?

Nous avons déjà vu que les encyclopédistes ont décrit la vie de certaines femmes, faisant référence à leurs travaux et créations. Dans ces descriptions, la femme n'était pas observée dans sa différence d'avec l'homme, en tant que femme, mais comme une personnalité ou une représentante exemplaire d'une catégorie socio-professionnelle, avec un point de vue que l'on peut dans cette mesure considérer comme «égalitaire».

Nous passerons maintenant à ce qu'ils disent des femmes, ou de certaines catégories de femmes, observées dans leur physionomie, dans leur manière d'être, dans les droits et devoirs qui leur sont attribués, dans leur condition de femmes.

Dans ses articles consacrés à l'Anatomie et à la Médecine, *L'Encyclopédie* procure tout d'abord une description détaillée du corps féminin, des différentes étapes de son développement, des cycles qui le secouent, des maladies qui lui sont particulières, etc. Ces articles révèlent d'abord combien la démarche encyclopédiste a pu permettre une avancée scientifique d'une grande importance²⁶, et *a posteriori*, combien nos dictionnaires ont pu devenir prudes dans leurs descriptions du corps humain et, surtout, des organes de la sexualité.

²⁵ Je pense ici, par exemple, à Boileau ridiculisé par Mme de Sablière pour avoir mal utilisé le mot *astrolabe* (cf. Craveri, 2002: 316).

²⁶ J'ai déjà indiqué le fait que les rédacteurs de *L'Encyclopédie* sont souvent des savants spécialisés dans les domaines pour lesquels ils ont rédigé des articles, et que l'enquête «sur le terrain» est une méthode dont ils sont sûrement les précurseurs. Pour illustrer combien les encyclopédistes peuvent être considérés comme des précurseurs dans l'observation et la description, par exemple, de l'anatomie féminine, et ce pour la curiosité scientifique qu'ils avaient développée et appliquée envers des objets dont la connaissance était jusqu'alors réservée aux professionnels, l'extrait suivant de l'article «accoucheuse» est particulièrement éclairant: «Je me crois obligé par l'intérêt que tout honnête homme doit prendre à la naissance des citoyens, de déclarer que poussé par une curiosité qui est naturelle à celui qui pense un peu, la curiosité de voir naître l'homme après l'avoir vû mourir tant de fois, je me fis conduire chez une de ces Sages-femmes qui font des élèves & qui reçoivent des jeunes gens qui cherchent à s'instruire de la matiere des accouchemens» (Diderot: 1, 85).

Les parties génitales des femmes sont internes & externes: au-dessus de ces dernières s'éleve le mont de venus: la grande fente est plus bas; ses bords se nomment les grandes levres: les angles qu'elles font en se rencontrant sont les commissures; dans l'inférieure est la fourchette. En écartant les levres on voit en haut le gland du clitoris avec son prépuce: le corps de cette partie est caché sous la peau; il ressemble à la verge de l'homme: il est fait de deux corps caverneux («homme», Diderot: 8, 273).

L'écoulement périodique des femmes moins abondant dans les pays chauds, est à-peu-près le même chez toutes les nations; & il y a sur cela plus de différence d'individu à individu, que de peuple à peuple. Dans la même nation, des femmes n'y sont sujettes que de cinq ou six semaines en six semaines; d'autres tous les quinze jours: l'intervalle commun est d'un mois. La quantité de l'évacuation varie; Hippocrate l'avoit évaluée en Grece à neuf onces, elle va depuis une ou deux onces, jusqu'à une livre & plus; & sa durée depuis trois jours jusqu'à huit (*ibid.*: 259).

La fourchette est proprement l'union des grandes levres par leur partie inférieure; l'on y remarque un ligament membraneux, qui se trouve tendu dans les filles, relâché dans celles qui ont souffert l'approche d'un homme, & presque toujours déchiré dans les femmes qui ont eu des enfans («fourchette», Jaucourt: 7, 225).

L'*Encyclopédie* divulgue les connaissances de son époque et s'insurge contre les absurdités révélées par certains savants²⁷. Elle n'échappe cependant pas à la propagation de croyances de même nature, ses rédacteurs ne manquant pas de dévoiler leurs préjugés sur l'Autre en général et sur les femmes en particulier. Je citerai par exemple l'article «fureur utérine» (d'Aumont: 7, 377) «qui est une espece de délire attribué par cette dénomination aux seules personnes du sexe, qu'un appétit vénérien demesuré porte violemment à se satisfaire, à chercher sans pudeur les moyens de parvenir à ce but», un article qui nous donne une bonne image de la manière dont les hommes éclairés du XVIII^e pouvaient méjuger de la sexualité féminine. L'auteur, expliquant pour quelle raison cette «fureur» n'est pas appelée «fureur vénérienne» et, donc, pourquoi elle est particulière à la femme, indique dans un premier moment que l'homme n'est pas tenu comme la femme de ne pas avoir de besoins sexuels «visibles», la pudeur de la femme étant ce qui crée son attrait, et qu'il est mieux constitué qu'elle pour satisfaire ses besoins par la masturbation. Et pourtant très bizar-

²⁷ Citons par exemple: «on a prétendu que tout ce qui affectoit la mere, affectoit aussi le foetus; que les impressions de l'une portoient leurs effets sur le cerveau de l'autre; & on a attribué à cette influence les ressemblances, les monstruosités, soit par addition, soit par retranchement, ou par conformation contre nature, que l'on observe souvent dans différentes parties du corps des enfans nouveaux-nés, & sur-tout par les taches qu'on voit sur leur peau, tous effets, qui, s'ils dépendent de l'imagination, doivent bien plus raisonnablement être attribués à celle des personnes qui croient les appercevoir, qu'à celle de la mere, qui n'a réellement, ni n'est susceptible d'avoir aucun pouvoir de cette espece» («imagination»: 8, 563).

rement, après avoir fait de cette fureur une caractéristique féminine, il signale dans la suite de l'article que chez les femmes, c'est la frigidité qui est la plus répandue: «on peut cependant assurer que le tempérament opposé [à la fureur utérine] est infiniment plus commun parmi les femmes dont la plupart sont naturellement froides ou tout au moins fort tranquilles sur le physique de la passion qui tend à l'union des corps entre les deux sexes» (*ibid.*) Les descriptions de femmes «exotiques» révèlent plus encore l'ignorance de ceux qui les rédigent et leur crédulité devant le Barbare. Ainsi chez «les Lapons Danois, Suédois, [...] Les femmes sont aussi laides que les hommes; leurs mamelles sont très-considérables; elles en ont le bout noir comme du charbon: des voyageurs disent qu'elles n'ont de poil que sur la tête, & qu'elles ne sont pas sujetes à l'évacuation périodique» («espèce humaine», Diderot: 8, 345), «Les Bengalois sont plus jaunes que les Mogols. Ils sont beaux & bien faits. Leurs femmes passent pour les plus lascives de l'Inde» (*ibid.*), «Les femmes des Hottentots sont petites. Elles ont une excroissance de chair ou de peau dure & large, qui commence au-dessus de l'os pubis, & qui leur tombe jusqu'au milieu des cuisses comme un tablier» (*ibid.*: 8, 347), etc.

Qu'en est-il enfin de l'ouverture critique dont l'*Encyclopédie* peut faire montre pour ce qui concerne la différence entre les sexes imposée à son époque? Certes, il ne nous serait pas difficile de montrer combien les encyclopédistes peuvent faire preuve de misogynie, et combien ils sont loin de prôner l'égalité des sexes, d'un Montesquieu affirmant que la pudeur imposée aux femmes dans les nations policées est ce qui fait le «bonheur de l'Univers»²⁸ en passant par un Diderot qui assimile la femme indécente à un monstre²⁹, les articles ne manquent pas qui encouragent les femmes à rester dans le carcan que leur impose leur statut de sexe faible.

La possibilité d'une remise en cause des idées reçues sur les femmes, d'une inégalité entre les sexes qui ne serait en rien naturelle, se profile cependant dans les lignes de l'*Encyclopédie*. L'injustice de leur condition peut être affirmée clairement comme, par exemple, dans l'article «homme» où l'on déplore l'absence d'une éducation adéquate qui leur permettrait de

²⁸ «La loi des deux sexes a établi parmi les nations policées & sauvages, que les hommes demanderoient, & que les femmes ne feroient qu'accorder: de-là il arrive que les graces sont plus particulièrement attachées aux femmes. Comme elles ont tout à défendre, elles ont tout à cacher; la moindre parole, le moindre geste, tout ce qui sans choquer le premier devoir se montre en elles, tout ce qui se met en liberté, devient une grace, & telle est la sagesse de la nature, que ce qui ne seroit rien sans la loi de la pudeur, devient d'un prix infini depuis cette heureuse loi, qui fait le bonheur de l'Univers» («goût»: 7, 767).

²⁹ «L'indécence produit les effets contraires. On la pardonne aux hommes, quand elle est accompagnée d'une certaine originalité de caractere, d'une gaiété particuliere & cynique, qui les met au-dessus des usages: elle est insupportable dans les femmes. Une belle femme indécente est une espece de monstre, que je comparerois volontiers à un agneau qui auroit de la féroçité. On ne s'attend point à cela» («indécents»: 8, 667).

développer des qualités qui pourraient les rendre supérieures aux hommes³⁰. Elle peut être soulignée discrètement au hasard d'une description, comme dans l'article «adultère» où l'on fait remarquer que «quoique le mari qui viole la foi conjugale soit coupable aussi-bien que la femme, il n'est pourtant point permis à celle-ci de l'en accuser, ni de le poursuivre pour raison de ce crime» (M. Toussaint: 1, 102). Mais la simple description d'autres mœurs que ceux qui sont imposés dans la société où vivent les encyclopédistes, censés constituer une référence tant pour eux que pour leurs lecteurs – condition, aussi, pour que leurs écrits passent la censure –, peut permettre de faire naître des doutes sur la légitimité de telle ou telle pratique ratifiée par la loi. On peut analyser ainsi, par exemple, le discours qui s'intègre dans l'article «mari», qui suit une longue dissertation sur le fait que la femme se doit d'obéir à son mari et de lui être soumise et que cette législation fondée sur le droit divin est inscrite dans la Genèse: «Ce n'est pas seulement suivant le droit divin que cette prérogative est accordée au mari; la même chose est établie par le droit des gens, si ce n'est chez quelques peuples barbares où l'on tiroit au sort qui devoit être le maître du mari ou de la femme, comme cela se pratiquoit chez certains peuples de Scythie, dont parle Aélien; où il étoit d'usage que celui qui vouloit épouser une fille, se battoit auparavant avec elle; si la fille étoit la plus forte, elle l'emmenoit comme son captif, & étoit la maîtresse pendant le mariage; si l'homme étoit le vainqueur, il étoit le maître; ainsi c'étoit la loi du plus fort qui décidoit» (Boucher d'Argis: 10, 101).

7. Conclusion

En matière d'égalité des sexes, ou simplement de rapport entre les sexes, oui, la Révolution a tout changé. Elle a rendu illégitime toute inégalité, précaire toute distribution préétablie des rôles, affirmé que l'art est suffisant à fonder l'ordre politique. Et on peut bien soutenir alors qu'elle fait de la servitude féminine une souffrance supplémentaire en l'enveloppant

³⁰ «A l'empire de l'habitude, on ajouteroit pour les hommes la force beaucoup plus puissante du plaisir, si l'on prenoit soin de l'éducation des femmes. On ne peut que gémir en voyant ce sexe aimable privé des secours qui feroient également son bonheur & sa gloire. Les femmes doivent à des organes délicats & sensibles des passions plus vives que ne sont celles des hommes. Mais si l'amour propre & le goût du plaisir excitent en elles des mouvemens plus rapides, elles éprouvent aussi d'une manière plus forte le sentiment de la pitié qui en est la balance. Elles ont donc le germe des qualités les plus brillantes, & si l'on joint à cet avantage les charmes de la beauté, tout annonce en elles les reines de l'univers. Il semble que la jalousie des hommes ait pris à tâche de défigurer ces traits. Dès l'enfance on concentre leurs idées dans un petit cercle d'objets, on leur rend la fausseté nécessaire. L'esclavage auquel on les prépare, en altérant l'élévation de leur caractère, ne leur laisse qu'un orgueil sourd qui n'emploie que de petits moyens: dès-lors elles ne regnent plus que dans l'empire de la bagatelle» («homme (Morale)», *Le Roi*: 8, 278).

dans une pensée qui la contredit, elle la rend aussi plus voyante, plus dérangeante, moins tolérable, et lui promet, au moins à terme, un coup d'arrêt (Ozouf, 1999: 351–352).

Analysant ce que d'aucuns ont pu assimiler à une perte due à la Révolution française, la perte de libertés conquises par les femmes durant et avant cette révolution, Mona Ozouf présente le bouleversement du rapport entre les sexes survenu à la fin du XVIII^e non comme une régression mais comme une promesse de changement (à très long terme!).

On peut regarder la participation des femmes à l'*Encyclopédie*, et l'image qu'elle nous en fournit de la même manière: précurseur de l'égalité des sexes, le discours encyclopédique permet à la femme de participer au développement de la pensée. S'il ne fournit pas un discours révolutionnaire sur la condition de la femme, il lui donne les moyens de se matérialiser, condition nécessaire, même si elle n'est pas suffisante, pour son émancipation immédiate.

Bibliographie

- Craveri, Benedetta (2002), *L'âge de la conversation*, Gallimard, Paris.
L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers <<http://portail.atilf.fr/encyclopedie/>>.
- Leca-Tsiomis, Marie (2006), *Présentation*, «Dix-huitième siècle», 38, La Découverte, Paris, pp. 4–16.
- Ozouf, Mona (1999), *Les Mots des femmes: Essai sur la singularité française*, Gallimard, Paris.
- Proust, Jacques (1995), *Diderot et l'Encyclopédie*, Albin Michel, Paris.
- Pruvost, Jean (2006), *Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Ophrys, Paris.
- Rey-Debove, Josette (2004), *Les femmes et les dictionnaires*, «Revue d'aménagement linguistique», n. 107, pp. 227–234.
- Voltaire [1774], *De L'Encyclopédie*, in *Mélanges VIII – Œuvres complètes de Voltaire sur Cdrom*, Association Voltaire Integral, Naintres, 2005.
- Wilson, Arthur M. (1985), *Diderot: Sa vie et son œuvre*, Laffont-Ramsay, Paris.

CONNOTATIONS DES MOTS DÉSIGNANT LA FEMME
DANS LES DICTIONNAIRES BILINGUES:
PROBLÈMES DE TRADUCTION

Valeria Zotti (Bologne)

Les «valeurs affectives supplémentaires» d'un mot, appelées *connotations*, ajoutent à la définition de ce mot des significations auxquelles s'attache la coloration de certains sentiments: pour désigner tel personnage, l'expression *ma mère* fixe un rapport défini de parenté; mais si le locuteur dit *ma maman*, ou *ma mémère*, ou *ma vieille*, nous apprenons quelque chose de plus sur l'attitude du locuteur envers les signifiés de l'énoncé.

La connotation s'exprime dans des rapports pragmatiques entre les signes et les utilisateurs qui se révèlent dans le système de la langue par son lexique (*filles, ragazzina; souris, ragazzina**, *pupa*) ou par sa morphologie (*fillette, ragazzina*).

Or, traduire signifie dire dans une langue (cible) ce qui a été déjà dit dans une autre langue (source), en conservant les équivalences sémantiques et stylistiques. D'où l'importance de l'équivalence «fonctionnelle» entre énoncé-source et énoncé-cible dans une même situation d'énonciation.

Les sujets, qu'ils soient encodeurs ou décodeurs, sont souvent placés dans une situation inconfortable, car, comme l'affirme Kerbrat-Orecchioni (1977: 8):

Ils sont censés percevoir l'imposture que constitue le sens littéral, et le traverser pour atteindre un sens dérivé plus facilement recevable, sans pour autant l'expulser totalement: le sens littéral cède en résistant, mais il résiste en cédant, et conserve jusqu'au bout une certaine validité (sous la forme de traces connotatives venant surdéterminer le sens dérivé devenu pour la circonstance dénoté).

La notion de connotation complique le passage d'une langue à l'autre. Faut-il traduire les connotations, parfois totalement différentes, qui s'attachent à un mot pour un Français et un Italien? Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour ce faire? Est-ce que le lexicographe bilingue et le traducteur y parviennent toujours?

Nous nous sommes demandée dans quelle mesure le lexicographe bilingue, qui est en même temps un traducteur, réussit à faire «remonter les dépôts connotatifs» (Ladmiral, 1979: 155), à rendre ces connotations qui

recreusent en effet le fossé qui sépare les langues, déjà creusé par les différences entre civilisations, entre «visions du monde».

Ainsi l'observation du traitement du lexique¹ désignant la femme dans les dictionnaires bilingues français-italien contemporains se voudrait-elle révélatrice de certaines tendances lexicographiques et traductives modernes. Elle ouvre une réflexion métalexigraphique sur cette catégorie qui touche le terrain de la psychologie et de la logique, du linguistique et du culturel.

1. Collecte du matériel lexical

La collecte du matériel lexical a été faite à partir d'une ressource lexicographique disponible en ligne: le *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi). Son outil de recherche assistée permet de trouver un élément précis dans le texte entier de l'ouvrage.

Nous avons demandé d'afficher exclusivement les articles relatifs à des substantifs et dont la «définition» contenait le mot *femme*. La recherche produit 1352 occurrences². Elles se répartissent principalement au sein d'articles présentant des définitions logiques, dans lesquelles l'incluant est le mot *femme*, accompagné de traits sémantiques supplémentaires, souvent sous forme d'un épithète ou d'un complément de nom. Il s'agit aussi d'articles dont le mot-entrée relève d'un domaine particulier ou distinctif de l'univers féminin: les accessoires, les métiers les plus pratiqués par les femmes, l'anatomie féminine ou la procréation.

Notre intérêt s'est concentré surtout sur le premier type d'entrées. Nous avons écarté les définitions où *femme* fait fonction de métalangage hypergénérique³, ainsi que les syntagmes composés spécialisés⁴. L'enquête ayant été menée sur le TLFi, il ressort que la nature des données lexicales a une empreinte historique.

2. Présentation de la méthode d'analyse

A l'examen du matériel lexical récolté, quatre thèmes en particulier fournissent des exemples qui rendent compte du réseau connotatif des

¹ La syntaxe, prise en compte par Ladmiral, ne sera pas abordée dans le cadre de cette étude.

² Il est significatif que la même requête, avec le paramètre «homme» dans la définition, donne 2182 occurrences, c'est-à-dire environ 60% de résultats en plus. La référence à l'homme n'est cependant pas seulement à la personne de sexe masculin mais aussi à l'espèce humaine entière. Cette comparaison mériterait donc d'être poussée plus loin.

³ Par exemple «blanc, blanche»: «Homme, femme de race blanche».

⁴ Par exemple «femme barrée»: «ANAT. Femme dont la symphyse des pubis offre un excès de longueur transversale».

désignations de la femme: l'apparence physique (*bringue*); le métier de prostituée (*amazone, catin, ceci, créature, ...*); la femme cultivée (*bas-bleu...*); les métaphores animalières (*bécasse, cheval, ...*).

Dans ce document, nous ne ferons part que des observations faites sur un échantillon composé de mots commençant par A, B et C. Il est significatif que beaucoup des connotations dont on devra s'occuper sont négatives, dépréciatives ou injurieuses.

Après avoir donc cerné les lexies désignant la femme, nous avons vérifié la pertinence des traduisants italiens proposés dans trois dictionnaires bilingues contemporains: *Garzanti Francese* 2007 (*Garzanti*); *Boch-Zanichelli* 2007 (*Boch*); *Il Nuovo Hachette-Paravia* 2007 (DIF).

S'il est vrai que le concept de connotation renvoie à celui de «synonymie», c'est-à-dire à l'idée d'une identité de sens modulée par des «valeurs stylistiques» (Ladmiral, 1979: 120), on pourra suivre l'approche suivante: d'abord vérifier l'identité sémantique entre une lexie française et son correspondant en italien; ensuite, évaluer si la conformité de ses valeurs stylistiques est également respectée.

L'approche que nous avons choisie rejoint la proposition de Taber (1972), mise en question encore par Ladmiral (1979: 129), d'analyser le processus de traduction en deux phases distinctes: d'abord «traduire le sens», ensuite «traduire le style».

Le lecteur pense là encore intuitivement que les traductions de dictionnaire donnent toujours des équivalences parfaites. En réalité, en explorant les dictionnaires bilingues, nous avons relevé trois cas de figure différents:

1. l'absence de l'équivalence dénotative;
2. la présence de l'équivalence dénotative et l'absence de l'équivalence connotative;
3. la présence à la fois de l'équivalence dénotative et de l'équivalence connotative.

Pour évaluer chaque cas, nous nous sommes basée sur la description sémantique du mot français proposée par la définition du TLFi et du *Petit Robert* (PR). Nous l'avons ensuite comparée avec la description sémantique du traduisant italien correspondant du *Dizionario della lingua italiana* (*De Mauro*) et du *Grande Dizionario Italiano Garzanti* (*Garzanti Italiano*).

3. L'absence de l'équivalence dénotative

Dans le cadre d'une sémantique restreinte, le contenu sémique d'un item lexical est l'ensemble, et lui seul, de ses «conditions dénotatives». Kerbrat-Orecchioni (1977: 6) postule ainsi:

Répondre à la question: quels sont les sèmes d'un mot x? c'est répondre à cette question équivalente: quelles sont les propriétés qu'il est nécessaire et suffisant qu'un objet possède pour pouvoir être adéquatement désigné par x?

Le PR fournit la définition suivante d'une des acceptions de l'entrée «amazone»: «*Fam.* Prostituée qui racole en voiture dans les bois proches des grandes villes». Le TLFi, parmi les acceptions signalées comme «argotiques» de ce même mot, donne la définition: «*Argot* 2. 'Élégantes prostituées exerçant leur métier en voiture dans les alentours des Champs-Élysées' (SANDRY-CARR. 1963)».

Le sémème de *amazone* comporte le sème générique «prostituée» et les sèmes spécifiques «qui racole en voiture / exerçant [son] métier en voiture» et «dans les bois proches des grandes villes / dans les alentours des Champs-Élysées» (qui ajoutent des traits sémantiques sur l'activité pratiquée dans un moyen de transport spécifique et dans un lieu précis)⁵.

Les traduisants italiens proposés par deux dictionnaires bilingues français-italien⁶ ne possèdent pas les mêmes traits sémantiques que la lexie française. Dans le DIF, le traduisant italien proposé est *passeggiatrice*⁷ qui ne possède que le même sémème, tous les autres traits distinctifs étant absents. On est ainsi devant un cas d'«hypo-traduction», c'est-à-dire d'une traduction qui communique moins d'information sémique que le mot d'origine.

Passeggiatrice est bien un synonyme de *prostituée*, comme l'atteste l'indicateur sémantique en français qui précède le traduisant dans ce dictionnaire, ainsi que la définition donnée par le *De Mauro* («eufem., prostituta: strada piena di passeggiatrici»). Il s'agit cependant d'une synonymie partielle car les deux mots ne sont pas interchangeables dans tous les contextes: *passeggiatrice*, littéralement «promeneuse», est un euphémisme du mot *prostituée*. Il s'agit donc en italien d'une expression atténuée dont l'expression directe aurait quelque chose de déplaisant.

Ainsi, en dehors de l'absence d'équivalence du sens purement dénotatif de la lexie française avec la lexie italienne, le traduisant proposé est aussi chargé d'associations affectives, ou «connotations», qui sont absentes de la langue source.

Des considérations analogues sont valables pour ce qui concerne l'équivalent proposé par le dictionnaire *Garzanti*: «peripatetica (motorizzata)». Ici le traduisant présenté possède encore une fois le sémème «prostituée»,

⁵ La différence de ces traits entre le PR et le TLFi dépend de la nature de la deuxième source, qui se configure, selon les mots de son concepteur, Paul Imbs, dans la préface originale du dictionnaire en 1971, comme «une intrication de la lexicologie historique et de la lexicologie synchronique».

⁶ Cette acception est absente du dictionnaire *Boch*.

⁷ «2. colloq. (*prostituée*) passeggiatrice».

sous la forme d'un autre synonyme euphémistique, *peripatetica*, et un seul des deux sèmes spécifiques présents dans le mot français, celui qui concerne le moyen de transport utilisé, «motorizzata», qui signifierait «pourvue d'un moyen de transport à moteur».

Il est intéressant de noter que, faute d'un traduisant lexical dans la langue italienne qui englobe ce trait spécifique, le lexicographe du dictionnaire *Garzanti* a forgé un syntagme lexical «néologique». Il s'agit en effet d'une locution inconnue, voire surprenante, pour un locuteur natif italien, qui n'est attestée ni dans d'autres sources lexicographiques italiennes ni sur Internet.

Il s'agit ici d'un des problèmes typiques de l'activité de traduction, le traducteur luttant continuellement contre l'absence d'isomorphisme entre les langues. Les lois combinatoires des morphèmes sont en effet rarement identiques aux lois combinatoires des sèmes. De la sorte, le traducteur est obligé de forcer selon les cas la forme ou le sens.

Dans ce cas, toutefois, afin de rendre en italien le sens le plus proche possible de la lexie française, le lexicographe-traducteur a violé un paradigme du bon traducteur: l'adhésion à l'usage correct et courant.

Comme l'affirme Josiane Podeur (2002: 16):

La teoria del senso, definita anche teoria interpretativa, ha posto come condizioni di riuscita di una traduzione la presenza di una fase di deverbizzazione intermedia tra il momento di percezione del 'vouloir dire' del testo originale e la sua riproduzione in lingua d'arrivo.

La traduction n'est pas un «transcodage» de mots, ou ce qu'on appelle tout simplement un «mot à mot», mais la réexpression d'un discours où l'unité de sens remplace l'unité traditionnelle de traduction. Il reste alors à se demander: ne serait-ce pas le souci de comprimer au maximum l'information discursive qui explique que le lexicographe ait opté pour cette solution incorrecte?

Faute d'une équivalence lexicalisée, le traducteur d'un texte a la faculté de déployer ouvertement sa liberté en recourant, par exemple, dans le cas analysé ici, à une périphrase. De la même manière, le lexicographe aurait pu recourir à une glose explicative plus étendue afin d'éviter la perte du sens d'origine. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait? A-t-il été influencé par la structure d'origine de la lexie et cela à cause des contraintes d'espace imposées par le support dictionnaire?

Apparaît ici une des divergences fondamentales entre *la traduction du discours*, qu'il soit littéraire ou technico-scientifique, et *la traduction du lexique*, telle qu'elle est mise en œuvre dans un dictionnaire bilingue: le support contraignant ne permet pas au lexicographe de se conformer entièrement au discours de la langue d'arrivée, indépendamment de la forme qu'elle assume. Cette incompatibilité peut ainsi engendrer l'absence de l'équivalence sémantique,

ou «dénotative», entre une lexie et son équivalent traductionnel à l'intérieur d'un dictionnaire bilingue, comme nous l'avons vu pour *amazone*.

4. La présence de l'équivalence dénotative et l'absence de l'équivalence connotative

Nous avons repéré de nombreux cas où le mot-entrée reçoit une ou plusieurs traductions identiques ou très proches du point de vue de la dénotation, mais différentes du point de vue de la connotation.

Par exemple, dans les dictionnaires *Boch* et *DIF*, l'équivalent traductionnel proposé de la lexie *bringue*, usuelle dans la locution *grande bringue*, est *spilungona*.

Dans ce cas, la traduction apporte une équivalence dénotative, la lexie française désignant, selon le *PR* et le *TLFi*, une «fille dégingandée», où l'adjectif *dégingandé* indique: «Qui est disproportionné dans sa haute taille et déséquilibré dans la démarche» (*PR*).

Si le sens correspond en italien, car *spilungona* désigne une «persona molto alta e magra» (*De Mauro* et *Garzanti Italiano*), la connotation est différente.

Supposons en effet un énoncé italien, tel que «Tua figlia è diventata una spilungona», et traduisons-le en français, en nous basant sur l'information donnée dans ces dictionnaires bilingues par «Ta fille est devenue une grande bringue». La différence entre le premier et le second énoncé réside dans le fait que dans le second intervient une certaine «subjectivité» et, plus précisément, une dimension affective, absente dans le premier qui a une simple valeur de constat: «Ta fille est devenue grande et maigre».

Le «contenu affectif» est une autre façon, plus discrète, d'appeler la connotation. Il s'agit en effet de:

Ces faits sémantiques plus flous, ténus, périphériques, que l'on a coutume de regrouper sous l'étiquette problématique de 'connotation' – terme dont les variantes synonymiques, plus ou moins métaphoriques, dénoncent assez le caractère incertain de l'objet qu'elles prétendent dénoter: on parle du 'halo' des mots, de leur 'banlieue', de leur 'musique'... on parle encore de 'signification confuse', de 'supplément de sens' [...] et de cet ensemble de facteurs émotifs et subjectifs insaisissables qui accompagnent la dénotation (*Kerbrat-Orecchioni, 1977: 6*).

Plus précisément, dans l'énoncé français, on a affaire à une connotation péjorative: le constat sur la taille de la fille est accompagné d'un jugement critique ou d'une perception négative de cet état («Ta fille est grande et maigre, donc elle sera disproportionnée dans sa haute taille et déséquilibrée dans la démarche»).

Il est évident qu'il s'agit effectivement d'un «ajout» de sens, mais qui ne relève pas seulement du domaine de la sémantique, mais aussi du domaine de l'expérience, individuelle ou collective.

Bloomfield affirme que:

Chaque forme de discours a sa propre saveur connotative pour la communauté linguistique toute entière et celle-ci, en retour, est modifiée ou même repoussée, dans le cas de chaque locuteur, par la connotation que la forme a acquise pour lui à travers son expérience particulière (1970: 147).

Ce concept devient alors problématique. Comment traduire ce qui est sociolinguistique? Ne touche-t-on pas à l'intraduisible?

Selon Ladmiral (1979: 143), «le traducteur compétent pourra restituer ces connotations dans le cadre idéal d'un catalogue sociolinguistique objectif». Et le lexicographe? La réponse se trouve dans la conformation même du dictionnaire. Dans un dictionnaire, l'appareil des indicateurs grammaticaux, sémantiques et stylistiques est fondamental. Dans le dictionnaire bilingue, faute d'un équivalent traductionnel interchangeable avec le mot-entrée, les marques sont encore plus importantes que dans un monolingue car elles permettent d'ajouter de l'information sur l'emploi du mot dans la langue cible.

Dans le cas de *grande bringue*, le PR rend compte de la connotation par l'ajout dans l'article, devant la définition, d'une marque d'usage («péj.»). Par contre, aucune marque n'est présentée à côté de la traduction fournie par le *Boch* et le DIF. La traduction *spilungona* rend compte de la dénotation de la lexie française, mais n'a pas de connotations particulièrement péjoratives dans la langue cible. Les deux dictionnaires bilingues fournissent dans ce cas une équivalence à la fois rigoureuse et partielle.

Analysons maintenant quelques désignations de la femme «prostituée»⁸ et leurs équivalents italiens tirés des trois dictionnaires bilingues examinés:

<i>Garzanti</i>	catin	(<i>antiq. fam.</i>)	sgualdrina; prostituta
DIF	catin	ANT.	prostituta
<i>Garzanti</i>	ceci	(<i>antiq. fam.</i>)	sgualdrina; prostituta
<i>Boch</i>	ceci		prostituta
<i>Boch</i>	créature	(<i>sprej.</i>)	sgualdrina

Les différentes lexies françaises (*catin*, *ceci*, *créature*) reçoivent une même traduction en langue cible (*prostituta*), avec parfois une variante (*sgualdrina*), ce qui tendrait à prouver qu'elles sont synonymes. Or ce n'est pas le cas.

Comparons leurs définitions:

⁸ On exclut *coureuse* qu'on peut cataloguer comme un exemple d'absence d'équivalence dénotative car la traduction du dictionnaire DIF (*sgualdrina*, *prostituta*) ne correspond pas sur le plan sémantique.

catin

Femme de mauvaises mœurs (TLFi).

Prostituée ⇒ putain (PR).

ceci

Une *ceci*. Une femme de mauvaise vie (TLFi).

(Non attesté dans le PR).

créature

Femme légère, de mœurs dissolues ou de mauvaise vie (TLFi).

Femme de 'mauvaise vie' ⇒ traînée (PR).

On peut noter que *catin* et *ceci* ont la même extension: ils désignent une «femme de mauvaise vie ou de mauvaises mœurs». Pour sa part, *créature* a une extension plus grande: il s'applique aussi aux femmes tout simplement «légères».

Cependant, le traduisant *sgualdrina* est employé tant dans le *Garzanti* comme traduisant de *catin* et de *ceci* que dans le dictionnaire *Boch* comme traduisant de *créature*. Le premier dictionnaire propose aussi *prostituta* comme traduisant interchangeable⁹.

Il semblerait donc que les deux traduisants soient équivalents. Cependant, le *De Mauro* précise:

prostituta AD donna dedita alla prostituzione: *p. d'alto bordo, di lusso, da pochi soldi.*

sgualdrina CO prostituta, spec. come insulto |estens., spreg., donna di facili costumi.

On découvre ainsi qu'en italien *sgualdrina* a aussi une signification par extension. Il désigne une prostituée, mais aussi une «femme légère». Son extension équivaut de la sorte à l'extension de *créature*. Aussi le traduisant proposé par le *Boch* est-il équivalent tant sur le plan dénotatif que sur le plan connotatif, la marque diaévaluative («spreg.») indiquant que la lexie française, comme la lexie italienne, a une connotation péjorative. On est ainsi devant le troisième cas de figure qu'on analysera dans le paragraphe suivant.

Ce n'est pas le cas du *Garzanti* qui propose deux traduisants, faussement synonymiques, de *catin* et *ceci*: le premier (*sgualdrina*) est incorrect pour les raisons que nous venons de voir. Dans ce cas, si l'énoncé «È una prostituta» est ressenti comme un constat (elle exerce le métier de prostituée), l'énoncé «È una *sgualdrina*» présuppose un jugement de valeur sur l'attitude morale de cette femme, qu'il s'agisse d'une femme qui exerce le métier de prostituée ou bien d'une femme «facile». Cette fois le traduisant possède donc une dénotation et une connotation qui étaient absentes dans les mots-en-

⁹ Dans la préface de ce dictionnaire, on précise: «I traduttori che si equivalgono sono separati dalla virgola, gli affini dal punto e virgola e, nella sezione Italiano-Francese, definiti nella loro differenza».

trées, *catin* et *ceci*. On peut parler pour cela d'une «extensionnalisation artificielle» de la langue source sur le plan dénotatif et connotatif.

Un dernier exemple qui concerne cette fois la femme «cultivée». Le mot-entrée a encore une fois une connotation péjorative:

bas bleu

péj. Femme savante, d'une pédanterie ridicule (TLFi).

péj. Femme à prétentions littéraires; intellectuelle pédante (PR).

L'entrée *bas-bleu* peut être considérée comme un hyponyme de *femme pédante*. Les traduisants qui sont proposés ont la même dénotation et une connotation dia-évaluative (péjorative) très voisine du mot-entrée.

<i>Garzanti</i>	(<i>antiq. fam.</i>)	donna saccente, pedante
DIF	ant.	donna saccente
<i>Boch</i>	(<i>spreg.</i>)	donna saccente, saccetona

Les traduisants italiens ne suffisent pas à rendre compte d'une connotation péjorative supplémentaire qui est contenue dans la morphologie même du mot-entrée. Au contraire du mode normal de désignation où le genre correspond au sexe de la personne désignée, on trouve ici un nom masculin pour désigner une femme. Précisément l'inversion du genre est au principe de la dépréciation: *un bas-bleu, un chameau, un souillon, un lou-chon, un laideron* désignent des femmes qui sont en quelques sorte «déféminisées» par leurs défauts.

En outre, ce qui est absent dans ce cas, c'est aussi l'équivalence sur le plan de la connotation culturelle. Selon Alain Duval:

L'équivalence parfaite implique un même niveau de dénotation, c'est-à-dire la référence à un même élément de la réalité extérieure, et un même niveau de connotation, c'est-à-dire le même réseau d'associations culturelles liées au terme dans les deux langues (1989: 2818-2819).

La lexie française fait référence à un club anglais *Blue Stockings Society* du XVIII^e siècle, fréquenté surtout par des femmes. L'emploi de cette lexie dans un énoncé français, à la place du synonyme *femme pédante*, implique l'évocation d'associations culturelles qui confèrent à l'énoncé un ton littéraire. Ce ton sera absent de l'énoncé qui sera formulé en langue cible en se fiant aux traduisants proposés par ces dictionnaires. Nous pouvons ainsi affirmer que dans ce cas les traduisants ne sont pas non plus connotés sur le plan diatextuel¹⁰.

¹⁰ L'«échelle diatextuelle» concerne la corrélation entre le mot ou la phrase et le type de discours ou genre particulier.

5. La présence de l'équivalence dénotative et de l'équivalence connotative

On donnera maintenant quelques exemples d'appellations de la femme où la traduction fournie par le dictionnaire bilingue a la même valeur connotative que l'adresse. Revenons à l'entrée «bringue», déjà analysée, mais cette fois examinons l'équivalence qui est proposée par *Garzanti*: «*spilungona; ragazzona sgraziata e trasandata*».

Dans ce cas, deux traductions. La première apporte une équivalence dénotative, comme on l'a déjà vu. La seconde apporte une équivalence dénotative et une précision connotative à l'aide de l'hyperonyme *ragazza*, amplifié par le suffixe *-ona*, employé en italien avec une valeur augmentative qui confère au substantif une qualité d'habitude négative. De plus, les deux adjectifs épithètes choisis ajoutent des traits sur la connotation péjorative de la lexie française.

Cependant, on pourra affirmer que la traduction a une valeur connotative à peine satisfaisante: il y a équivalence au niveau des associations d'idées, mais il n'y en a pas au niveau de la reconnaissance et de la fréquence du syntagme nominal proposé comme traduisant. Il s'agit en effet d'une périphrase qui ne sera pas ressentie comme une formulation naturelle de la part du locuteur italien¹¹.

L'entrée «bégueule» du *Boch* nous permettra d'illustrer un cas où l'équivalence connotative est mieux satisfaite. Trois traduisants du nom féminin sont donnés comme synonymiques: *puritana*, *santarellina*, *madonnina infilzata*. Ils ont une équivalence dénotative de degré variable avec le mot *bégueule*: «femme d'une délicatesse ou d'une pruderie excessive et/ou affectée» (TLFi).

Sur le plan sémantique, le premier traduisant, *puritana*, est générique, car il désigne une «personne prude»¹² alors que les deux derniers traduisants peuvent être interchangeables. Nous nous concentrerons sur ceux-ci:

santerellina s.f. CO *iron.*, ragazza o giovane donna che vuole apparire innocente e ingenua ma che in realtà non lo è (*De Mauro*).

madonnina infilzata, n. persona apparentemente ingenua ma in realtà furba e maliziosa (*acqua cheta* [1], *gattamorta* [1], *madonnina infilzata* [1], *sornione* [1]) (*ItalWordNet*).

Le premier constitue une désignation ironique de la femme qui veut apparaître innocente et naïve, comme une sainte, mais qui ne l'est pas vraiment. Cette appellation est en effet encore très employée aujourd'hui comme moquerie.

¹¹ Le deuxième équivalent sera indiqué surtout dans un but de décodage.

¹² «puritano n. m. Che, chi è moralista in modo rigoroso e intransigente» (*Garzanti Italiano*).

Le second est une véritable locution figée, employée par Don Abonde, un des personnages des *Fiancés* d'Alessandro Manzoni, pour désigner la pruderie affectée, similaire à celle d'une «petite vierge 'embrochée'» de Lucie, l'héroïne de son roman.

Ces deux traduisants renvoient à une réalité religieuse ressentie comme très proche par les locuteurs italiens qui utiliseraient le dictionnaire bilingue pour décoder la lexie française. Il semble que, afin de trouver une correspondance sur le plan connotatif, le traducteur ait opté pour une adaptation culturelle qui tienne compte de la familiarité du public italien avec les valeurs religieuses catholiques.

En français, par contre, le signifié de la lexie insiste sur l'expression ahurie du visage d'une personne bégueule. Le mot français possède ainsi des connotations relatives à l'expérience du monde du public français, chez qui l'expression des sentiments passe plus que chez d'autres peuples par la gestuelle du visage.

On comprend maintenant dans quelle mesure:

La connotation est l'ensemble des évocations accompagnatrices du noyau dénotatif, comme un mouvement d'associations qualitatives qui colorent à réception l'émission de la lexie dans le domaine affectif et social. La connotation d'un mot en détermine ainsi la résonance (Molinié, 1986: 21).

Ce phénomène est beaucoup plus subtil qu'il n'y paraît: il touche à la question des jeux énonciatifs dans la production d'un message.

La lexie *bobonne*, qui peut avoir en français tant une valeur hypocoristique qu'une valeur péjorative, illustre cela:

P. ext. et péj. Femme mariée d'un certain âge (TLFi).

Pop. Terme d'affection donné à l'épouse. *Fam. Péj.* Femme d'âge moyen, établie dans une vie petite-bourgeoise (PR).

Les dictionnaires bilingues fournissent selon le cas une traduction pour l'une ou l'autre de ces deux valeurs. Pour ce qui est de l'appellatif affectueux:

(*molto fam.*) *moglie*: *ma bobonne*, *la mia mogliettina* (*Garzanti*).

L'équivalence connotative entre langue source et langue cible est satisfaite par la traduction de la lexie avec le déterminant («ma bobonne») qui présente comme exemple une situation d'énonciation possible. En italien, par l'altération morphologique du mot *moglie* avec l'ajout d'un suffixe diminutif – procédé très courant pour modifier la signification d'un nom ou d'un adjectif –, l'équivalent traductionnel «la mia mogliettina» parvient à restituer la même connotation affective que le mot-source.

Par contre, c'est par le biais d'une périphrase explicative, perçue comme naturelle et presque figée par les locuteurs italiens, que la connotation péjorative de *bobonne* est restituée:

(*spreg.*) casalinga, donna tutta casa e famiglia (*Garzanti*).
SPREG. COLLOQ. = moglie tutta casa e famiglia (DIF).

Il y a ainsi équivalence au niveau de la reconnaissance du mot, de sa fréquence et des associations d'idées qui lui sont reliées.

6. Conclusion

L'analyse des mots désignant la femme et de leurs traductions dans trois dictionnaires bilingues contemporains nous a permis d'observer que l'équivalence sémantique n'est possible qu'à la condition de ne pas confondre sens et expérience. Autrement dit, le sens est contrôlable «objectivement», parce qu'il exclut la subjectivité du sujet (Choul, 1987: 75).

L'expérience de l'insuffisance du vocabulaire est fortement liée à la pratique quotidienne de la lexicographie bilingue. En règle générale, c'est par le choix de la traduction la plus précise possible que le dictionnaire bilingue garantit un niveau de langue équivalent entre la langue source et la langue cible. Si le lexicographe ne trouve pas un traduisant lexical satisfaisant sur le plan dénotatif et connotatif, il peut recourir, comme on l'a vu, à différents moyens, en agissant d'abord sur le lexique.

Ainsi, il peut recourir à une périphrase ou, pour toucher à un sujet délicat, à un euphémisme. Il peut employer des métaphores ou choisir un synonyme qui lui permette de marquer des univers de discours, selon les trois grands types de variation (diachronique, diatopique, diastratique).

Nous avons vu que la langue italienne a l'avantage de permettre de combler certaines lacunes du lexique par sa morphologie: l'emploi d'un suffixe péjoratif est ainsi un procédé souvent utile pour marquer le traduisant.

Lorsque le lexique et la morphologie ne suffisent pas à exprimer les significations secondaires du mot-entrée, les dictionnaires bilingues rendent compte du caractère marqué des mots par le biais d'étiquettes, dont l'usage n'est généralement pas assez systématique: les marques d'usage.

Pour ce qui concerne les connotations culturelles, les dictionnaires les plus récents ont élargi le concept de langue aux dimensions d'une «langue-culture», qui est, justement, le donné sociolinguistique sur lequel travaille le traducteur. Ainsi le *Boch* par exemple fait suivre les traduisants de l'entrée «bas-bleu», dont on a déjà discuté, d'une note culturelle:

CULTURA: A differenza dell'italiano, in francese il sostantivo **bas-bleu** è maschile, ma designa comunque in senso dispregiativo una 'donna dalle (mal riposte) ambizioni letterarie' (quindi, in senso lato, anche 'pedante').

L'introduction de notes de ce type nous semble aller dans la direction d'une sémiologie ou linguistique des connotations qui sera «une véritable anthropologie historique» (Ladmiral, 1979: 149).

Parmi toutes ces options, à la suite des données que nous avons analysées, pourrait-on inférer quelle est la solution infaillible à adopter au sein d'un dictionnaire bilingue? Est-ce qu'il y a une formule que le lexicographe-traducteur se devrait d'épouser afin de ne pas perdre les connotations attachées au mot-entrée dans les traductions qu'il fournit?

La réponse ne peut être que négative. Il n'existe pas une stratégie passe-partout qui pourrait être mise en œuvre systématiquement lors de la rédaction d'un dictionnaire. Les mots ne sont pas innocents et, pour chacun d'entre eux, l'auteur du dictionnaire bilingue, bien qu'il soit censé s'effacer au maximum derrière les équivalents qu'il fournit, devra consacrer une attention particulière, afin de déceler la solution la plus appropriée selon le cas. Néanmoins, le libre arbitre du traducteur ne peut jamais être exclu (Szende, 1996: 120). Il fait des choix pour des raisons précises ou tout simplement selon sa propre sensibilité linguistique.

Là est justement le paradoxe de la traduction de la connotation. Tout discours est un acte d'expression par lequel l'individu exprime sa propre vision du monde (on pourrait aussi dire, sa «subjectivité») en la modulant formellement selon des stratégies variables en fonction de sa volonté ou du contexte d'énonciation dans lequel il est plongé. Ainsi:

Si chaque énoncé renvoie en définitive à une énonciation radicalement singulière et irréductible, il est incommensurable à tout autre énoncé; du coup, c'est la communication en général qui est impossible entre les hommes, et en particulier la traduction... (Ladmiral, 1979: 141).

Quel bel enjeu pour le lexicographe bilingue!

Bibliographie

a. Études

Bloomfield, Leonard (1970), *Le Langage*, Payot, Paris.

Choul, Jean-Claude (1987), *Contrôle de l'équivalence dans le dictionnaire bilingue*, in Ison, Robert F., *A spectrum of lexicography*, John Benjamin Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, pp. 75-90.

Farina, Annick (2005), *Lexicographie et discrimination*, Corso on line – Introduzione agli studi di genere, CIRSDe, Università degli Studi di Torino, <<http://www.cirsde.unito.it>> Modulo di secondo livello *Linguaggi e discriminazioni*.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1977), *La connotation*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon.

- Ladmiral, Jean-René (1979), *Traduire: théorèmes pour la traduction*, Payot, Paris.
- Molinié, Georges (1986), *Eléments de stylistique française*, PUF, Paris.
- Mounin, Georges (1963), *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris.
- Podeur, Josiane (2002), *La pratica della traduzione*, Liguori, Naples.
- Szende, Thomas (1996), *Problèmes d'équivalence dans les dictionnaires bilingues*, in Béjoint, Henri, et Thoiron, Philippe, *Les dictionnaires bilingues*, Aupelf-Uref/Duculot, Paris Louvain-la-Neuve, pp. 111-126.
- Taber, Charles R. (1972), *Traduire le sens, traduire le style*, «Langages», vol. 7, n. 28, pp. 55-63.

b. Dictionnaires

- Boch: Il Boch. Dizionario francese italiano italiano francese* (2007), Raoul Boch, quinta edizione a cura di Carla Salvioni Boch, Zanichelli, Bologne.
- De Mauro: Dizionario della lingua italiana De Mauro*, <<http://www.demauroparavia.it/>>.
- DIF: Il Nuovo Hachette-Paravia dizionario francese italiano italiano francese* (2007), Paravia, Turin.
- Garzanti: Grande Dizionario Francese Garzanti*, edizione aggiornata (2007), Garzanti, Milan.
- Garzanti italiano: Grande Dizionario Italiano Garzanti*, <<http://www.garzanti-linguistica.it/>>.
- ItalWordNet*, Istituto di Linguistica Computazionale, Pise: <<http://www.ilc.cnr.it/iwndb/>>.
- PR: Le Nouveau Petit Robert*, version électronique (2001), Les Editions le Robert, Paris.
- TLFi: Trésor de la Langue Française informatisé*, <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>.

L'IMAGE DES FEMMES À TRAVERS LES DICTIONNAIRES BILINGUES

Mariadomenica Lo Nostro (Bari)

Femmes, mères, employées, P.D.G. Le rôle des femmes a beaucoup changé au cours des siècles, mais la représentation mentale a-t-elle suivi ce changement? Une des tâches des lexicographes est de fournir une représentation la plus fidèle possible de la société (qui peut être plurielle) et de la ou des langue(s) qu'ils analysent. Nous avons donc parcouru les dictionnaires bilingues italien-français dans le but de vérifier si les images des femmes ont toutes été prises en compte ou si quelques-unes l'emportent sur les autres.

Le choix d'analyser l'image des femmes¹ dans les dictionnaires bilingues, et notamment l'image liée à la représentation mentale², est dû au fait que le sujet répond à notre objectif de chercheuse en lexicographie bilingue et en apprentissage linguistique (Lo Nostro, 2005a), très intéressée aux représentations mentales et à la lexiculture (Lo Nostro, 2004b). Une toute première démarche prévoyait donc l'analyse du traitement du mot *femme* et de l'entrée même, à l'intérieur des dictionnaires bilingues italien-français contemporains.

Vu la richesse de la production des dictionnaires bilingues italien-français, mais aussi leur similitude³, nous avons limité notre recherche aux trois dictionnaires grand format qui sont disponibles dans le commerce dans leur version électronique, à savoir le *Boch 4^e edizione* (2000), le *Garzanti* (2000) et le DIF (2001).

La présentation respecte l'ordre chronologique de parution de ces ouvrages⁴. Même si les deux premiers ont subi plusieurs remaniements et

¹ Nous remercions Annick Farina, co-organisatrice, qui par ce colloque nous a incitée à approfondir une étude que nous avions déjà ébauchée (Lo Nostro, 2004a) nous faisant réfléchir sur l'organisation, non seulement d'un article de communication, mais d'un véritable projet de recherche future.

² Le mot *image*, depuis toujours, se prête à plusieurs interprétations (Lo Nostro, 2005b). Ici, nous nous référons aux représentations mentales et non pas aux illustrations, dont nous sommes aussi spécialiste, mais qui sont encore trop peu présentes dans les dictionnaires bilingues.

³ Avec beaucoup d'autres spécialistes, nous avons constaté (Lo Nostro, 2005a) que les dictionnaires et notamment les dictionnaires bilingues se plagient en grande partie.

⁴ La première édition du *Boch* date de 1978, alors que celle du *Garzanti* est de 1992 et celle du DIF de 1999 seulement.

rééditions, on y trouve néanmoins encore des passages dont le contenu est périmé⁵.

Nous avons donc rassemblé les données sans avoir la prétention de leur attribuer d'emblée des évaluations de nature psychosociologique. Le tableau 1 synthétise les résultats de l'analyse. Les entrées où figure le mot *femme* sont au nombre de 17 dans le *Boch*, de 2 dans le *Garzanti* et de 6 dans le DIF. Si l'on cherche à l'intérieur des articles, les chiffres changent: 583 dans le *Boch*, 460 dans le *Garzanti* et 455 dans le DIF.

Tableau 1. La présence du mot *femme* dans les trois dictionnaires

	BOCH	GARZANTI	DIF
Entrées dédiées ¹	17	2	6
Articles contenant le mot <i>femme</i>	583	460	263 (fr)+192 (it)=455

La présence inégale des entrées dédiées se justifie par le fait que le *Boch* a choisi de créer en annexe des listes de proverbes et de présenter des mots tels que *bonne-femme*, *femme-canon*, *sage-femme* comme de véritables entrées plutôt qu'à l'intérieur de l'entrée «femme» comme le *Garzanti* et, partiellement, le DIF ont choisi de le faire (tableau 2).

Cette façon d'agir nous permet de constater qu'au delà de *bonne-femme*, *sage-femme* et *femme-objet*, rôles qui, depuis toujours, font partie de la représentation de la femme, on vise à introduire une image moderne de la femme professionnelle qui occupe des postes jusque-là réservés exclusivement aux hommes⁷.

Une première comparaison de l'entrée «femme» telle qu'elle a été présentée dans les trois dictionnaires a tout de suite confirmé une disparité dans la présentation, au niveau de la taille de l'article. En effet le *Boch*, qui a consacré le plus grand nombre d'entrées au mot *femme*, utilise seulement 1452 caractères alors que le *Garzanti* en emploie 1746 et le DIF, qui

⁵ En effet, la confection d'un dictionnaire – et surtout d'un dictionnaire grand format – nécessite une dépense d'énergie et de travail telle qu'il devient difficile de penser à une possibilité de réédition totale, *ex nihilo*. C'est pourquoi, quel que soit le remaniement apporté, le dictionnaire gardera toujours des traces des premières rédactions et surtout des premiers lexicographes.

⁶ Ici on utilise «entrée dédiée» quand le mot *femme* figure dans l'entrée, même sous un nom composé ou une locution.

⁷ Au début du XX^e siècle, les femmes commencent à remporter des victoires dans l'affirmation de leurs droits, mais ce n'est qu'à partir des années 1940 qu'elles conquièrent le droit de travailler, même si leurs maris sont embauchés, à condition que cela n'entraîne pas de licenciements (1942). Il faut toutefois attendre les années 1970 et 1980 pour qu'elles obtiennent une réforme des régimes matrimoniaux les autorisant à exercer un travail sans la permission de leurs maris et de bénéficier des avantages sociaux (1965). Pour regarder de près les autres étapes de la conquête des droits des femmes, voir <<http://perso.orange.fr/felina/doc/femm/datesfemmes.htm>>.

Tableau 2. Entrées dédiées

Boch	Garzanti	DIF
Bonne-femme		
Femme	Femme	Femme
Femme-canon		Femme-canon
Femme-détective		Femme-détective
Femme d'ouvrage		
Femme gangster		
	Femme-flic	
Femme médecin		
Femme-objet		Femme-objet
Femme-patron		Femme-patron
Femme-soldat		Femme-soldat
Sage-femme		
PROVERBES		
A femme avare, galant escroc		
Ce que femme veut, Dieu le veut		
Cherchez la femme!		
Ciel pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée		
Femme rit quand elle peut, et pleure quand elle veut		
Souvent femme varie, bien fou qui s'y fie		

présente les locutions à l'intérieur de l'article «femme», en a 2533. La présentation typographique apparaît bien compacte, donc traditionnelle, dans le *Boch* et le *Garzanti*, alors que l'entrée du DIF, toute longue qu'elle soit, apparaît graphiquement plus aérée car l'article proprement dit est suivi par une liste de locutions idiomatiques et substantivales.

La comparaison des expressions proposées sous l'entrée «femme» dans les trois dictionnaires nous a permis de vérifier la reprise, dans chacun d'entre eux, d'éléments qui correspondent, pour la plupart, à l'image usuelle de la femme (tableau 3).

Notre travail de comparaison nous a conduit aussi à remarquer que les formes présentes seulement dans deux des trois dictionnaires sont peu nombreuses. Même les formes canoniques (tableaux 4, 5 et 6) font ressortir une tendance à représenter une image ambiguë de la femme tantôt comme déterminée et phallique, tantôt comme victime et passive.

Si l'on porte attention aux expressions propres à chaque dictionnaire, on se rend compte que même si le *Boch* est le seul à avoir introduit une expres-

sion typiquement religieuse (*Vous êtes bénie entre toutes les femmes*), il présente aussi deux exemples qui rappellent la séparation et le divorce (tableau 7).

Tableau 3. Expressions présentes dans les trois dictionnaires⁸

1.	femme d'intérieur , donna di casa;
2.	femme de mauvaise vie , donna di facili costumi
3.	femme de ménage , donna delle pulizie, donna a ore
4.	femme de chambre , cameriera
5.	femme de charge , guardarobiera
6.	(fam.) qui est cette bonne femme? , chi è quella tizia?
7.	(fam.) quelle sale bonne femme! , che donnaccia!
8.	histoires de bonne femme , chiacchiere di comari
9.	remèdes de bonne femme , medicine della nonna
10.	souvent femme varie , (bien fou qui s'y fie [B]) la donna è mobile, e assai pazzo è colui che in lei confida.
11.	prendre pour femme , chiedere, dare, prendere in moglie
12.	prendre femme , ammogliarsi
13.	elle est très femme , è molto femminile
14.	bonne femme
15.	femme-gangster ;
16.	femme-médecin

Tableau 4. Expressions présentes seulement dans le *Boch* et le *Garzanti*

1.	maîtresse femme , donna che sa il fatto suo;
2.	(fam.) petite bonne femme , bambina, donnina;
3.	cherchez la femme! , ci dev'essere di mezzo una donna! ⁸ ;
4.	cherchez la femme! , ci deve essere di mezzo una donna!;
5.	demander [...] pour femme , chiedere, dare, prendere in moglie;
6.	femme-détective ;
7.	femme-objet ;
8.	femme-soldat

⁸ Dans tous les tableaux, nous avons souligné les expressions qui présentent de petites variantes, mettant en italique celles à remarquer. Les expressions sont accompagnées d'un ou deux sigles au cas où elles n'apparaîtraient pas dans chacun des trois dictionnaires.

⁹ L'expression «Cherchez la femme» est connue dans les deux cultures étant donné que l'italien l'a empruntée au français. Elle est tellement courante que les rédacteurs du *Bochi* ne se sont pas aperçus qu'ils l'avaient répétée deux fois, aussi bien dans la version papier que dans la version électronique.

Tableau 5. Expressions présentes seulement dans le *Boch* et le DIF

-
1. **femme du monde**, donna di mondo;
 2. **femme à poigne**, donna di polso;
 3. **femme en couches**, partoriente;
 4. **raisonnements de femme saouïle**, ragionamenti che non stanno né in cielo né in terra;
 5. (fam.) **courir les femmes**, correr dietro alle sottane, correre la cavallina
-

Tableau 6. Expressions présentes seulement dans le *Garzanti* et le DIF

-
1. **une femme au foyer**, una casalinga;
 2. **droits de la femme**, diritti della donna;
 3. **une femme de tête**, una donna con la testa sulle spalle;
 4. **femme fatale**, femme fatale, donna fatale;
 5. (prov.): *ce que femme veut, Dieu le veut, quel che donna vuole, il cielo lo vuole*;
 6. **femme peintre**, pittrice;
 7. **femme enfant**, donna bambina;
 8. **femme policier, femme agent (de police)**, [G] donna poliziotto, poliziotta;
 9. **femme d'affaires (o femme cadre)**, donna manager;
 10. **femme écrivain (o de lettres)**, scrittrice
-

Tableau 7. Expressions présentes seulement dans le *Boch*

-
1. (fam.) **lui et sa bonne femme**, lui e la sua donna;
 2. **homme à femmes**, donnaiole;
 3. **elle n'est pas femme à se décourager facilement facilement**[sic], non è il tipo di donna che si perda d'animo facilmente;
 4. **vous êtes bénie entre toutes les femmes**, benedetta fra le donne;
 5. **avoir femme et enfants**, avere moglie e figli;
 6. [...] **donner [...] pour femme**, chiedere, dare, prendere in moglie;
 7. **il est divorcé d'avec sa femme**, è divorziato dalla moglie;
 8. **il est séparé de sa femme**, è separato dalla moglie;
 9. (dir.) **Gisèle Durand, femme Martin**, Gisèle Durand in Martin;
 10. **femme-canon**;
 11. **Femme d'ouvrage**;
 12. **femme-patron**;
 13. **sage-femme**;
 14. **À femme avare, galant escroc**, a padre avaro figliuol prodigo;
 15. **Ciel pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée**, cielo a pecorelle e donna imbellettata né l'uno né l'altra sono di grande durata;
 16. **Femme rit quand elle peut et pleure quand elle veut**, una donna ride se può e piange se vuole
-

Dans le *Garzanti*, on note une anomalie pour ne pas dire une ambiguïté. D'un côté, on trouve un renvoi à l'émancipation, de l'autre, il y a encore une forte mise en évidence du manque de féminisation des noms de profession (tableau 8).

Tableau 8. Expressions présentes seulement dans le *Garzanti*

-
1. **femme** s.f. 1 donna: **une vieille femme**, una vecchia;
 2. **émancipation des femmes**, *emancipazione delle donne*;
 3. **elle n'est pas femme à se contenter de peu**, non è il tipo di donna che si accontenti di poco;
 4. **femme chic, femme chic**, donna di raffinata eleganza;
 5. **femme sur le retour**, (scherz.) donna negli 'anta';
 6. **dites, brave femme!**, dite, buona donna!;
 7. **qui femme a, guerre a**, chi ha donne, ha brighe;
 8. **il a pris pour femme une jeune fille de très bonne famille**, ha preso in moglie una ragazza di ottima famiglia;
 9. [...] **pour femme**, chiedere in moglie;
 10. **femme professeur**, *professoressa*;
 11. **femme taxi**, *taxista (donna)*;
 12. **femme ministre**, *ministro donna*;
 13. **femme chercheur**, *ricercatrice*;
 14. **femme cinéaste (o femme metteur en scène)**, *regista*;
 15. **femme avocat**, *avvocata*
-

Dans cette comparaison, le DIF apparaît plutôt terne, car même s'il introduit le plus grand nombre d'expressions, il s'agit dans la plupart des cas d'expressions assez banales, qui n'ajoutent aucune nuance à la figure de la femme, à l'exception de son émancipation et de sa condition (tableau 9).

À part les exemples généraux, nous avons pu remarquer dans tous ces dictionnaires que la plupart des expressions tournent autour de la nature variable et en même temps prétentieuse de la femme tout en ajoutant parfois une connotation méprisante.

Dans cette phase de notre recherche, nous excluons l'analyse des traductions, qui sont parfois imprécises, et/ou discordantes, ainsi que le caractère concernant le «politiquement correct».

Toutefois, pour ce qui concerne les représentations mentales, il est indéniable qu'il existe une forte identification de la femme avec l'épouse, ou encore qu'on associe sa présence à la sphère sexuelle ou a-sexuelle, là où, par effet de la privation sexuelle, on confirme paradoxalement cette valence.

Pour approfondir cet aspect, nous avons donc décidé de regrouper les expressions trouvées en 11 catégories, soit: Personne/Caractère, Ex-

Tableau 9. Expressions présentes seulement dans le DIF

-
1. **femme mariée**, donna sposata;
 2. **une voix de femme**, una voce femminile, da donna;
 3. **vêtements pour femmes**, abiti femminili;
 4. **c'est la femme de sa vie**, è la donna della sua vita;
 5. **c'est la femme de mes rêves**, è la donna dei miei sogni;
 6. **aimer, posséder une femme**, amare, possedere una donna;
 7. (comme archétype) **métier de femme**, mestiere da donna;
 8. **bicyclette pour femme**, bicicletta da donna;
 9. **chaussures, chapeau de femme**, scarpe, cappello da donna;
 10. **la femme des années 90**, la donna degli anni '90;
 11. **femme émancipée**, donna emancipata;
 12. **le fait d'être femme**, il fatto di essere donna;
 13. **devenir femme**, diventare donna;
 14. **elle fait très femme** [jeune fille], è già molto donna, sembra già una donna;
 15. **elle n'est pas femme à mentir**, non è una donna che menta
 16. **la femme du directeur**, la moglie del direttore;
 17. **c'est sa femme**, è sua moglie;
 18. **être la femme de qn.**, essere la moglie di qcn.;
 19. COLLOQ. **drôle de bonne femme**, strana donna;
 20. **femme d'action**, donna d'azione;
 21. **femme active**, donna attiva, lavoratrice;
 22. (au cirque) **femme à barbe**, donna barbata;
 23. **femme battue**, donna maltrattata;
 24. **femme cadre supérieur**, donna dirigente;
 25. **femme de cœur**, una donna di cuore;
 26. **femme entretenue**, mantenuta;
 27. SPREG. **femme facile**, donna facile;
 28. COLLOQ. **femme-femme**, donna-donna, vera donna;
 29. **femme galante**, cortigiana;
 30. **femme de journée**, donna di servizio, domestica a ore, colf;
 31. **femme de petite vertu**, donna di facili costumi;
 32. **femme professeur**, professoressa;
 33. (dans une collectivité) **femme de service**, donna delle pulizie
-

pressions figées péjoratives, Ménage/Famille, Homme/femme, Profession Maison, Profession Bureau, Aspect physique et Sexualité, Méprise/Réputation, Objet pour Femme, Droits et Religion. Nous les avons listées dans le tableau suivant en accompagnant chaque expression du sigle du/des dictionnaire(s) où elles apparaissent.

Tableau 10. Nature variable, prétentieuse ou acception méprisante

Nature variable	Caractère prétentieux
Ciel pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée / cielo a peccorelle e donna imbellettata né l'uno né l'altra sono di grande durata. [B]	Ce que femme veut, Dieu le veut
Souvent femme varie , bien fou qui s'y fie	Cherchez la femme! Femme rit quand elle peut, et pleure quand elle veut qui femme a, guerre a , chi ha donne, ha brighe [G]
Méprisant À femme avare, galant escroc / a padre avaro figliuol prodigo; [B]	

Tableau 11. Les catégories localisables

Personne/Caractère	<ol style="list-style-type: none"> 1. (fam.) qui est cette bonne femme?, chi è quella tizia?; 2. souvent femme varie, (<u>bien fou qui s'y fie</u> [B]) la donna è mobile, e assai pazzo è colui che in lei confida. 3. bonne femme 4. maîtresse femme, donna che sa il fatto suo [B/G]; 5. (fam.) petite bonne femme, bambina, donnina [B/G]; 6. cherchez la femme!, ci dev'essere di mezzo una donna! [B/G]; 7. femme-objet [B/G]; 8. femme à poigne, donna di polso [B/D] 9. une femme de tête, una donna con la testa sulle spalle; [G/D]; 10. (prov.): ce que femme veut, Dieu le veut, quel che donna vuole, il cielo lo vuole; [G/D]; 11. femme enfant, donna bambina; [G/D]; 12. elle n'est pas femme à se décourager facilement [<i>sic</i>], non è il tipo di donna che si perda d'animo facilmente; [B] 13. elle n'est pas femme à se contenter de peu, non è il tipo di donna che si accontenti di poco; [G] 14. elle n'est pas femme à mentir non è una donna che menta [D] 15. COLLOQ. drôle de bonne femme strana donna; [D] 16. femme d'action donna d'azione; [D] 17. femme active donna attiva, lavoratrice; [D] 18. femme de cœur una donna di cuore; [D]
--------------------	--

- Expressions figées
Péjoratives
1. **histoires de bonne femme**, chiacchiere di comari;
 2. **remèdes de bonne femme**, medicine della nonna;
 3. **raisonnements de femme saouïle**, ragionamenti che non stanno né in cielo né in terra [B/D];
- Ménage / Famille
1. **femme d'intérieur**, donna di casa;
 2. **femme en couches**, partoriente; [B/D]
 3. **une femme au foyer**, una casalinga; [G/D]
 4. (comme archétype) **métier de femme** mestiere da donna; [D]
- Homme/femme
1. **prendre pour femme**, chiedere, dare, prendere in moglie;
 2. **prendre femme**, ammogliarsi;
 3. **demandar [...] pour femme**, chiedere, dare, prendere in moglie; [B/G];
 4. **avoir femme et enfants**, avere moglie e figli; [B]
 5. (fam.) **lui et sa bonne femme**, lui e la sua donna; [B]
 6. [...] **donner [...] pour femme**, chiedere, dare, prendere in moglie; [B]
 7. **il est divorcé d'avec sa femme**, è divorziato dalla moglie; [B]
 8. **il est séparé de sa femme**, è separato dalla moglie [B]
 9. (dir.) **Gisèle Durand, femme Martin**, Gisèle Durand in Martin [B];
 10. **il a pris pour femme une jeune fille de très bonne famille**, ha preso in moglie una ragazza di ottima famiglia; [G]
 11. **femme mariée**, donna sposata; [D]
 12. **c'est la femme de sa vie**, è la donna della sua vita; [D]
 13. **c'est la femme de mes rêves**, è la donna dei miei sogni; [D]
 14. **la femme du directeur**, la moglie del direttore; [D]
 15. **c'est sa femme**, è sua moglie; [D]
 16. **être la femme de qn.**, essere la moglie di qcn.; [D]
 17. **femme entretenue**, mantenuta; [D]
 18. **aimer, posséder une femme**, amare, possedere una donna; [D]
 19. (fam.) **courir les femmes**, correr dietro alle sottane, correre la cavallina [B/D];
 20. **homme à femmes**, donnaiolo; [B];
- Profession Maison
1. **femme de ménage**, donna delle pulizie, donna a ore;
 2. **femme de chambre**, cameriera;
 3. **femme de charge**, guardarobiera;
 4. **sage-femme**. [B]
 5. **femme de journée** donna di servizio, domestica a ore, colf; [D]

6. (dans une collectivité) **femme de service**, donna delle pulizie; [D]
- Profession Bureau
1. **femme-gangster**;
 2. **femme-médecin**;
 3. **femme-détective**; [B/G];
 4. **femme-soldat**; [B/G];
 5. **femme peintre**, pittrice; [G/D];
 6. **femme policier**, **femme agent (de police)**, [G] donna poliziotto, poliziotta; [G/D];
 7. **femme d'affaires (o femme cadre)**, donna manager. [G/D]
 8. **femme-canon**; [B]
 9. **femme d'ouvrage**; [B]
 10. **femme-patron**; [B]
 11. **femme écrivain (o de lettres)**, scrittrice; [G/D]
 12. **femme professeur**, professoressa; [G/D]
 13. **femme taxi**, taxista (donna); [G]
 14. **femme ministre**, ministro donna; [G]
 15. **femme chercheur**, ricercatrice; [G]
 16. **femme cinéaste (o femme metteur en scène)**, regista; [G]
 17. **femme avocat**, avvocatessa; [G]
 18. **une voix de femme**, una voce femminile, da donna; [D]
 19. (au cirque) **femme à barbe**, donna barbata; [D]
 20. **femme cadre supérieur**, donna dirigente; [D]
- Aspet physique et Sexualité
1. **elle est très femme**, è molto femminile;
 2. **femme du monde**, donna di mondo [B/D];
 3. **femme fatale**, femme fatale, donna fatale; [G/D];
 4. **une vieille femme**, una vecchia; [G]
 5. **femme chic, femme chic**, donna di raffinata eleganza; [G]
 6. **femme sur le retour**, (scherz.) donna negli 'anta'; [G]
 7. **le fait d'être femme**, il fatto di essere donna; [D]
 8. **devenir femme**, diventare donna; [D]
 9. **elle fait très femme**, [jeune fille] è già molto donna, sembra già una donna; [D]
 10. COLLOQ. **femme-femme**, donna-donna, vera donna; [D]
 11. **femme galante**, cortigiana; [D]
- Méprisant/
Réputation
1. **femme de mauvaise vie**, donna di facili costumi;
 2. (fam.) **quelle sale bonne femme!**, che donnaccia!;
 3. SPREG. **femme facile**, donna facile; [D]

	4. femme de petite vertu , donna di facili costumi; [D]
Objet pour femme	1. vêtements pour femmes , abiti femminili; [D] 2. bicyclette pour femme , bicicletta da donna; [D] 3. chaussures, chapeau de femme , scarpe, cappello da donna; [D]
Droits	1. la femme des années 90 , la donna degli anni '90; [D] 2. droits de la femme , diritti della donna; [G/D] 3. émancipation des femmes , emancipazione delle donne; [G] 4. femme émancipée , donna emancipata; [D] 5. femme battue , donna maltrattata; [D]
Religion	1. vous êtes bénie entre toutes les femmes , benedetta fra le donne; [B]

A partir de cette liste, on peut vérifier que, parmi les images des femmes, la famille et la relation avec l'homme, le caractère, la personnalité restant primordiales mais que la promotion aux soi-disant professions «nouvelles» ont aussi droit de cité dans les dictionnaires bilingues. On note, par ailleurs, par rapport à la datation plus ou moins récente des ouvrages analysés, un net recul des références liées au jugement moral ou à l'importance de la réputation, même si, culturellement, ces connotations tardent à disparaître de l'«étiquetage» de la figure féminine.

Toutefois, il est intéressant de remarquer qu'à part la procréation et le rôle que la femme occupe dans la famille, et avec lesquels on l'a souvent identifiée, on commence enfin à saisir des marques qui laissent entrevoir des renvois aux étapes principales de l'émancipation des droits de la femme et, donc, au changement de son rôle dans la/les société(s).

Bibliographie

a. Études

- Arbatchewsky-Jumarie, Nadia, Iordnaskaja, Lidija (1986), '*Parties du corps*' dans le *dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain: sémantique et structure des vocables*, «Cahiers de lexicologie», n. 48, pp. 3-25.
- D'Oria, Domenico (1977), *Les tabous sexuels dans les dictionnaires monolingues français contemporains*, Adriatica Editrice Salentina, Lecce.
- Lehmann, Alise (1980), *Le féminin dans le Petit Larousse Illustré de 1906 à nos jours. Etude du discours des renvois*, in *Discours et idéologie*, Centre Universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, PUF, Paris, pp. 237-275.
- (1981), *Analyse du discours lexicographique: le corps sexué dans le Petit Larousse Illustré de 1906 à 1980*, Thèse de troisième cycle, Université Paris VIII.
- (1984), *Graphes et description des renvois dans le dictionnaire: le traitement du*

- vocabulaire de l'appareil génital dans le Petit Larousse Illustré de 1948 à 1980*, «Cahiers de lexicologie», n. 45-II, pp. 47-60.
- Lehmann, Alise, Beaujot, Jean-Pierre (1978), *Dictionnaire, langue, idéologie: le discours tenu sur Femme et Fille dans le Petit Larousse illustré de 1906 à 1978*, «Bulletin du Centre d'analyse du discours», n. 3, Université de Lille III, Lille.
- Lo Nostro, Mariadomenica (2004a), *La représentation du corps: l'homme et la femme, leur anatomie et l'évolution dans la société à travers les dictionnaires*, in *Atti del Convegno Internazionale Scrittura e anatomia Medicina, Art, Letteratura*, Monopoli, 2-4 ottobre 2003, Schena Editore, Fasano, pp. 539-556.
- (2004b), *Introduire les illustrations de la gestuelle dans les dictionnaires bilingues généraux: un premier pas vers un dictionnaire bilingue encyclopédique*, in Geoffrey Williams et Sandra Vessier, éd., *Proceedings of the Eleventh EURALEX International Congress, EURALEX 2004*, Université de Bretagne-Sud, Lorient, vol. III, pp. 949-952.
- (2005a) *Panorama italien des dictionnaires italien-français/français-italien sur cd-rom*, in Jean Pruvost, éd., *Dictionnaires et innovation*, numéro spécial de «Études de Linguistique Appliquée», n. 137, pp. 95-118.
- (2005b), *Les Visuels au Québec: un primat de l'image*, in *Atti del convegno di Studi Canadesi, Cultura e Letterature di Lingua Francese in Canada*, Schena Editore, Fasano, pp. 197-202.
- Mel'cuk, Igor et Iordanskaja, Lidija (1997), *Le corps humain en russe et en français: vers un Dictionnaire explicatif et combinatoire bilingue*, «Cahiers de lexicologie», n. 70, pp. 103-135.
- Pruvost, Jean (1995), *Illustrations dictionnaires, technolèctes et dictionnaires d'apprentissage*, in *Actes du Colloque De la langue ordinaire au technolècte*, «LinX», numéro spécial, vol. 1, Centre de Recherches Linguistiques, Université Paris X-Nanterre, pp. 259-278.

b. Sites

- <<http://www.humanite.presse.fr/journal/2006-04-07/2006-04-07-827783/>>.
- <<http://perso.orange.fr/felina/doc/femm/datesfemmes.htm>>.

c. Dictionnaires

- Garzanti: *Il Nuovo Dizionario Garzanti di Francese* (2000), Franca De Dominicis, dir., Garzanti, Milan.
- Boch: *Il Boch Quarta Edizione. Dizionario francese-italiano italiano-francese 4^a edizione* (2000), Zanichelli, Bologne.
- DIF: *Dizionario francese-italiano italiano-francese* (2000), Paravia-Bruno Mondadori, Turin.

LA «MISE EN MOTS» FRANÇAISE DE LA FEMME OTTOMANE. LE LEXÈME TURQUE DU XVI^e AU XIX^e SIÈCLE

Rachele Raus (Turin)

Sur la base d'un corpus hétérogène, nous esquisserons la représentation de la femme ottomane en France à partir du XVI^e siècle jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle. L'analyse du lexème *Turque*, et de certains de ses hyponymes et synonymes (*sultane, odalisque...*), nous permettra de suivre l'évolution d'une sorte de «mise en mots» de la femme turque qui, du moins en partie, persiste encore de nos jours dans les descriptions de la femme musulmane. Même si nous considérons tant le plan du discours que celui de la langue, nous nous intéresserons surtout à la stabilisation des sèmes dans le noyau du lexème¹, et cela malgré l'éventuelle coexistence de mémoires discursives polémiques. D'où la présence dans le titre des expressions «mise en mots» et «lexème» au lieu de «mise en discours» et de «sémème».

1. Le corpus d'analyse

L'arc diachronique de l'analyse a été choisi en raison des événements historiques, l'empire ottoman touchant à sa pleine puissance au XVI^e siècle et sa décadence s'inaugurant au XIX^e siècle. A l'intérieur de cet arc temporel, nous avons consulté les relations des voyageurs français partis pour le levant ottoman. Il faut pourtant préciser qu'à partir du XVII^e siècle, nous avons tenu compte aussi des textes lexicographiques, littéraires² et des historiens³. Le corpus s'est donc enrichi au fur et à mesure que se présentait la nécessité de consulter d'autres types de discours en raison des

¹ Greimas (1966) pose la distinction entre «lexème» et «sémème», le premier concernant les sèmes du mot en langue, le deuxième s'enrichissant de sèmes contextuels, à savoir discursifs. En fait cette distinction n'est pas vraiment opératoire au sens où entre langue et discours il y a toujours un va-et-vient incessant.

² Nous avons consulté les textes littéraires dans la base de données FRANTEXT, disponible en accès payant à l'adresse Internet: <<http://atilf.atilf.fr/franxtext.htm>>.

³ Sous l'étiquette «historien» nous avons considéré les historiographes et les orientalistes dont le discours se caractérise par un remaniement discursif d'autres sources.

renvois intertextuels entre les sources. À l'intérieur des textes, nous avons privilégié l'espace discursif concernant la description de Constantinople, ville-symbole de l'empire ottoman, et d'autres villes turques importantes de l'époque, comme Tunis, Adrianople et Le Caire.

Plus particulièrement, nous avons observé les occurrences du lexème-pivot *Turque* et de ses synonymes *femme (turque / musulmane)*⁴ d'abord par rapport aux lexèmes renvoyant à l'homme turc d'un côté et au sultan de l'autre, ensuite par rapport à d'autres lexèmes qui rentrent dans des paradigmes discursifs intéressants (ex. *couvrir, cacher, voile, yeux*, etc.).

2. Le XVI^e siècle

L'analyse des textes des voyageurs du XVI^e siècle⁵ atteste la fréquence majeure du lexème *femme* au lieu du désignant *Turque* et la fréquence majeure des pluriels, tant de *femme* que de *Turque*, par rapport au singulier. Une étude discursive permet d'en comprendre la raison: les cooccurrences, en effet, montrent que les femmes sont considérées dans une sorte de relation d'opposition par rapport aux hommes turcs⁶. Au pluriel, les voyageurs insistent sur la multitude de ces femmes: le lexème-pivot et ses synonymes sont en cooccurrence avec les syntagmes *multitude de / nombre de*, surtout dans les textes de Guillaume Postel. L'espace discursif d'utilisation de ces mots insiste donc sur une sorte de dépersonnalisation de la femme, décrite par rapport à l'homme et comme faisant partie d'une multitude: la femme n'a pas encore son «ipséité»⁷, puisqu'elle est un objet décrit n'ayant pas, entre autres, l'accès à la parole. En ce sens, si les premiers discours des hommes apparaissent dans Postel, les discours des femmes n'apparaîtront que dans les lettres de Lady Montague, au XVIII^e siècle⁸.

A travers les champs notionnels, on peut retracer les sèmes contextuels suivants des sémèmes en question:

Dans le tableau 1, les sèmes secondaires (S2) sont essentiellement connotatifs. Les énoncés des voyageurs se configurent en paradigme là où il est question des femmes enfermées dans leur maison à cause de la jalousie de leur mari.

⁴ Au XVI^e siècle le Turc est le prototype du Musulman et donc les deux correspondants sont équivalents. Ceci vaut aussi pour la femme turque jusqu'au XVIII^e siècle. Voir Raus, 2000: 110-124.

⁵ Il s'agit notamment de Pierre Belon (1553), Guillaume Postel (1560 et 1575) et Nicolas de Nicolay (1568).

⁶ Les voyageurs utilisent souvent l'expression *à part* en cooccurrence avec les femmes qui en outre sont présentées comme «assujetties» aux hommes.

⁷ Voir Ricœur, 1990: 55-72 et Raus, 2001b.

⁸ Voir Raus, 2000b et 2006.

Tableau 1. Sèmes concernant la femme turque au XVI^e siècle

S1	S2
Renfermée	A plaindre / assujettie à l'homme
Multitude	
Absence de jalousie	
Soin du corps	Belle

Pour ce qui est du champ notionnel concernant le soin du corps, c'est le lexème *Turque* qui est en cooccurrence avec *bains*, *habits*, etc. Si l'on considère que les bains étaient le seul lieu où les femmes pouvaient se rendre hors de la maison, on comprend mieux l'utilisation du désignant *Turque* dans ce contexte en tant qu'il renvoie à une personnalisation de la femme. Quand elles sortent de la maison, ces Turques sont décrites comme ayant le «visage / la face couvert/e (d'un voile)». C'est la présence du voile qui permet un rapprochement entre la femme ottomane et la religieuse⁹. De même le turban des hommes acquerra une valeur sacrée au XVII^e siècle quand la locution *prendre le turban* sera utilisée pour dire «se faire musulman».

3. Le XVII^e siècle

3.1 La reformulation du texte de Nicolas de Nicolay

La reformulation que l'historiographe François de Mezeray (1662) fait d'un texte de Nicolas de Nicolay (1568), voyageur du siècle précédent¹⁰, permet d'introduire l'analyse sémique de *Turque* au XVII^e siècle:

Nicolay (1) (1568: 19)¹¹: «quât aux femmes des Turcs ou Maures, on ne les veoit gueres aller defcouvertes car elles portent un grand Bernuche d'une forge blanche, noire ou violette qui leur couvre toute la perfonne, & la tefte».

Mezeray (1) (1662: 62): «femmes turques ou maures on ne les void gueres aller defcouvertes, car elles cachent toutes par le moyen de leur Bernuche de ferge blanche, noire, ou violette qui eft fort grand, & le ferrent avec la main fur la bouche».

Nicolay (2) (1568: 67): «Dans ce Sarail¹² il y a plufieurs maifonnettes

⁹ Postel (1560: 6) parle de leur enclos comme d'un «monastère».

¹⁰ Voir aussi Raus, 2001a.

¹¹ Nous avons gardé la graphie ancienne dans les citations et avons souligné les reformulations que nous allons analyser.

¹² Il s'agit du vieux sérail de Constantinople, remplacé en importance par le nouveau à partir de 1465.

[...] dedans lesquelles habitent les femmes & concubines du grand Turc excéder le nombre de plus de deux cens».

Mezeray (2) (1662: 41): «Dans ce lieu font plufieurs petites maifonnettes [...] pour ufage des concubines du grand Seigneur qui font là renfermées au nombre au moins de deux cens».

Dans la retranscription en (1), remarquons la substitution de *couvert* par son synonyme *cache*. Les sources lexicographiques de l'époque montrent qu'il est difficile d'établir les contours sémantiques des deux verbes: l'Académie (1694) définit *couvrir* comme «mettre une chose sur une autre, pour la cacher [...] *se couvrir le visage*», et vice-versa on retrouve le verbe *couvrir* dans la définition de *cache*; de même, Richelet définit *cache* comme «couvrir de quelque chose une partie de son corps (Elle se cachait le visage)». Cette confusion lexicographique disparaît chez les grammairiens qui, dans la définition de *voile*, utilisent le verbe *couvrir* en cooccurrence avec *visage/tête*¹³. De même, les voyageurs choisissent un lexème précis, qui n'est pas *couvrir*, comme il le faudrait pour respecter la norme, mais *cache*¹⁴, comme dans Mezeray. Le choix de ce dernier verbe semble lié au seul aspect du lexème qui le différencierait, d'après les sources lexicographiques, de son synonyme *couvrir*, à savoir le fait que le premier renvoie à l'idée de dissimulation. La représentation des femmes «cachées» renverrait donc au mystère et, comme on le verra, à l'intrigue.

Venons-en maintenant aux deux substitutions en (2):

2a) «plufieurs maifonnettes» → «plufieurs petites maifonnettes»

L'ajout de *petit* insiste sur l'idée de la réclusion de ces femmes et renvoie au sème de l'enfermement du siècle précédent, sème qui n'est, donc, pas simplement contextuel. Cela serait confirmé par la substitution de *habiter* qui devient *renfermer*. En ce sens, dans FRANTEXT aussi, nous trouvons la présence des femmes recluses¹⁵. Le discours littéraire, qui au début puise dans les textes de voyage, laisse passer ce sème qui finit par s'enraciner dans le lexème.

2b) «femmes & concubines» → «concubines»

¹³ Voir Vaugelas (1647) et Ménage (1672).

¹⁴ On remarque qu'on parle plus en général de «femmes cachées», le paradigme descriptif évoluant donc de «visage couvert» à «visage couvert d'un voile», puis de «visage caché d'un voile» à «femme cachée». Voir La Boullaye-le-Gouz, 1653: 35, Du Loir, 1654: 18, Quiclet, 1664: 74, Poulet, 1667–68: 79.

¹⁵ Par ex. Molière dans l'*Ecole des Maris*: «Sommes-nous chez les Turcs pour renfermer les femmes?»

La reformulation pourrait s'expliquer en raison de la disparition des binômes synonymiques du siècle précédent¹⁶. Cependant, le mot *femmes* de l'énoncé ne peut pas être considéré comme l'hyperonyme de *concubines* pouvant être éliminé pour des raisons de clarté: le mot renvoie plutôt aux épouses du sultan, qui étaient quatre au maximum et qui vivaient dans le «harem» avec les favorites, c'est-à-dire les concubines. Toutefois, Mezeray n'hésite pas à effacer «femmes» et à laisser le désignant «concubines», lié au désir par son étymon. L'historiographe anticipe alors les nouveaux sèmes contextuels qui, au XVII^e siècle, caractériseront la femme turque comme une «mêmeté»¹⁷ liée non plus seulement à l'enfermement mais aussi à la volupté et au mystère.

3.2 Autres changements contextuels

Pour ce qui est des autres sèmes du siècle précédent, la multitude est encore présente. Par contre, il y a un changement intéressant concernant la jalousie: c'est l'historiographe Baudier qui inaugure une autre mémoire discursive en parlant de la «jaloufie & l'enuie qui regne fuperbement entre des femmes de diuers lits» (1662: 36). Les femmes sont donc maintenant décrites à l'intérieur d'un espace discursif lié à l'intrigue, au plaisir et à la jalousie. Ceci est évident justement dans les textes des historiens, beaucoup plus que dans les textes des voyageurs¹⁸. Ainsi, si dans les textes des voyageurs, nous continuons à trouver la mise en parallèle des femmes avec les religieuses¹⁹, dans Baudier (1662: l.1, 10) ce paradigme est revisité au sens de la volupté:

Le departement où font logées les femmes, & les filles vouées au plaifir de l'Empereur [turc], eft comme un grand Monaftere de Religieufe, mais on n'y garde pas le voeu de chafeté.

Le changement inhérent à la volupté est aussi présent dans les textes des voyageurs, comme on le voit dans le paradigme descriptif du kiosque du sultan.

Dans le texte de Grelot, le kiosque devient un lieu de plaisance où le sultan s'amuse avec ses femmes, tout comme l'ensemble des lexèmes renvoyant aux femmes turques se lie au plaisir quand il s'agit de leur relation au sultan²⁰.

¹⁶ Fuchs, 1994: 47–48.

¹⁷ Voir Ricœur, 1990: 55–72.

¹⁸ En ce sens, vers la fin du XVIII^e siècle, les orientalistes, notamment grâce aux traductions de Galland des *Mille et une nuits*, contribuent ultérieurement à l'enracinement dans le lexème-pivot de ces sèmes d'abord contextuels.

¹⁹ Voir Thévenot, Quiclet, Poulet.

²⁰ Voir entre autres Quiclet, 1664: 206, Baudier, 1662: L.I, 24.

Tableau 2. Le paradigme du kiosque du sultan au XVII^e siècle

Auteur	Énoncé
Du Loir, 1654: 43	pavillon que les Turcs appellent <i>Kiofc</i> où le Grand Seigneur vient quelquefois prendre l'air
Thévenot, 1664: 43	un <i>Kieufk</i> ou pauillon [...] ou le Grand Seigneur vient <i>fouuent</i> prendre l'air
Quiclet, 1664: 187	un petit <i>bastiment</i> que les Turcs appellent <i>Kiofque</i> , où le Prince va prendre le frais
Grelot, 1689: 46	le Sultan [...a fait bâtir] ce <i>Kiofc</i> ou lieu de <i>plaisance</i> pour y aller quelquefois <i>f'y</i> divertir avec une parties des Sultanes

Le changement contextuel dont nous venons de parler finit non seulement par s'enraciner dans le lexème, mais il est aussi à l'origine d'une nouvelle conceptualisation du sérail, qui, de son référent mondain²¹, à savoir le palais d'un turc riche, et, par prototype, du sultan, devient le palais où celui-ci vit avec ses concubines, et, par métonymie, l'ensemble de ses femmes²². C'est donc tout particulièrement pendant la deuxième moitié du siècle que la femme turque est décrite dans un espace discursif lié à la volupté et au mystère et que s'inaugure la confusion entre le «harem», à savoir l'appartement des femmes, et le «sérail». Le sème de volupté, présent dans le texte des voyageurs, est accentué dans les textes des historiens et passe à la lexicographie, Furetière et Richelet citant dans leurs sources Mezeray à côté de Molière.

Pour ce qui est de la beauté des femmes turques, elle ressort, entre autres, d'un paradigme descriptif, celui des grands yeux, qui a pour base un proverbe grec cité par Belon (1553: l. 3, 355):

*C'est un proverbe ancien moult célébré par les *efcript*s des Grecs juges de la beauté féminine, qui *furnommerent* les femmes d'excellente beauté en un *feul* mot *Platyophthalmos*, qui vaut autant à dire que larges yeux.*

Voici en ce sens la reformulation dans Postel (1569: 87):

[...] belles femmes [turques...] qui ont de grans yeus comme ouftruches.

Le référent mondain était celui des circassiennes qui arrivaient à Constantinople pour entrer dans le sérail du sultan. Sur la base de cela et du proverbe grec, les voyageurs inaugurent un paradigme descriptif caractérisant la femme turque d'abord et l'orientale ensuite.

²¹ Voir Krieg-Planque, 2003: 232 n. 21.

²² Voir Richelet, Furetière et l'Académie 1^{ère} éd. qui enregistrent en outre l'utilisation abusive «maison de plaisance».

4. Le XVIII^e siècle

Au XVIII^e siècle, l'idée de la réclusion des femmes s'accroît au point que pour le voyageur Paul Lucas les femmes ne sortent jamais parce que «la Loi & la politique les tiennent enfermées dans le fond des Serrails» (1672: t.1, 92). Par ailleurs, une réflexion s'intensifie sur les régimes orientaux, notamment en Turquie, en Perse et au Japon, qui vise la dénonciation du manque de liberté²³. Voilà pourquoi le témoignage inédit de la voyageuse anglaise Lady Mary Montague, qui, la première, visite le harem ottoman, bascule fortement une tradition d'écriture masculine qui soulignait le manque de liberté des Ottomanes. Nous avons montré ailleurs (Raus: 2006) que les descriptions contenues dans les lettres anglaises ne pouvaient pas être acceptées en France à l'époque, les philosophes niant les plaisirs qu'on supposait aux femmes turques et qui étaient confirmées par Lady Mary²⁴.

Si le sème de volupté disparaît chez les voyageurs, en raison de l'esprit philosophique qui les anime, il ne se perd pas, mais il se transfère dans la littérature de l'époque et passe au siècle suivant, comme le remarque Nerval, en parlant du harem comme de «ce mirage voluptueux qu'ont créé nos écrivains du XVIII^e siècle» (1980: Vol.2, 358)²⁵. Par conséquent, c'est dans la base de données FRANTEXT que nous trouvons la présence de ce sème à l'intérieur des harems: ainsi en va-t-il pour Regnard, qui, dans *La Provençale* (1709: 330) parle de toutes sortes d'avances que ces femmes seraient capables de faire; pour D'Argenson qui, dans ses *Lettres juives* (1738: Lettre 9), parle de leurs galanteries...

5. La première partie du XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, une meilleure définition des lexèmes ressort dans les discours analysés, comme en témoignent entre autres les reformulations de l'Académie:

Odalisque: s.f. femme du sérail destinée aux plaisirs du Sultan (*Académie*, 6^e éd.).

Odalisque: s.f. femme de service du harem. Il se dit, dans l'usage ordinaire, des femmes mêmes qui composent le harem (*Académie*, 7^e éd.).

La définition de la femme destinée aux plaisirs du sultan dans la 6^e édition vient de la littérature de voyage du XVII^e siècle et de la littérature du

²³ Voir les textes de Boulanger, de Montesquieu, etc.

²⁴ «Quels peuvent être les plaisirs & les amusemens des femmes du Sultan, qui font à jamais enfermées dans ces fortes de prisons?» (*Encyclopédie*, entrée «sérail»).

²⁵ Voir Raus, 2002: 22-27.

XVIII^e siècle. La reformulation dans la 7^e édition vient au contraire de l'intérêt philologique de la lexicographie de l'époque: même si la confusion reste parfois au niveau discursif, on s'efforce de définir correctement les contours sémantiques des mots. Ainsi en va-t-il aussi pour les mots *sérait* et *harem*, que l'on avait commencé à confondre au XVII^e siècle.

Pour les lexèmes renvoyant aux sultanes, ils sont devenus rares au XVIII^e siècle, cette raréfaction étant compensée par la fréquence majeure d'*odalisque*. Au XIX^e siècle, on définit de manière correcte ce qui restait erroné au siècle précédent: la confusion entre *sultane reine* et *sultane mère* disparaît, les deux lexèmes ayant un même référent, la *validé*. Larousse et Littré ajoutent la nouvelle acception sémantique de *sultane*, à savoir «maîtresse». De même, Littré, Larousse, l'Académie (6^e et 7^e éd.) enregistrent la nouvelle acception du *sérait* en tant que lieu de plaisir, le glissement sémantique se faisant sur la volupté qu'on a supposé passer de la littérature de voyage à la littérature au XVIII^e siècle. Au niveau de la littérature de voyage, ce sème réapparaît au XIX^e siècle en relation avec les odalisques du harem.

Pour ce qui est des lexèmes *femme (turque)* et *Turque*, le sème secondaire de la beauté féminine caractérise de plus en plus ces femmes notamment par deux éléments: les grands yeux noirs et la pâleur des visages²⁶. La lecture des lettres de Lady Mary, malgré les résistances de la tradition discursive masculine, commence à influencer la littérature du siècle. Les yeux de ces femmes se font donc vifs d'intelligence, comme dans la description anglaise. Plus en général, voici le paradigme descriptif des yeux:

Tableau 3. Le paradigme des yeux féminins au XIX^e siècle

Auteur	Enoncé
Pertusier (1815: t.3, 304)	grands yeux d'un noir foncé
Cornille (1833: 70)	des yeux de gazelle
Brayer (1836: t.1, 191)	l'œil noir d'une gazelle
Gautier (1853: 106)	grands yeux orientaux noirs
Gautier (1879: l.1, 108)	yeux d'antylouphes ou de gazelle, comparaison à laquelle il faut bien revenir, quoiqu'elle ne soit pas neuve, lorsque l'on parle d'yeux orientaux

La structure complète sous-jacente «grands yeux noirs de gazelle» s'obtient par la superposition de Belon («larges yeux») et de Postel (la comparaison avec l'autruche), d'un côté et de l'autre du Coran («vierges aux yeux noirs»²⁷). Ce qui nous intéresse dans le tableau 3, c'est qu'à partir de

²⁶ Flaubert parle de «pâleur naturelle» (1948: t.2, 337), Gautier de leur «blancheur délicate» (1853: l.1, 81).

²⁷ Voir Cornille, 1833: 61.

Gautier, ces yeux caractérisent les Orientales et non plus la femme ottomane²⁸. En effet, pendant la première moitié du XIX^e siècle, on assiste à un changement du référent mondain par l'ouverture de l'empire à l'euro-péi-sation et la perte du pittoresque turc, ce qui est compensé par la création d'un Orient imaginé auquel attribuer les traits ottomans.

Un autre changement de ce type est la perte du voile des femmes et du turban des hommes. A cet égard, voici ce que Du Camp (1848: 432) dit des Turques:

on voudrait les avoir toutes voilées, et partir sans les voir à face découverte, afin de conserver le souvenir d'un rêve accompli.

De la même manière, Flaubert déplore la tombée du voile (1948: 348), ainsi que Gautier (1853: l.1, 81). D'où le fait que, dans l'édition de l'Académie de 1878, le «voile» caractérise les Orientales au lieu des Turques: «Les femmes, en Orient, ne sortent point qu'elles ne soient couvertes d'un voile»²⁹. D'autres traits caractérisant les Ottomans se transfèrent aux Orientaux³⁰ et souvent la locution «à la turque» est reformulée par la locution «à l'orientale»³¹.

Si le pittoresque se transfère de plus en plus à l'Orientale, la Turque est décrite d'une manière nouvelle: le manque de liberté, qui l'avait longtemps rendue prisonnière dans les textes de voyage, commence à s'effacer, sur la base des descriptions de Lady Mary. Il ne faut pas oublier que les voyageurs du XIX^e siècle sont d'abord des écrivains³² et que, donc, l'exemple de Lady Montague est plus facilement accepté.

Sur la base de la nouvelle description, des paradigmes descriptifs basculent: les voitures des femmes (*arabas*) décrites comme des «cages dorées»³³ se transforment en «voitures / carrosses doré(e)s»³⁴. De même, l'absence des femmes dans les rues du XVIII^e siècle, comme le disait encore Chateaubriand (1968: 204–205), se transforme dans la présence d'une «foule bigarrée» dans les descriptions de Nerval (1850: t.1, 1). Enfin, les célèbres *moucharabieh* deviennent des fenêtres sans grillages où apparaissent des visages charmants³⁵.

Le tableau 4 synthétise les changements du lexème vers la fin de la première moitié du XIX^e siècle:

²⁸ Déjà pour Lamartine «l'œil des femmes nous annonçait l'Orient» (1835: t.1, 131).

²⁹ C'est nous qui avons souligné.

³⁰ Par exemple le trait du mystère. Voir Du Camp (1848: 206) et surtout Cornille qui parle du sérail comme de «l'énigme de la Turquie, le mystère de l'Orient» (1833: 54).

³¹ Voir Raus, 2003: 56–57.

³² Lamartine, Flaubert, Nerval, Gautier, etc.

³³ Encore dans Lamartine (1835: t.2, 207).

³⁴ Nerval (1980: vol. 2, 167) et Flaubert (1948: t.2, 337).

³⁵ Voir Gautier, 1853: 223 et Du Camp, 1848: 427.

Tableau 4. Sèmes concernant la femme turque au XVIII^e-XIX^e siècles

1700-1830	1830-1850
1) Prisonnière (Triste, à plaindre) - Absence dans les rues - Fenêtres grillées - Femmes voilées	1) Libre (Heureuse) - Présence dans les rues - Fenêtres sans grilles - Tombée du voile
2) Polygamie. Multitude	2) Absence de polygamie. Unicité de la femme
3) Présence d'intrigues et volupté (sème caractérisant la seule littérature)	3) Absence d'intrigues. La volupté est attribuée à l'odalisque et à l'orientale
4) Vive (sème caractérisant la seule littérature)	4) Vive, Gaie ³⁶
5) Belle - Grands yeux noirs	5) Belle - Grands yeux noirs des Orientales - Pâleur

6. Conclusion

L'évolution de *Turque*, et, par conséquent, de la représentation de la femme ottomane, démontre qu'au-delà d'un référent mondain qui justifie certains changements, comme ceux qui sont intervenus au XIX^e siècle à cause des mutations du référent mondain, il y a tout un espace discursif qui retravaille le sémème en question selon le modèle de l'air de famille³⁷. On ajoute et on modifie en discours des sèmes qui s'enracinent longtemps dans le lexème, comme le manque de liberté, ou qui semblent disparaître alors qu'en fait, ils passent d'un discours à l'autre, comme la volupté. Ces évolutions sémantiques ne sont pas la conséquence de changements réels. Par-delà donc les lignes de tendances du réel³⁸, il y aurait tout un travail des notions en discours qui se fonde sur des reprises intertextuelles ou sur le conflit polémique entre des mémoires discursives différentes. Si nous avons posé la question d'une «mise en mots», c'est justement pour souligner le fait que par le discours et les remaniements sémantiques, des sèmes se stabilisent dans la langue en réduisant la réalité d'une époque à un noyau sémantique relativement figé.

³⁶ Pour la gaieté voir Nerval et Gautier.

³⁷ La notion d'air de famille est utilisée par Kleiber (1990: 156-157) à l'égard de la sémantique du prototype et par Fuchs (1994: 129-132) à l'égard de la reformulation des énoncés. Ils partent en fait de la théorie de la ressemblance de famille dont Wittgenstein parle dans ses *Philosophical Investigations* (1953: 31-32). Nous avons utilisé cette approche pour expliquer les remaniements sémantiques des mots en diachronie (Raus, 2000a: 194-199).

³⁸ Voir Eco, 1999.

Bibliographie

a. Études

- Eco, Umberto (1999), *Kant et l'ornithorynque*, trad. de *Kant et l'ornitorinco*, Bompiani, Milan 1997, Grasset, Paris.
- Farganel, Jean-Pierre (1979), *La Représentation scientifique du Monde Ottoman d'après les Relations de Voyage (1549-1715)*, [Thèse de III cycle, Université d'Aix-en-Provence. Tapuscrit non publié].
- Fiorentino, Francesco (1982), *Dalla geografia all'autobiografia. Viaggiatori francesi in Levante*, Antenore, Padoue.
- Fuchs, Catherine (1994), *Paraphrase et Enonciation*, Ophrys, Paris.
- Greimas, Algirdas Julien (1986), *Sémantique structurale*, PUF, Paris.
- Kleiber, Georges (1990), *La sémantique du prototype*, PUF, Paris.
- Krieg-Planque, Alice (2003), 'Purification ethnique'. *Une formule et son histoire*, Editions du CNRS, Paris.
- Raus, Rachele (2000a), *Semantica ed Analisi del Discorso. Il lemma Turc dal XVI alla prima metà del XIX secolo*, [Thèse de III cycle, Università degli Studi di Trieste. Tapuscrit non publié].
- (2000b), *Stratégies discursives et épistolaires. les lettres de Milady Montague et de l'Abbé Sevin*, in Valeria Gianolio, éd., *Epistolari e Conversari. Arti e pratiche del dire*, Tirrenia Stampatori, Turin, pp. 55-66.
- (2001a), *Le 'Navigations' di Nicolas de Nicolay in una ritrascrizione del 1600. Metamorfosi della lingua o scrittura camaleontica?* in Valeria Gianolio, éd., *Metamorfosi e camaleonti della scrittura*, Tirrenia Stampatori, Turin, pp. 37-48.
- (2001b), *La prise de parole du 'Turc' dans la littérature de voyage française aux XV^e-XVI^e siècles. Du silence fondateur à la suppression des stratégies de silencement*, in M.G. Margarito, E. Galazzi et M. Lebhar Politi, éd., *Oralité dans la parole et dans l'écriture*, Libreria Cortina, Turin, pp. 199-214.
- (2002), *Dinâmica da relação 'turcos-sultão' nos séculos XVII-XVIII e efeitos de sentido: pode-se falar de acontecimento semântico?*, «Línguas e Instrumentos Lingüísticos», n. 9/10, Pontes editores, São Paulo (Brésil). Trad. de André Giraud et Mariângela Joanilho, pp. 9-45.
- (2003), *L'évolution de 'X à la turque': repenser l'événement sémantique*, «Langage et Société», n. 105, MSH, Paris, pp. 39-68.
- (2006) *Les lettres de Lady Montague: réception en France d'une écriture féminine*, in E. Bricco éd., *Donne di parole, parole di donna*, «Publif@rum», n. 3, Internet: <www.publif@rum.it/>.
- Ricœur, Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Ed. du Seuil, Paris.
- Wittgenstein, Louis (1953), *Philosophical Investigations*, The McMillan Co, New York.

b. Dictionnaires et encyclopédies

- Dictionnaire de l'Académie Française*, 1^{ère} éd. (1694), Chez J.B. Coignard, Paris.
- Dictionnaire de l'Académie Française*, 6^e éd. (1835), librairie Firmin-Didot, Paris.

- Dictionnaire de l'Académie Française*, 7^e éd. (1878), librairie Firmin-Didot, Paris.
- Dictionnaire de la langue française* (1971), Littré, Émile, Hachette, Paris.
- Dictionnaire de la langue française, Ancienne et Moderne* (1732), Richelet, Pierre, aux dépens de la compagnie, Amsterdam, .
- Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e à nos jours* [s.d.], A. Hatzfeld et A. Darmesteter éd., Librairie C. Delagrave, Paris.
- Dictionnaire Trévoux*, 1^{ère} éd. (1704), E. Ganeau, Paris.
- Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle* (1876), Larousse, Pierre, Larousse, Paris.
- L'Encyclopédie* (1751-1776), Denis Diderot et D'Alembert, éd., chez Briasson-David-Le Breton-Durand, Paris.
- Le Dictionnaire Universel* (1690), Furetière, Antoine, Chez Arnout & Reinier Ieers, La Haye / Rotterdam.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle* [1971-1994], Éditions du CNRS, Paris.

c. Sources

- Baudier, Michel (1662), *Histoire générale du serrail et de la cour du grand Seigneur empereur des Turcs*, in *Histoire générale des Turcs*, vol. 2, chez A. Courbe, Paris.
- Belon, Pierre (1553), *Les observations de plusieurs singularitez et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Arabie et autres pays estranges*, G. Corrozet, Paris.
- Boullanger, Nicolas (1788), *Analyse et examen de l'Antiquité dévoilée, du Despotisme oriental, & du Chrétiensme dévoilé*, V^o Duchesne, Paris.
- Brayer, A. (1836), *Neuf années à Constantinople, observations sur la topographie de cette capitale, l'hygiène et les moeurs de ses habitants*, Bellizard, Paris.
- Chateaubriand, François-René de (1968), *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Garnier-Flammarion, Paris.
- Cornille, Henry (1833), *Souvenirs d'Orient, Constantinople, Grèce, Jérusalem, Egypte, 1831-33*, A. Ledoux, Paris.
- Du Camp, Maxime (1848), *Souvenirs et paysages d'Orient*, A. Bertrand, Paris.
- Du Loir, Sieur (1654), *Les Voyages du sieur du Loir, contenus en plusieurs lettres écrites du Levant*, G. Clouzier, Paris.
- Flaubert, Gustave (1948), *Voyage en Orient, Oeuvres Complètes*, Tome II, Société Les Belles Lettres, Paris.
- Galland, Antoine (1881), *Journal d'Antoine Galland pendant son séjour à Constantinople (1672-1673)*, Leroux, Paris.
- Gautier, Théophile (1853), *Constantinople*, Michel Lévy, Paris.
- (1879) *L'Orient*, Éd. d'aujourd'hui, Paris.
- Grelot, Guillaume-Joseph (1680), *Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople*, P. Rocolet, Paris.
- Institut National de la Langue Française (C.N.R.S.), *FRANTEXT*. Base Textuelle, Internet: <<http://atilf.atilf.fr/frantext.htm>>.
- La Boullaye-Le-Gouz, François de (1653), *Les voyages et observations du Sieur de la Boullaye Le Gouz*, G. Clousier, Paris.

- Lamartine, Alphonse de (1835), *Souvenirs, impressions, pensées et paysages, pendant un voyage en Orient (1832-1833), ou notes d'un voyageur*, C. Gosselin, Paris.
- Lucas, Paul (1672), *Troisième voyage du Sieur Paul Lucas fait en 1714 par ordre de Louis XIV dans la Turquie, l'Asie, la Syrie, la Palestine*, R. Machuel le Jeune, Rouen.
- Ménage, Gilles (1672), *Observations de Monsieur Menage sur la Langue Française*, chez C. Barbin, Paris.
- Mezeray, François de (1662), *Les descriptions et figures des habits des officiers et autres personnes de l'Empire Turc*, in *Histoire générale des Turcs*, vol. 2, chez A. Courbe, Paris.
- Montagu(e)-Wortley, Lady Mary (1764), *Lettres de Milady Marie Wortley Montague, écrites pendant ses voyages en Europe, en Afie & en Amérique*, chez H. Beman, Rotterdam.
- Nerval, Gérard de (1839), *Femmes d'Orient*, H. Duclos, éd., Librairie Illustrée, Paris.
- (1850), *Scènes de la vie orientale*, Hyppolite Souverain Éd., Paris.
- (1980), *Les nuits du Ramazan*, in *Voyage en Orient*, vol. 2, Garnier-Flammation, Paris.
- Nicolay, Nicolas de (1568), *Les navigations, pérégrinations et voyages faicts en la Turquie*, G. Boville, Lyon.
- Pertusier, Charles (1815), *Promenades pittoresques dans Constantinople et sur les rives du Bosphore, suivies d'une notice sur la Dalmatie*, H. Nicolle, Paris.
- Postel, Guillaume (1560), *De la Republique de Turcs et là ou l'occasion s'offrira de moeurs et loy de tous Muhamedistes*, Enguibet de Marnef, Poitiers.
- (1575), *Des histoires orientales et principalement des Turkes ou Turchikes et Schitiques ou Tartaresques et autres qui en sont defendues*, H. de Marnef, Paris.
- Poulet, P. A. (1667–68), *Nouvelles relations du Levant... Seconde partie des voyages du Dr Poulet*, L. Billaine, Paris.
- Quiclet, [s.p.] (1664), *Les voyages de M. Quiclet à Constantinople par terre*, P. Promé, Paris.
- Thévenot, Jean de (1664), *Relation d'un voyage fait au Levant dans laquelle il est curieusement traité des estats sujets au Grand Seigneur...*, L. Bilaine, Paris.
- Vaugelas, Charles Favre de (1880), *Remarques sur la Langue Française [1647]*, publié par A. Chassang, avec les *Nouvelles Remarques sur la Langue Française* et les *Remarques Inédites (Manuscrit de l'Arsenal)*, Cerf et fils Éd., Versailles.

LES PRÉCIEUSES, RIDICULES OU NON? ASPECTS DE LEUR PHILOSOPHIE DU LANGAGE

Ursula Reutner (Augsburg)

Dans l'histoire de la société française, la femme a joué un rôle plus ou moins prépondérant selon la période considérée. Parmi les époques profondément marquées par l'influence souveraine du sexe dit faible, on compte principalement celle de l'amour courtois au Moyen Âge et celle des salons à l'époque classique. C'est précisément l'époque des salons, et donc celle des femmes communément appelées «les précieuses» au sens le plus vaste du terme, qui sera l'objet de nos considérations.

La culture des salons et le rôle décisif des femmes dans leur éclosion caractérisent la France du XVII^e siècle et n'auraient certainement pas vu le jour sans la discussion d'ordre culturel menée dès le XVI^e siècle en Italie et portant sur tout ce qui concerne le bon goût et les bonnes manières. En effet, c'est sous l'influence de l'humanisme de la Renaissance que Baldassare Castiglione, dans son *Cortegiano* de 1528, combat les tendances misogynes des pères de l'église jusqu'alors largement diffusées par la littérature médiévale et néolatine. Il fait l'éloge des femmes, dont la sensibilité et le sens de l'esthétique s'étendent également aux domaines du comportement et des mœurs, ainsi que de l'art de la conversation, qu'il juge par nature plus fin chez les femmes que chez les hommes¹. En citant de nombreux exemples de femmes illustres et en accordant une place considérable à ces *donne di palazzo*, dans son *Cortegiano*, Castiglione ouvre la voie aux femmes, leur permettant dès lors de faire partie intégrante des cercles de la société élitaine².

¹ Cf. par exemple le messer Cesare, qui dit que les femmes sont «necessarie [...] al ben esser nostro» (Castiglione [1528] 1968: 399s.), ce qui est expliqué dans le commentaire de ce passage de façon plus explicite: «le donne [...] contribuiscono ad affinare, a dirozzare e migliorare moralmente e spiritualmente l'uomo, che dalla loro presenza trae stimolo e incentivo a elevarsi per rendersi degno di loro» (Del Missier, *ibid.*: 399).

² Cf. entre autre Kapp, 1994: 142, Loos, 1955: 36, Orr, 1963: 26 et svtes. et Fumaroli, 1994b: 141 et svtes; sur la *donna di palazzo* dans le *Cortegiano* par ex. Battisti (1980), sur l'importance et le rôle linguistique des femmes en France aussi Ayres-Bennet (1994) et Maître (1999).

S'inspirant du *Cortegiano* et par conséquent du courant humaniste d'origine italienne, cette nouvelle vague civilisatrice qui déferle sur la France, avec ses critères de civilité inédits, repose largement sur l'aversion qu'éprouvent les dames de la haute société comme Catherine de Vivonne, plus connue sous le nom de Marquise de Rambouillet, face à la grossièreté d'Henri IV et aux mauvaises manières en usage à la cour de l'époque. Dans sa monographie sur Henri IV, François Bayrou illustre parfaitement cet état de faits:

La cour était [...] moins brillante [que sous Henri III] du fait même de sa recomposition et de l'afflux massif de soldats peu au fait des bonnes manières et préférant les plaisanteries de corps de garde aux douces félicités de l'amour sacré. Bien souvent c'étaient des Gascons qui venaient tenter leur chance, vaguement recommandés par un cousin déjà présent dans l'entourage du Béarnais. La concentration de ces Gascons à la cour était telle que, pour se moquer de leur accent, on disait qu'ils utilisaient le 'parler de Saint-Jean-Pied-de Port'³ (1994: 458).

La cour d'Henri IV n'avait donc pas une bonne réputation parmi le peuple:

Pour nombre de prédicateurs et de bourgeois de Paris, elle était la Babylone de tous les vices (Bayrou, 1994: 467).

Cela s'applique d'ailleurs aussi au langage utilisé à la cour. Se référant à Du Perron, qui y était présent dans la période considérée, Marc Fumarioli conclut:

la Cour sous Henri IV et sous la Régence [de Marie de Médicis] n'est plus qu'un carrefour de 'dialectes', elle n'a trouvé ni sa langue ni son style propres (1994a: 522).

Et pour François Bayrou:

La cour d'Henri IV est la dernière manifestation de l'âge rabelaisien avant le déferlement des règles et des codifications de l'âge classique. C'est en tout cas une cour fort éloignée de l'image traditionnelle de raffinement et de ritualisme d'une cour royale (1994: 478).

Le roi lui-même ne faisait d'ailleurs pas exception, bien au contraire. Tallement des Réaux cite une dame qui avait rencontré Henri IV et qui commentait ainsi cette expérience: «J'ai vu le roi, mais je n'ai pas vu Sa Majesté» (cité par Bayrou, 1994: 461). Que cette remarque provienne d'une femme,

³ Cf. aussi Brunot: «Des Gascons venus à la suite de Henri IV emplissent la capitale mais ils l'infestent, et il n'est pas de railleries dont, depuis d'Aubigné, on n'accable leur accent et leur parler» (1909: 180).

représentative du sexe auquel le *Cortegiano* avait déjà attribué un rôle éminent dans la formation et le développement du bon goût, n'est donc aucunement le fruit du hasard. En France, le salon de la Marquise de Rambouillet est fondé «en haine et du mauvais langage et des mœurs» (Livet, 1856: XIV), c'est-à-dire pour des raisons à la fois éminemment éthiques et esthétiques⁴, puisque l'interdépendance entre la pureté du langage et celle des mœurs – sur laquelle on reviendra ultérieurement – s'avère indissoluble dans ce nouveau mouvement né dans le cadre des salons. La fameuse «chambre bleue» de la Marquise devient donc le lieu de rencontre de l'avant-garde de cette pensée humaniste de la Renaissance et le centre le plus important de la nouvelle civilité. Marc Fumaroli en dit à juste titre dans son étude:

À travers l'influence de l'Hôtel de Rambouillet, c'est une version 'ciceronienne' de l'urbanité des mœurs et du style dans la tradition des Cours humanistes de la Renaissance italienne, qui s'impose à la *pars sanior* de la noblesse de Cour (1994a: 684).

Fumaroli met également en relief la «magique influence» des femmes dans ce processus de la formation du bel usage tout en rappelant la tradition fondée par le *Cortegiano*, quand il parle de l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé:

Les bergers de d'Urfé, comme les courtisans de Castiglione, semblaient 'desnouer leur langue' sous la magique influence de la beauté féminine et se jouaient de la difficulté où s'empêtraient les austères robins, dans une prose française 'douce' et 'coulante' irriguée aux sources de la plus délectable philosophie (1994a: 615).

Ainsi, l'*Astrée*, qui fut publiée au début du siècle, devient le modèle d'orientation linguistique à Rambouillet comme ailleurs, puisque, par la suite, d'autres femmes suivront l'exemple de la Marquise en fondant elles aussi des salons, comme celui de la Marquise de Sablé, celui de Mlle de Scudéry ou celui de Madame de la Sablière, pour n'en citer que quelques-uns. Puisqu'il s'agit d'améliorer les mœurs et d'éliminer le vulgaire comme le trivial, il est tout à fait naturel que la conversation y tienne une place primordiale. Selon Jean-Pierre Dens:

C'est surtout dans les salons, en conjonction avec le mouvement d'épuration des mœurs, que cet art [de la conversation] a trouvé ses lettres de

⁴ À côté de cette motivation considérée uniquement dans ce qui suit, il faut mentionner l'interprétation qui voit dans l'histoire des salons et dans le développement de la préciosité aussi «una sorta di microsocietà difensiva» (Biancardi, 1989: 214), dont la «forte simpatia [...] per la comunicazione spirituale e per le creazioni *badines* possa essere ispirata soprattutto da una ricerca di compensazioni per le repressioni subite in campo ideologico e politico» (*ibid.*: 222 et svtes).

noblesse. Une société aussi éprise de politesse mondaine exigeait que l'on puisse s'exprimer avec grâce et habileté. On pouvait déjà à ce titre espérer se distinguer dans un entretien (1973: 217).

Ainsi, l'art de la conversation devient un élément essentiel de l'art de plaire en général et de plaire aux femmes fréquentant les salons en particulier. Se montrer brillant dans le cadre d'une conversation devient alors rapidement une sorte de critère central de cette nouvelle esthétique. C'est donc sans aucun doute sous l'égide des femmes que se développe cet art et que les hommes font leur apprentissage⁵ dans les salons, y perfectionnant leur sens d'honnêteté tout comme leurs qualités sociales et marquant d'autant plus leur appartenance à l'élite de cette société.

Sur le plan purement linguistique, le langage exemplaire élaboré par Honoré d'Urfé dans son *Astrée*, a constitué le modèle initial de ce «code de l'expression», dans la mesure où le développement de l'intérêt pour l'esthétique et pour la préciosité se reflète également dans l'importance attribuée à une certaine façon de parler, qui devient un signe de distinction par excellence parmi les habitués des salons. Pour cette raison, l'élite de la société ne se satisfait plus des codes linguistiques et comportementaux existants et, ne les acceptant plus, elle perpétue l'art des bonnes manières, fidèle à la réforme de Malherbe, à l'esthétisme d'Honoré d'Urfé et plus tard également aux définitions et au travail normatif de Vaugelas. Guidée par le bon goût des femmes, elle évite tous les éléments condamnés par le bon usage et donc tout comportement vulgaire, obscène voire indécent et contraire à l'honnêteté par laquelle ce siècle entend se définir.

Ceci s'explique par une profonde identification de la noblesse de l'expression avec celle des sentiments. Une pensée élevée s'exprime forcément en termes élevés (cf. Leoni, 1989: 235). «Le langage devient ainsi un miroir de l'âme» (*ibid.*: 236) et c'est par sa noblesse, sa qualité exemplaire, que l'on accède aux mœurs exemplaires. Un provincial ou un paysan, par exemple, qui ont un niveau d'expression médiocre, sont considérés comme des êtres inférieurs, tant sur le plan social que sur le plan intellectuel, et les termes qu'ils emploient sont de plus en plus perçus comme honteux, «quel que soit le locuteur qui les énonce» (*ibid.*: 235).

Dans cette logique, l'impureté d'une pensée entache «non seulement les mots qui [servent] à représenter cette dernière» (*ibid.*), mais aussi les syllabes et les sons. Aux yeux des précieuses, ces derniers peuvent, eux aussi, inviter à des associations indécentes ou s'avérer équivoques. C'est pourquoi elles bannissent de leur vocabulaire les mots contenant ces syllabes, comme par exemple les verbes *compromettre* ou *convertir* à cause de la syllabe *con* (*com*), le mot *confesser* à cause de *con* et de *fesse*, ainsi que des termes

⁵ Cf. plus explicitement Strossetzki, 1984: 140 et 144 et Bagola, 1996: 207.

comme *convaincu* à cause de *con* et *cu(l)*, *ridicule*, *inculquer*, etc.⁶ Elles vont même jusqu'à éviter la lettre «c» prononcée [k], par laquelle les mots ou syllabes condamnés commencent, aussi en d'autres mots.

Mais cette tendance vers une nouvelle esthétique aux préoccupations d'ordre éthique ne se caractérise pas seulement par une épuration passive du langage et du comportement. En effet, elle comporte également un aspect actif, sous la forme de divers procédés faisant naître de nombreuses expressions inédites et «des alliances de mots inattendues, des emplois et des extensions de sens jusqu'alors inconnus» (Lathuillère, 1987: 251). Selon Lathuillère (1987: 247), «il est indubitable que les précieuses ont forgé pour partie ou du moins mis à la mode une langue nouvelle»⁷, venue enrichir le langage classique, dont certaines composantes se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Ainsi, Lathuillère souligne par exemple leur «goût constant pour les adjectifs substantivés, qui se retrouve également chez Guez de Balzac, Corneille et bien d'autres, avec des termes tels qu'un *misérable*, un *pédant*, une *précieuse*. Mais il évoque surtout la construction de «l'adjectif substantivé neutre avec un complément déterminatif», comme par exemple les expressions du type «une belle inhumaine», «un téméraire vindicatif», etc. (*ibid.*: 248).

Du point de vue sémantique, ce procédé «sert d'abord à dégager le trait fondamental d'un caractère en le mettant au premier plan, en reléguant les autres derrière lui, en lui permettant de remplir tout le champ de l'analyse, en suscitant un type caractéristique» (*ibid.*: 247).

Les autres méthodes permettant «de mettre l'accent sur une qualité essentielle» (*ibid.*: 248), sont «le recours fréquent aux substantifs abstraits aux dépenses de l'adjectif qualitatif» comme par exemple dans l'expression «la délicatesse de sa voix», au lieu de «sa voix délicate» (*ibid.*: 249), ou encore l'emploi de substantifs (surtout abstraits) au pluriel comme par exemple «les contentements», «les froideurs», «les rigueurs», «les impertinences», etc. (*ibid.*: 249)⁸.

Cependant, dans le cadre de cet affairément novateur, certaines femmes furent peut-être un peu trop ambitieuses en donnant naissance à ces

⁶ En toute conscience de cet héritage précieux, on se permettra d'utiliser la syllabe *con* (*com*) à profusion dans le passage suivant (*condamné, commencent, comporté, inconnus, composants*) pour souligner son importance dans la langue française. Un coquin ne décrit-il pas le français comme une «langue des cons»?

⁷ Lathuillère parle de «précieux», parce qu'il fait son analyse de cette «langue nouvelle» non seulement à partir des œuvres de Mlle de Scudéry et du roman de l'abbé de Pure, mais aussi des «textes en prose et en vers produits par les auteurs des cercles qui partagent les mêmes goûts, des remarques des grammairiens, du théâtre de Molière lui-même qui souvent fait parler à ses personnages un langage aux élégances fort proches» (1987: 247).

⁸ «Ces pluriels sont fréquemment augmentatifs et relèvent du langage hyperbolique habituel aux gens du monde pour lesquels l'exagération et le superlatif, dans le compliment comme dans la critique, sont à la base du discours quotidien» (Lathuillère, 1987: 250).

tournures et à ces mots. Ainsi ils attirèrent l'attention de Molière, qui s'en inspira en les exagérant encore davantage, les utilisant par la suite à profusion en s'éloignant de la réalité dans ses *Précieuses ridicules*. Il est vrai que cette exagération «force le comique», mais elle «repose sur des faits de langue véritables» (*ibid.*: 246). «Sans Somaize», l'auteur du *Dictionnaire des précieuses*, «et surtout sans Molière, il n'y aurait pas de préciosité ridicule» (*ibid.*). Il ne faut cependant pas oublier que dans la préface des *Précieuses ridicules*, Molière déclare:

les véritables précieuses auraient tort de se piquer lorsqu'on joue les ridicules qui les imitent mal (Molière, [1659] 1971: 264).

La Marquise de Rambouillet, par exemple, qu'Erich Köhler surnomme «la grand'mère des précieuses» (1983: 19), ne se sentait ni attaquée ni consternée par cette comédie⁹. Les précieuses et le terme de *précieuse*, à la définition fortement controversée (cf. par ex. Raynard, 2002: 25–55), sont souvent associés uniquement à la comédie de Molière, alors que la préface de son œuvre n'est, semble-t-il, pas prise en considération – bien qu'on puisse également voir dans cette dernière une tentative de ménager les précieuses ou une sorte de *captatio benevolentiae* plus général. Quoi qu'il en soit, l'image des précieuses que livre la pièce ne correspond pas vraiment aux faits en raison de la trop forte concentration de vocabulaire précieux que l'on y trouve, un phénomène d'ailleurs souligné par bon nombre d'auteurs qui se sont exprimés sur le sujet. En fait, cette image ne tient compte ni du travail essentiel fourni par les précieuses, ni de leur motivation dans cette recherche d'expressions inédites pour échapper à la banalité quotidienne, selon elles synonyme d'infériorité sociale et intellectuelle. Dans leur quête du bon goût et de la distinction conférée par la qualité du langage, les précieuses abhorrent tout ce qui relève de «la platitude» et de «la monotonie» «vulgaires et communes». Ainsi, selon Lathuillère, ce goût pour l'emploi des substantifs au pluriel mentionné auparavant donne «de l'importance à toutes sortes d'actions et de sentiments, en suggère la variété, les multiplie à l'infini, évoque une existence et un monde plus riche de possibilités innombrables, dont la diversité crée l'impression foisonnante d'une vie arrachée à la platitude et à la monotonie vulgaires et communes» (1987: 249).

Pour les précieuses, le langage ordinaire, caractérisé par cette «platitude» et par cette «monotonie», est imparfait. Sur le plan des signes, les termes conventionnels sont dénués d'expressivité parce que le rapport entre signifiant et signifié ne constitue plus une liaison naturelle. L'utili-

⁹ Cf. Köhler, 1983: 19 et Livet: «on sait combien elles [les véritables Précieuses] restèrent calmes en 1656 devant la comédie de l'abbé de Pure, et en 1659 devant celle de Molière, qui ne les attaquoient pas» (1856:VIII).

sation quotidienne de ces mots et tournures usuels leur a fait perdre leur vitalité sémantique et les a finalement vidés de leur sens étymologique. Ils sont devenus – comme le dirait Ferdinand de Saussure – parfaitement arbitraires.

Selon l'étude de Myriam Maître datant de 1999, cette pensée métalinguistique dirigée contre l'arbitraire de la langue s'intègre bien dans «le projet éthique des précieuses»:

La création d'une langue à la fois épurée et nouvelle ne correspond au projet éthique des précieuses que dans l'exacte mesure où se trouve combattue l'idée d'un arbitraire de la langue, et que se trouve réaffirmé au contraire le lien ontologique entre les mots et les choses. Or ce lien se défait au cours du siècle et la pureté de la langue n'est plus le signe de la pureté des mœurs (1999: 604).

Pour les précieuses, le caractère arbitraire des signes linguistiques conventionnels ne garantit pas l'univocité de l'expression, laquelle est l'objectif de la langue épurée qu'elles entendent créer. En effet, dans le cadre d'une représentation cratyléenne du langage:

La question de l'équivocité ne peut [...] se résoudre que par l'élimination de ces 'corps du délit' que sont les mots, voire les syllabes sales. Ce 'réalisme' des précieuses, sensible dans l'attention qu'elles portent aux composantes mêmes de la langue, s'alimente au rêve d'une langue idéale, en harmonie avec la nature ou l'ordre divin et qui, purgée de toute ordure et de toute équivoque, ferait accéder l'humanité à la pureté des mœurs elles-mêmes. En refusant de prononcer ou même d'entendre les syllabes sales, les précieuses manifestent la corporéité du langage: comme les sons brutaux écorchent physiquement la gorge ou l'oreille, les paroles grossières salissent effectivement celles qui les profèrent ou les entendent. La recherche précieuse de la pureté du langage est donc, malgré des ressemblances de surface, aux antipodes de la réflexion port-royaliste sur l'arbitraire de la langue: c'est en effet le lien conventionnel entre le mot et la chose qui seul permet d'envisager l'univocité souhaitée par les grammairiens de Port-Royal (Maître, 1999: 618 et svtes).

En fait, il s'agit d'éviter l'image d'une «chose triste, obscène ou vile» (*ibid.*: 619), en employant des termes ordinaires, et, en même temps, de remplacer ces mots conventionnels, donc arbitraires, en essayant d'exprimer «avec force l'essence des êtres et des choses», «de percer le mystère et de dire la réalité fondamentale» (Lathuillère, 1987: 249).

Après le travail d'épuration comme premier but, ce deuxième objectif, à savoir la naissance d'une langue nouvelle, sera atteint par ce que je nommerais la «création onomasiologique» des précieuses, qui va de pair avec certains des autres procédés déjà mentionnés. Regardons de plus près quelques exemples de cette créativité ayant pour objectif la «débanalisation»

de mots ordinaires. Ces termes sont tirés du dictionnaire de Somaize¹⁰, qui utilise l'orthographe de l'époque, et partiellement cités en orthographe moderne par Brunot, qui les qualifie simplement d'«indécents» ou «trop réalistes» (1909: 156, 159):

le cabinet > *le pretieux* (Somaize: XLIV)
les sièges > *les commoditez de la conversation* (*ibid.*: LVI)
une table > *l'universelle commodité* (*ibid.*: LVII)
le sel > *l'assaisonnement necessaire* (*ibid.*: LVI)
un verre d'eau > *un bain interieur* (*ibid.*: XLVI)
le balet > *l'instrument de la propreté* (Somaize: XLIII; Brunot: «trop réaliste»)
la juppe de dessus > *la modeste* (Somaize: L; Brunot: *id.*)
la seconde juppe > *la friponne* (Somaize: L; Brunot: *id.*)

la juppe de dessous > *la secreste* (Somaize: L; Brunot: *id.*)
la chemise > *la compagnie perpétuelle des morts et des vivants* (Somaize: XLV; Brunot: «indécent»)

les poissons > *les habitants du royaume de Neptune* (Somaize LIV)
charogne > *corps* (Brunot: «réaliste»)
le nez > *la porte du cerveau, ou les escluses du cerveau* (Somaize: LII)
les yeux > *les miroirs de l'âme* (*ibid.*: LVIII)
une laide > *une belle à faire peur* (*ibid.*: 152)
une suivante > *une commune* (*ibid.*: LVI)

[*On doit craindre*] *la grossesse* > *le mal d'amour permis* (*ibid.*: XLIX)
l'histoire > *la vie des morts* (*ibid.*: 113)
le soleil > *le flambeau du jour, ou l'aimable éclairant* (*ibid.*: LVI)
le songe > *l'interprete des Dieux* («parce que souvent les Dieux nous expliquent leur dessin durant le sommeil par son moyen») (*ibid.*: LVI)
la musique > *le paradis des oreilles* (*ibid.*: LI)
la nuit > *la deesse des ombres, ou la mere du silence* (*ibid.*: LII)
poésie > *les filles des Dieux* (*ibid.*: LIII)
le secret > *le sceau de l'amitié* (*ibid.*: LVI)
[*Quelles sont*] *les pensées secrettes* [?] > *les particuliers de vostre ame* (*ibid.*: 202).
la jalousie > *la mère des soubçons, ou la pertubatrice du repos des amants* (*ibid.*: L)

[*les termes*] *vulgaires et grossiers* > *de corps de garde* (*ibid.*: LVII)
[*le procédé de ces messieurs est tout à fait*] *vulgaire* > *marchand* (*ibid.*: LVII)
[*Les choses que vous dites sont*] *fort communes* > *du dernier bourgeois* (*ibid.*: XLIII)

¹⁰ Les chiffres romains renvoient à Somaize 1660, les chiffres arabes à Somaize 1661.

[*Mes compliments*] sont sincères > ne travestissent point ma pensée (*ibid.*: 227)
 [Vous avez la bouche] belle > bien façonné (*ibid.*: XLII)
 tout à fait > furieusement (*ibid.*: LVI)

croter [ses souliers] > imprimer [ses souliers] en boue (Somaize: XLIII; Brunot: «indécent»)
rire > perdre son sérieux (Somaize: LV)
se marier > donner dans l'amour permis (*ibid.*: LI:173; Brunot: «indécent»)

Plusieurs exemples de cette créativité montrent parfaitement que «l'abstraction est le caractère dominant» (Lathuillère, 1987: 264), puisque la dénomination abstraite est «cohérente avec une pensée qui fait des mots les images fidèles de l'essence des choses» (Maître, 1999: 619). Cela est illustré parfaitement par les nouvelles expressions caractérisant les objets concrets de notre liste (pour les jupes *la modeste*, *la friponne*, *la secreste* ou *l'universelle commodité* pour la table, etc.). À cette abstraction vient s'ajouter l'usage de l'hyperbole, qui va par exemple de l'emploi de *dernier* dans (*être*) *du dernier bourgeois* pour (*être*) *fort commun* ou de *furieusement* pour *tout-à-fait* jusqu'au fameux *je ne sais quoi* (cf. aussi Brunot, 1909: 66 et svtes), qui sert à indiquer l'inexprimable comme le plus haut degré de l'hyperbole. En outre, il faut surtout mentionner le rôle important de l'euphémisme dans ce nouveau langage, ce terme désignant ici, en principe, tout ce qui vient remplacer les expressions tabouisées pour quelque raison que ce soit par les précieuses. Ainsi, par exemple, le mot *charogne*, vu comme trop réaliste, est remplacé par *corps*, de même que l'on remplace les noms désignant les différents types de jupes, également considérés comme trop réalistes; *une laide* devient par exemple *une belle à faire peur*, *la grossesse* est considéré comme *le mal de l'amour permis*, etc.

Les exemples cités éclairent quelque peu l'attitude et le travail linguistique des précieuses. Elles refusent les termes usuels, donc arbitraires, comme *le nez* ou *les yeux*, qu'elles remplacent par *la porte du cerveau* et *les miroirs de l'âme*. D'une part, il est donc aisé de comprendre ce qu'elles veulent exprimer quand elles condamnent la pauvreté, la monotonie et la banalité du langage commun, dont elles stigmatisent les locuteurs, aussi bien sur le plan social que du point de vue intellectuel. D'autre part, leur manière esthétique de s'exprimer en se servant de tournures recherchées montre clairement qu'elles veulent à chaque fois saisir, ce qui est, pour elles, la quintessence d'une notion. Autrement dit, ce qui les intéresse est l'expression adéquate de la perspective sémantique sous laquelle elles considèrent la notion en question.

Ainsi, en refusant le signe arbitraire de la communication ordinaire, elles donnent une nouvelle vie, une nouvelle expressivité ou «énergie élocutoire» (Maître, 1999: 620) au mot et de cette manière, elles mettent forcément fin au rapport purement conventionnel entre signifiant et signifié. Les exemples fournis montrent donc clairement l'intention qui anime les précieuses, avec leurs propositions linguistiques, qui sont d'ailleurs moins à considérer comme des néologismes à proprement parler que comme une utilisation

inédite de la langue, dans laquelle on octroie un nouveau sens aux termes existants, utilisés dans de nouvelles combinaisons (cf. Brunot, 1909: 72).

D'une certaine manière, les précieuses rappellent l'origine grecque de la philosophie linguistique (voir l'allusion à la représentation cratylienne évoquée ci-dessus). De Platon à Isidore de Séville, on a cherché l'étymon compris comme le «sens véritable» du nom commun, c'est-à-dire que l'on a cherché dans le mot une information sur *un* ou sur *le* trait pertinent, à savoir sur la quintessence de la chose ou de l'être désigné par ce mot. Dans cet esprit, on peut citer par exemple le latin *mulus* signifiant «le mulet», que l'on a associé à lat. *molere*, correspondant au français *moudre* et à lat. *mola*, *meule* en français, parce que le mulet tire les meules du moulin pour broyer les grains¹¹; ou aussi le mot latin *formica* «fourmi», associé à lat. *mica*, correspondant au terme français *mie* ou *miette*, et à lat. *ferre* «porter» ou lat. *far*, *farris* «épeautre», parce que la fourmi transporte des grains de blé (litt. «miettes d'épeautre») pour faire ses provisions¹². Dans leurs créations, les précieuses ont choisi le procédé inverse, car le signe arbitraire du langage ordinaire ne permet plus d'y voir une «vérité», une motivation sémantique. De cette manière, elles facilitent la tâche des étymologistes d'orientation platonicienne en permettant déjà à leurs contemporains – au moins dans le cadre de l'échange verbal vécu dans les salons – de percevoir dans le signe ce qu'elles considèrent comme étant la quintessence des notions.

En conclusion, j'espère avoir pu montrer qu'il y a lieu de «dérider» les précieuses de l'époque classique en valorisant leur attitude et leur effort, en particulier les aspects tant passifs qu'actifs de leur travail linguistique. C'est leur grande motivation d'ordre éthique et esthétique qui était non seulement à l'origine de leur projet, mais a caractérisé aussi toute sa réalisation. Ainsi que le formulait, quoique dans un autre contexte, Paul Pellisson, le «tendre ami» de Mlle de Scudéry, dans son *Discours sur les œuvres de M[onsieur] Sarasin*, «c'est une injustice sans exemple de condamner les occupations d'autrui, dont on ne sait ni les motifs ni les circonstances» ([1655] 1926: 135).

Bibliographie

Ayres-Bennet, Wendy (1994), *Le rôle des femmes dans l'élaboration des idées linguistiques au XVII^e siècle en France*, «Histoire Epistémologie Langage», n. 16/2, pp. 35-53.

¹¹ «Mulus autem a Graeco tractum vocabulum habet. Graece enim hoc vel quod iugo pistorum subactus tardas molendo ducat in gyro molas» (Isidorus XII, i, 57).

¹² «Formica dicta, ab eo quod ferat micas farris» (Isidorus XII, iii, 9). Je rappelle aussi l'explication du mot *cadavre* par le «sens véritable» de *carnem datam vermibus* «viande donnée au vers», faussement attribuée à Isidor de Séville, qui donne l'explication correcte: «Nam cadaver nominatum a cadendo, quia iam stare non potest» (Isidorus XI, ii, 35).

- Bagola, Beatrice (1996), *Die 'Honnêtes gens' und die Salons: Zur Sprachdiskussion im Frankreich des 17. Jahrhunderts, in Romanistik in Geschichte und Gegenwart*, II, pp. 205-217.
- Battisti, Giuseppa Saccaro (1980), *La donna, le donne nel "Cortegiano"*, Ossola, pp. 219-249.
- Bayrou, François (1994), *Henri IV. Le roi libre*, Flammarion, Paris.
- Biancardi, Elisa (1989), *'Ludus e preciosité': osservazioni sulla comunicazione spiritosa nelle 'ruelles'*, in Giacomelli Deslex et alii, pp. 213-224.
- Brunot, Ferdinand (1909), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Tome 3, *La Formation de la Langue classique (1600-1660)*, Première Partie, Armand Colin, Paris.
- Castiglione, Baldassare ([1528] 1968), *Il Cortegiano*, a cura di Silvano Del Misier, Istituto geografico de Agostini, Novara.
- Dens, Jean-Pierre (1973), *L'Art de la Conversation au dix-septième siècle*, «Les Lettres Romanes», XXVII/3, pp. 214-224.
- Fumaroli, Marc (1994a) [1980 Genf: Droz], *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et «res literaria» de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Michel (Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité), Paris.
- (1994b), *Trois institutions littéraires*, Gallimard, Paris.
- Giacomelli, Deslex et alii, éd. (1989), *La lingua francese nel seicento*, Adriatica-Nizet («Quaderni del seicento francese», 9), Bari-Paris.
- Isidorus Hispalensis (1971), *Etymologiarum sive originum, Recognovit brevique adnotatione critica instruxit Wallace Martin Lindsay*, Libri XX, Clarendon (Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis), Oxford.
- Kapp, Volker (1994), *Urbanes Ethos als höfischer Gesprächsstoff in den Hoftraktaten und die Anstandsliteratur des Cinquecento*, in *id.*, éd., *Italianische Literaturgeschichte*, Metzler, Stuttgart-Weimar, pp. 139-144.
- Köhler, Erich (1983), *Vorlesungen zur Geschichte der Französischen Literatur. Klassik II*. Herausgegeben von Henning Krauß, Kohlhammer, Stuttgart et al.
- Lathuillère, Roger (1987), *La langue des précieux*, «TraLiLi», XXV/1, pp. 243-269.
- Leoni, Sylviane (1989), *La peur des mots chez quelques moralistes du XVII^e siècle*, in Giacomelli, Deslex, *La lingua francese nel seicento*, pp. 225-244.
- Livet, Charles-Louis (1856), «Préface» in Somaize (1856), pp. V-XXXVI.
- Loos, Erich (1955), *Baldassare Castiglione: 'Libro del cortegiano'. Studien zur Tugendauffassung des Cinquecento*, Klostermann, Frankfurt.
- Maître, Myriam (1999), *Les précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Champion (Lumière Classique 25), Paris.
- Molière ([1659]), *Les Précieuses ridicules. Comédie représenté au Petit-Bourbon*, in *id.* (1971), *Oeuvres complètes*, Textes établis, présentés et annotés par Georges Couton, vol 1, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), Paris, pp. 247-287.
- Nyrop, Kr[istoffer] (1913), *Grammaire historique de la langue française*, T. quatrième, *Sémantique*, Gyldendalske Boghandel, Nordisk Forlag, Copenhague-Harrasowitz, Leipzig-Stechert, New York-Picard, Paris.
- Orr, John (1953), *Le rôle destructeur de l'euphémie*, «Cahiers de l'Association internationale des études françaises», n. 3-4-5, pp. 167-175.

- (1963), *Essais d'étymologie et de philologie française*, Klincksieck (Bibliothèque française et romane, Série A: Manuels et études linguistiques IV), Paris.
- Ossola, Carlo (1980), *La Corte e il «Cortegiano»*, Bulzoni, Rome.
- Pellisson, Paul ([1655]), *Discours sur les œuvres de Monsieur Sarasin*, Sarasin, 1926, pp. 113-149.
- Raynard, Sophie (2002), *La seconde préciosité. Floraison des conteuses de 1690-1756*, Narr (Biblico 17), Tübingen.
- Sarasin, Jean François (1926), *Œuvres de J.-Fr. Sarasin*, rassemblées par Paul Festugière, tome premier, Poésies, Champion, Paris.
- Somaize, Antoine Baudeau (Sieur de) (1856), *Le Dictionnaire des Précieuses*, Nouvelle édition augmentée de divers opuscules du même auteur relatifs aux Précieuses et d'une Clef historique et anecdotique par Monsieur Charles-Louis Livet, Jannet, Paris (reproduction Olms, Hildesheim-New York, 1972).
- (1660), *Le grand dictionnaire des pretieuses. Ou la Clef de la langue des ruelles*, Estienne Loyson, Paris, in Somaize (1856), pp. XXXIX-LXIV.
- (1661), *Le grand dictionnaire des Pretieuses. Historique, Poetique, Geographique, Cosmographique, Cronologique et Armoirique*, in Somaize (1856), pp. 1-296.
- Strosetzki, Christoph (1984), *Rhétorique de la conversation. Sa dimension littéraire et linguistique dans la société française du XVII^e siècle*, traduit en français par Sabine Seubert, Papers on French Seventeenth Century Literature (Biblio 17, 20), Paris.

AMOUR AU MASCULIN, AMOUR AU FÉMININ:
LES MOTS «SPERMATIQUES» ET «PRÉCIEUX» DANS
LES LETTRES DE BEAUMARCHAIS À SES MAÎTRESSES

Marco Lombardi (Florence)

*Le moment du transport passé, la décence
renaîtra; et si elle soupire encore, ses sou-
pirs seront décents (Encyclopédie, article
«indécent»).*

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais entretient une correspondance avec une de ses nombreuses maîtresses, la comtesse Marie-Madeleine de Godeville, du 24 février 1777 au 21 février 1779¹. Au début de la relation, Pierre-Augustin a quarante-cinq ans, Marie-Madeleine trente-sept. De cette correspondance, il ne nous reste que la «voix» directe de Beaumarchais. Étant donné que les lettres de Marie-Madeleine ont été perdues, la «voix» de la comtesse de Godeville ne peut être que partiellement reconstituée à partir des citations textuelles présentes dans les lettres de Beaumarchais ou déduite des réactions verbales et émotives que ce dernier manifeste face à telle ou telle missive de sa correspondante.

À l'époque, Beaumarchais est directeur de la Compagnie navale Rodrigue Hortalez qui fournit armes et approvisionnements aux Américains insurgés contre l'Angleterre. En rapport avec cette activité, de façon spéculative, son écriture érotique tend à être «économique». C'est celle d'un homme d'affaires extrêmement occupé, rédigée au bureau, entre une transaction et l'autre ou au beau milieu d'une journée chargée de travail. Le mot qui peut connoter cette tendance est «rapidité» lequel renvoie aussi bien à la rapidité de l'échange verbal qu'à celle de l'échange sexuel. Du point de vue de l'acte de la rédaction d'une correspondance amoureuse, la rapidité exige un lexique érotique immédiat, «découvert», clair et non recherché, dénoté et non connoté. Du point de vue de l'acte sexuel, la rapidité implique une identification immédiate entre le dire et le faire, entre la parole et l'action. Face à une partenaire définie précieuse et prude par son amant, et qui exige de s'entendre dire des caprices composés avec des mots recherchés, des phrases voilées, Pierre-Augustin veut en quelque sorte restituer le «dictionnaire de l'amour» à la spontanéité linguistique primitive, à une enfance mythique de l'humanité où la parole et le corps, dépourvus de péchés, n'ont pas besoin de «se couvrir», de se masquer, de s'enjoliver de fleurs poétiques et rhétoriques.

¹ Beaumarchais, 2004.

Beaumarchais, soucieux de garantir la continuité de la relation sexuelle et épistolaire avec la comtesse de Godeville, tendra peu à peu à corriger ce style ou du moins à l'alterner, comme nous le verrons, avec d'autres styles plus proches du discours qu'exige sa maîtresse. Mais avant d'en arriver à ces concessions stylistiques, l'auteur fait sienne la tradition d'une écriture érotique basée sur la poétique de l'immédiat, sur un style «découvert» (comme le définit Baffo en Italie à la Renaissance) qui convient à ceux qui recherchent non pas les complications de l'amour mais la simplicité du plaisir, ceux qui recourent non pas aux termes rendus précieux par l'art mais à une spontanéité franche, sans colorations, ceux qui aspirent non pas à la sublimation (l'ennoblissement) où l'on soupire mais au cri de plaisir. Ce «style ancien», selon les termes de Beaumarchais, apparaît «nu» par opposition à un style «voilé» («oriental», «gazé»).

Les réactions de la Comtesse face à cette écriture dépourvue de voiles poussent Beaumarchais à s'excuser du fait que son langage érotique est encore trop «découvert» pour elle. Ainsi, déjà dans la deuxième lettre, on peut lire: «Mais pardon pour mes gaudrioles; je ne sais point gazer [...]» (Beaumarchais, 2004: 29). Le terme *gaze* et le terme *marli*, tous deux utilisés par Beaumarchais, se réfèrent au souci de voiler des propos trop libres qui, aux yeux de Marie-Madeleine, renvoient au libertinage de Pierre-Augustin. L'action de voiler le nu, souhaitée par la précieuse et prude Marie-Madeleine, en recourant à des métaphores, des périphrases, des allusions, des points de suspension, s'oppose à l'action de montrer l'éros dans sa vérité, de façon référentielle. C'est une manière de parler avec franchise, de vêtir avec simplicité, d'écrire comme on parle. Cette immédiateté se retrouve, parallèlement, dans l'acte sexuel. C'est dans ce sens que Beaumarchais se laisse aller à des fantasmes évocateurs d'étreintes sexuelles rapides, consommées en un instant et avec grande jouissance. Dans la lettre du 23 janvier 1779, en parlant des deux domestiques des *Serments indiscrets* de Marivaux, Pierre-Augustin écrit en ces termes à sa prude, précieuse et empesée maîtresse:

Je suis comme Frontin, moi, j'ai toujours aimé les Lisettes. On y va plus gai. Dans leurs amours moins empesées que leurs maîtresses et disant toujours *oui*, la demande, l'accord, les fiançailles, l'épousaille, l'hymen [...] sont l'affaire d'un moment. Vraies, franches, libres, en un mot bonnes et petites chiennes, sont-elles saisies dans un garde-robe ou dans un couloir? En un tour de main elles vous ont baisé, ouvert leurs cuisses, tourné les yeux, dardé la langue, agité la ceinture, avalé, tortillé la chose, arraché le plaisir, et, secouant leur jupe, elles courent à la sonnette qui les appelle: il n'y paraît plus (*ibid.*: 191-192).

Durant les deux années de sa relation avec Marie-Madeleine, Beaumarchais, *homo œconomicus*, vit – et par conséquent écrit ses lettres à la comtesse de Godeville – dans l'impérieuse nécessité d'une rapidité masculine de rédaction et de réponse, d'une énergie, d'une immédiateté par rapport

à l'artifice d'une écriture érotique plus féminine, recherchée dans la diction et dans l'expression des sentiments et des désirs. Voilà pourquoi il lui écrit ces mots:

Mais comme ici nous ne faisons pas un assaut de diction, ni même d'aucune autre espèce, en attendant que je lise la lettre dont mes doigts brûlants ont fondu le cachet, trouvez bon que je m'en tienne à vous en accuser la réception. [...] Voilà, Madame, comme on écrit dans mon cabinet. Et si vous n'en êtes pas contente, attendez-moi dans le vôtre; et là, dépouillant tout artifice, ... montrez-moi toute nue... la vérité de vos sentiments (*ibid.*: 36).

Tu ne sais pas encore ce que c'est d'écrire une jolie lettre tout de son long, où la tendre maîtresse, s'adressant à son amant, se déshabille à chaque ligne. En lui disant je t'aime à la première, elle ôte une épingle à la seconde, détache un ruban à la troisième, casse tous les cordons à la dixième, et sentant son amant impatient de tout voir, jette la chemise au feu dès la seconde page (*ibid.*: 144).

Tu ne sais faire l'amour que sur un lit. Il est quelque fois charmant sur une feuille de papier. [...] Faire jaillir le feu de l'encre et du papier: voilà ton métier, imbécile! [...] parle-moi de toi. Bande en écrivant et ta lettre me brûlera les doigts. Voilà le mot. Il n'est pas tortillé mais très énergique (*ibid.*).

Avec le verbe d'usage commun *bander*, poétiquement annoncé, dans les lignes précédentes, par les termes «faire jaillir le feu», l'idée de l'érection féminine, exprimée ici en termes masculins, est signifiée directement, sans circonlocutions, périphrases, allusions ou double-sens qu'exigeraient pourtant la préciosité et la prudence morale et linguistique de la destinataire de la lettre. Pour Beaumarchais, des mots directs, vrais, francs, «énergiques», comme *bander*, renvoient immédiatement à la présence du corps sur la page écrite; ce type de présence acquiert une valeur aphrodisiaque et peut déterminer à son tour une érection chez le destinataire.

Ta lettre d'hier, mon cœur est assez polissonne, révérence parler; [...] j'ai senti sous mon bureau quelque chose remuer. *Qu'est-ce que c'est que ça?* ai-je dit. Un peu d'encre sur du papier est donc ma maîtresse? Non; mais je la vois sous sa lettre, dans cette posture libertine, agitant une main adroite, avec des grâces et de petits mouvements mignards propres à faire péter la ceinture d'un Hollandais. [...] Ainsi en te lisant, chère amie, c'est un peu comme si je te voyais. [...] Au lieu de parler de mes peines, conte-moi tes plaisirs; le plus doux sentiment, éveillé par l'idée constante que mon souvenir seul est capable de t'émouvoir et de te conduire au plaisir, me rendra ton récit tellement piquant que dans cet instant même, En te faisant cette épître L'amour dresse mon pupitre (*ibid.*: 139-140).

Il est souhaitable que, dans sa nudité verbale, la mémoire du geste sexuel fixé sur la page écrite ne suscite pas seulement le souvenir du plaisir mais

se substitue complètement à lui à travers l'imagination active qui agit sur les sens. Dans ce cas, la fonction aphrodisiaque de la parole écrite est la même que celle de l'image pornographique. Parmi les divers objets voluptueux que Marie-Madeleine envoie à Pierre-Augustin (par exemple des bibelots représentant de petits chats ou des cocottes, signifiants poétiques et galants de signifiés obscènes), il y a une miniature qui représente une «branleuse». La scène obscène, c'est-à-dire à ne pas représenter, est en réalité rendue décente, dans un style «couvert» embelli par la galanterie, grâce à l'élégance du décor, du geste érotique, à peine évoqué, du doigt sous l'étoffe d'une robe raffinée. La nudité du corps féminin et l'obscénité du geste sont couvertes par le voile voluptueux du décorum et de l'élégance. Les épingles, les lacets et les rubans qui maintiennent la robe de la «branleuse» ne sont pas défauts. Ici, par rapport à la lettre «polissonne» au style «découvert», le plaisir suscité acquiert les traits de la volupté: le plaisir n'est plus purement sexuel, il devient aussi sensuel. Le fait d'imaginer ce qui se passe sous la robe raffinée est comme suggérer sans nommer; c'est l'esprit et la quintessence du plaisir. Le jeu mental, la fantaisie, le rêve enrichissent poétiquement une image pornographique qui, dans son élaboration, devient, selon les canons du XVIII^e siècle, galante. Il s'agit de peindre, pas de décrire: suggérer, deviner, dérober; l'art est celui de l'esquive. Le style «couvert» de l'image pousse Beaumarchais à adopter momentanément l'écriture «gazée» préférée par sa maîtresse, oubliant ce qu'il avait affirmé à propos de l'efficacité érotique des mots ou expressions relevant de son premier style, soit le style «découvert». Dans la lettre qu'il écrit après avoir reçu la miniature, Beaumarchais affirme avoir éprouvé, à la vue de l'objet, un plaisir sexuel imaginé supérieur au plaisir éprouvé dans la réalité, tout en espérant quand même éprouver à nouveau ce plaisir réel. Il y a ici un écart par rapport à la norme d'un style «découvert» obsessionnel. Probablement sous l'influence de Marie-Madeleine, Pierre-Augustin met de côté l'écriture «obscène» afin d'adopter un style moins descriptif mais plus artistique, le style «voluptueux». La distinction entre ces deux styles est formulée par La Mettrie dans *l'École de la Volupté*², dont Beaumarchais se montre disciple. La volupté, tout comme le style «voluptueux», est, en fin de compte, une conséquence de l'action du raffinement précieux sur le langage et les sentiments.

Dans la lettre où Pierre-Augustin accuse réception de la petite «branleuse», l'écriture s'éloigne, de façon emblématique, du style franc et direct. Dans le sillage de son modèle, Pierre-Augustin fait participer le corps aux plaisirs de l'âme, pénétrant ainsi dans l'univers sémantique de la poésie et du rêve, qui s'oppose au réalisme de l'état de veille. Ici, contrairement au cas de la lettre «polissonne», l'érection et l'éjaculation, suscitées par la lec-

² La Mettrie, 1996.

ture d'une missive érotique particulièrement franche dans ses descriptions, ne sont pas directement montrées; Beaumarchais décrit plutôt la façon dont le plaisir physique peut se réaliser pleinement à travers la douce fantaisie de l'éros, l'imagination qui prolonge la jouissance éprouvée (*arrière-goût*) en attendant de pouvoir la perpétuer (*avant-goût*). Le sexe entre dans un univers mental, s'élève dans la sphère du songe, manifestation à la fois physique et psychique du désir charnel:

Je te remercie de ta miniature, non pour elle, mais pour l'à-propos de la représentation. Je l'ai regardée plusieurs fois à ce titre, et cela me rappelait un joli moment. Je veux le renouveler: rien ne ressemble autant à la douce impression d'un songe; il a cet avantage sur la réalité que sans excitateur que l'imagination, sans effort que la nature, on trouve, on obtient le plaisir qui souvent s'arrache à grands frais quand on veille. Ainsi, j'étais ton songe et tu étais le mien; chacun collé sur son objet, sans distraction, sentit l'attrait et la gradation du plaisir jusqu'à son comble [...] (Beaumarchais, 2004: 101-102).

Dans la perspective d'un La Mettrie (1996: 120 et svtes), l'acte sexuel devient ici image poétique. Le philosophe de l'*École de la Volupté* divise les «auteurs de sexe» en deux catégories: les «obscènes» et les «voluptueux». L'attitude des premiers est d'ôter le voile de la décence et de montrer le langage érotique dans sa vérité et sa nudité originaires, sans l'hypocrisie déterminée par les «bienséances». Dans cette représentation sans voiles, le risque est de tomber dans une écriture lubrique, lascive, luxurieuse comme celle des pornographes. À ces «plumes impures» La Mettrie oppose les auteurs qui ne décrivent pas le sexe mais dépeignent la volupté, ce qui nécessite un style de rédaction délicat, exquis, fruit d'un travail de l'esprit et de l'imagination. Représenter, parler au naturel, sans voiles, de choses lascives a, selon le philosophe, une grande emprise sur nos sens. On peut ainsi rapprocher la poétique de l'«obscène» décrite par La Mettrie de celle du «nu» formulée par Beaumarchais. La Mettrie affirme:

Plus un tableau est lascif, plus il forme une image naïve et parlante d'une réalité qu'on adore. Si on ne jouit pas soi-même, on aime à voir, même en figure, ceux que la jouissance satisfait. La vue des plaisirs d'autrui nous fait du moins sentir la facilité d'être aussi heureux, et qu'avec les mêmes désirs, il suffit d'invoquer le dieu d'amour, pour être comblé de mêmes faveurs et de sentir les mêmes transports (La Mettrie, 1996: 127).

À l'opposé, l'écriture «voluptueuse» est linguistiquement épurée, comme l'illustre la lettre de Beaumarchais citée plus haut, une sorte de bref poème en prose élaboré sur le thème du plaisir vécu pleinement mais dans une dimension onirique.

Dans la lettre XXV, recourant à un style «voluptueux» et non «obscène», l'auteur rêve toujours d'une étreinte qui mènerait au plaisir réciproque, au

bonheur du «parfait amour», qui est celui des corps en action et pas seulement celui de l'imagination érotique. Le «parfait amour» trouve matériellement un synonyme dans le sperme. L'auteur, toutefois, qui privilégie ici un style «voilé» par la décence, ne nomme pas ce dernier *foutre* mais utilise métaphoriquement le terme quintessencié *liqueur*, ou encore recourt à une périphrase empreinte du jargon médical de l'époque: «la plus organique et vivante substance». En style «voluptueux», «couvert», l'orgasme, défini comme «spasme» en termes scientifiques, devient «une angoisse de volupté» tandis que l'écoulement du sperme est indiqué par les verbes *se darder*, *élancer* et *partir*:

Ne dissimule rien, je veux être ton confesseur indulgent; et chaque rouerie que tu auras avouée, nous la purifierons par un acte d'amour pur et sans tache, car le parfait amour, fût-il en liqueur, ne tache point. Il est chaud, balsamique, adoucissant et nullement âcre ni coloré. C'est une chose enchanteresse de sentir que la plus organique et vivante substance du cerveau, ranimée par l'amour et l'espoir d'un plaisir prochain, se met en mouvement, descend avec chaleur et turbulence, et s'élançant de nous dans une angoisse de volupté, se darde et va se mêler avec une pareille substance élancée et partie dans les mêmes rapports d'amour (Beaumarchais, 2004: 69-70).

Cette citation illustre bien le processus par lequel le style est rendu décent grâce au recours à la métaphore tirée du langage de la dévotion, de la médecine, de la pharmacie, de l'hydraulique. L'amour n'est pas appelé par son propre nom, à savoir le terme obscène *foutre*, que Beaumarchais n'hésitera toutefois pas à prononcer dans d'autres missives lorsqu'il adoptera de nouveau un style «découvert» pour toucher sa destinataire qu'il considère comme décevement susceptible. La gaillardise indécente sert à Pierre-Augustin à démontrer que l'amour sentimental, c'est-à-dire l'amour précieux défendu par Marie-Madeleine, bien que «logé dans la plus haute région, s'exprime avec effusion par la plus basse [...]» (*ibid.*: 152). Sa consistance est de toute façon matérielle et non spirituelle. Alors que le langage précieux, «couvert», tend à sublimer le lexique érotique, à l'ennoblir, à le porter du bas (lieu du sexe) vers le haut (lieu de l'esprit), le langage propre au style «découvert», adopté par Beaumarchais à de nombreuses reprises au sein de la correspondance, se base sur le processus inverse qui permet de révéler l'hypocrisie et la pruderie inhérentes au phénomène de la préciosité du XVIII^e siècle. Ainsi, Beaumarchais écrit:

[...] les femmes ont de si drôles d'expressions! Quand elles parlent d'amour, ce n'est souvent que de l'amitié qu'elles sentent. Quand on leur farfouille au cul, elles disent que c'est la tête qu'on leur échauffe! Quand elles offrent de l'amitié, c'est souvent du bel et bon plaisir qu'elles désirent (*ibid.*: 183).

Bander et *foutre* sont deux mots-clés du style «énergique» et «gaillard», pour reprendre les termes de Pierre-Augustin lui-même. À l'exception de la lettre polissonne, ce sont des mots que Marie-Madeleine prononce, semble-t-il, dans l'alcôve mais pas sur la page écrite. Dans la lettre XCVII, Beaumarchais nous fait assister en différé à un énième rapport amoureux entre lui et sa partenaire. Ayant abandonné en partie l'écriture «obscène», l'auteur recourt une fois de plus à un mélange de styles, ce qui indique que, pour lui, le lexique érotique est devenu objet d'exercices littéraires en mesure de rappeler ou de susciter des actions et des émotions à travers le filtre du «plaisir du texte»: parallèlement au style «énergique», que l'on reconnaît dans l'utilisation de mots obscènes comme *bander*, le texte contient des expressions issues de la tradition de l'érotisme populaire comme «se gratter où il démange» ainsi que des termes qui relèvent de l'écriture «voluptueuse»: par exemple, le *tour d'esprit* relatif au jeu oxymorique «inondation = éjaculation» / «embrasement = coït» ou l'usage poétique de l'expression *arc de l'amour* pour indiquer le sexe bandé, ou encore la métaphore assez commune *tête* pour indiquer le gland (*ibid.*: 182).

C'est dans la lettre LXXIX que Pierre-Augustin nous donne une définition plus précise du style «nu» qu'il citait déjà dans sa deuxième lettre. Son style, dit-il, est «spermatique», indécent, grossier, charnel, franc et, en tant que tel, il s'oppose au style maniéré, précieux, décent, faux, hypocrite, prude, délicat, réticent, soit celui de sa partenaire, qui tente d'ennoblir le sentiment en le traitant avec emphase. Dans la même lettre, on remarquera avec intérêt le recours au style «voluptueux» conseillé par La Mettrie aux auteurs qui écrivent sur des sujets érotiques, avec des emprunts linguistiques au jargon technique de la science hydraulique pour indiquer le fonctionnement du vagin duquel sort la divine «liqueur» de l'amour, comme l'encre sort de la plume.

Moi, je suis grossier, mais franc. Vous, vous êtes maniérée (j'allais dire managée), précieuse; c'est presque fausse. Les femmes n'ont qu'une bouche véridique, et c'est la bouche qui ne l'est pas que leur plume suit en écrivant. Ayez toujours la bonté de me renvoyer la lettre où j'ai tant offensé l'amour en le nommant par son nom [le foutre], cette lettre où j'ai détaché les épingles avec si peu de retenue que ma prude maîtresse en a été choquée. Je la veux, ma lettre! Et celle-là revenue, soyons décents, je m'y soumetts. Traiter un autre jour le sentiment avec emphase, et par-ci par-là dénouer les jupons et laisser [...] la pudeur avec les draperies, forme une variété dont l'honnête amant s'accommode quand la pruderie ne s'en irrite pas trop.

Mais avec une personne comme vous, il faut.....vous m'entendez.....cela est fort expressif. Et ceci encore.....comment le trouvez-vous? [...]

Je suis un amant trop charnel pour être délicat. J'ai le style un tant soit peu spermatique; est-ce ma faute à moi si je suis comme cela? Du moins je ne vous ai pas trompée; je ne suis donc pas faux. C'est coucher avec une maîtresse, c'est en jouir, c'est la... (vous m'entendez) tous les matins, que

d'en recevoir une émanation libertine par le canal de sa plume (Beaumarchais, 2004: 155).

Comme le style «obsène» chez La Mettrie, le style «spermatique», plus que tout autre, rappelle le plaisir sexuel immédiat au destinataire de la correspondance, rendu frigide par l'abondance du travail, les préoccupations, les remords. Face à des épisodes d'impuissance, Pierre-Augustin demande à Marie-Madeleine de lui envoyer la description précise des gestes qui accompagnent sa «prière du matin et du soir», c'est-à-dire la masturbation solitaire à laquelle elle s'abandonne (*ibid.*: 158). La demande de recevoir une lettre «spermatique» écrite de la main de Marie-Madeleine est toutefois empreinte de décence. Ainsi, le pénis «ratiné, humble et nul» est défini poétiquement «pauvre amour» et, avec plaisanterie mais métaphoriquement, «fripon». En outre, l'impuissance est associée, mélancoliquement, à la mort: «il est mort». Quant à la masturbation, elle se dissimule derrière le «tableau du désir» tandis que le liquide féminin qui accompagne l'étreinte et l'orgasme est recueilli en un «lac brûlant dans les reins», expression où l'on retrouve l'artifice rhétorique typique de la préciosité baroque. Mais la lettre se conclut par une référence précise au style «spermatique» avec lequel Pierre-Augustin souhaiterait que sa maîtresse rédige la missive consolatrice: «Ecris-moi sans épingle, je t'en conjure» (*ibid.*: 159).

Il semble que la lettre en question n'ait pas été écrite. Par contre, il est très probable qu'en réponse à la demande de Pierre-Augustin, Marie-Madeleine ait envoyé la miniature de la petite «branleuse» pour réanimer la libido de son partenaire. Les lettres qui suivent relèvent plutôt d'un style galant qui s'inspire des jeux linguistiques équivoques chers aux salons précieux du XVII^e siècle et qui reflète clairement le style maniéré de la Comtesse de Godeville. On lit par exemple: «J'ai tes cocottes et tu es ma cocotte» (*ibid.*: 163) ou encore: «je ne tremperai ma mouillette que dans ta cocotte» (*ibid.*: 164).

Des phrases comme celles-ci, voilées de galanterie (dans les gravures galantes, la cocotte symbolise le vagin et la mouillette le pénis), s'opposent, dans les lettres de Pierre-Augustin, à des phrases au style direct, «spermatique». Citons par exemple la très belle expression: «Je te baise à saignement de lèvres» (*ibid.*: 53) de la lettre XVI, phrase qui suscitera l'indignation de Marie-Madeleine.

Pour Beaumarchais, la préciosité langagière demandée par sa maîtresse est synonyme de *voiler, gazer* mais elle est aussi synonyme d'une recherche linguistique liée à l'exercice de l'esprit et de l'imagination. De la même façon, le style «voluptueux», décrit par La Mettrie, est, au fond, une variante de la recherche d'une préciosité linguistique appliquée au lexique et aux expressions érotiques. Les exemples cités plus bas illustrent cette élaboration précieuse, à savoir «voluptueuse», du jargon érotique; ils nous montrent comment le «dire», la parole l'emporte sur le «faire», l'action et comment le plaisir du sexe est enrichi, voire compensé par le plaisir de l'écriture. Dans le premier exemple, le style «voluptueux» recourt au jargon de l'agricul-

ture (le pressurage du vin) pour représenter l'acte sexuel. Dans le deuxième exemple, Beaumarchais utilise le langage spécifique des coiffeurs pour raconter des jeux érotiques autour du sexe de Marie-Madeleine. Enfin, un troisième exemple dissimule, de façon érotique et sacrilège, l'acte sexuel entre les mots de l'Ave Maria, usage propre à l'écriture libertine.

Premier exemple:

J'ai vu quelque fois porter de beaux raisins au pressoir; mais avant que de faire le moindre effort du cabestan, le propriétaire se plaisait à recueillir la première liqueur échappée des grappes par la seule pression de leur amoncellement. [...] Je fus hier témoin et jouissant d'une aussi douce vendange, et voilà ce qu'on appelle le superfin du plaisir (*ibid.*: 99).

Le «fin du fin» des précieuses devient ici le «superfin du plaisir» qui reflète le raffinement et l'originalité linguistique, «précieuse», de la comparaison entre l'étreinte sexuelle et le pressurage.

Deuxième exemple:

Grand merci au petit [con] mal peigné. Je l'aime assez quand il se prête à la frisure. Je l'ai tapé vif et léger, et j'ai fait une étude particulière de l'art du perruquier français (*ibid.*: 103).

Troisième exemple:

Je vous salue, beauté pleine d'attraits, le plaisir est avec vous, vous êtes charmante entre toutes les femmes, et le fruit de votre ventre me sera cher. Ainsi soit-il (*ibid.*: 55).

C'est la même censure «précieuse», le même décorum que l'on retrouve dans l'utilisation d'un style galant, voué à la création d'un langage érotique décent, mais, en même temps, ludique, fou, gai (ces deux adjectifs ont, chez Beaumarchais, une connotation sexuelle), un langage plein d'esprit fait de double-sens, de sous-entendus, de points de suspension. On dirait qu'en hommage aux hommes de sciences qui ont découvert l'existence de «vers spermatiques» dans le sperme masculin, l'écriture de Beaumarchais exploite les signes graphiques de la ponctuation pour les représenter sur la page blanche qui en est pointillée comme un drap de lit.

Il n'en est pas vrai qu'une jolie femme est de ces amis³ qu'on... dans l'occasion (n'ayez-pas peur, je ne prononcerai pas le mot), de ces amis, dis-

³ Marie-Madeleine de Godeville, féministe avant la lettre, demande à son amant de la considérer comme un homme. Dans une autre lettre de la correspondance, Pierre-Augustin s'adresse à sa maîtresse en ces termes: «vieux amie». Ce jeu langagier sur le genre des mots renvoie au jeu des rôles masculin / féminin de l'amour. Ainsi, chez Beaumarchais, la grammaire acquiert une connotation érotique.

je, qu'on... dans l'occasion, qui dans un tour de main vous font prendre un tour de déraison à la grave amitié et... et... et... (*ibid.*: 40).

Sept ans après la fin de sa relation érotique et épistolaire avec Marie-Madeleine de Godeville, Pierre-Augustin, alors âgé de cinquante-quatre ans, entame une nouvelle relation érotique et épistolaire avec la jeune comtesse Amélie Houret. Nous sommes en 1786 et cette relation durera jusqu'en 1799, année de la mort de l'écrivain; selon certains, cette relation pourrait même être la cause de la mort de Beaumarchais. Les épisodes d'impuissance sexuelle évoqués avec angoisse par l'auteur dans la correspondance avec la comtesse de Godeville, épisodes suite auxquels Beaumarchais demandait à sa maîtresse d'adopter dans ses lettres un style, autant que possible, «découvert», «obscène», excitant, «spermatique», sont désormais devenus habituels. On le comprend à partir d'une des deux lettres qui nous sont parvenues, issues d'une plus vaste correspondance. En particulier dans la première des deux lettres⁴, le phénomène qui a frappé Pierre-Augustin, désormais âgé de soixante-six ans, est confessé par l'auteur à lui-même et à sa maîtresse, dans la phrase poétique: «que j'étais vieux et elle jeune encore». Ce qui frappe le lecteur dans ce texte, c'est le lyrisme, la force poétique autobiographique avec laquelle s'exprime la sexualité. Une sexualité qui, bien que crue, obscène, nue, n'a rien de pornographique, même si elle est toujours capable de réveiller les sens du lecteur par sa beauté humaine et esthétique (esthétique de l'obscène). Sans trop de voiles, de préciosités ou de ménagements plus ou moins littéraires, on assiste, au cours de la lettre, à une montée et à un orgasme de mots «spermatiques» dont les «voiles» et les «épingles» ont été en partie arrachés. Une érection et une éjaculation verbale au sein de laquelle chaque chose est appelée par son nom, sans masque, sans la censure que Pierre-Augustin concédait parfois à Marie-Madeleine et maintenant à Amélie. Au cours de cette lettre extraordinaire, la langue, organe du plaisir se substituant au pénis, se fond et se confond avec la langue dans laquelle le rapport amoureux est décrit. Les termes et les expressions «spermatiques» se situent à l'intérieur d'une structure narrative qui évoque en style libertin la ritualité du sacrifice de la messe et l'extase éprouvée au moment du contact de la bouche avec l'hostie eucharistique (le sexe d'Amélie). La lettre se conclut, dans un crescendo final, par l'expression «notre eucharistie d'amour», apogée métaphorique et réelle de l'amour «buccal» vécu comme rite sacrificiel et offert par un eunuque non pas au service de Dieu, comme l'est le prêtre, mais au service de la divinité d'Amélie Houret. L'impuissance sexuelle est ici remplacée et exorcisée par le recours, au lit et sur la page, à la langue «spermatique» (relevant à la fois de la simplicité, c'est-à-dire des origines du langage, et

⁴ Beaumarchais, 1975. Lettre que l'on date d'octobre 1798.

de la séduction); les mots «spermatiques» servent de «réparation linguistique» à la pénétration manquée, à l'insuffisance du pénis:

C'est du crime d'avoir foutu avec un autre, dans le temps même où ton amant, par ivresse plus que divine te suçait le con et le cu, comme un dévot traite l'Eucharistie! Ciel! Ma crapule de t'avoir fait la divinité de mon culte! [...] je rougis de penser que je soumettrais mon amie à un plaisir qu'elle ne partage plus [...]: c'était ce bonheur exclusif avec lequel ma langue suppléait à la faiblesse de mon vit! [...] Tu n'auras pas sur moi l'avantage d'un sacrifice dont tu veuilles encore te vanter! J'ai sucé ta bouche rosée. J'ai dévoré le bout de tes tétons. J'ai mis avec délices et mes doigts et ma langue dans ton con imbibé de foutre! J'ai léché le trou de ton cu avec le même plaisir divin que ma langue a cherché la tienne. [...] je n'irais pas chez toi demain disputer sur les différences de nos façons de nous aimer, dont tu rends la tienne autant austère que bégueule, que pour l'insipide plaisir de vouloir me prouver que ton amour est le plus délicat! Ta triste supériorité m'attriste et détruit mon bonheur naïf. A moins que toi qui m'écrie *foutue bête!* Mettant à m'inviter cette simplicité charmante, ne m'écrive naïvement [...] [:] Viens langoter le con, le cu de ton amie; Viens puiser une goutte de foutre au con de la bégueule qui te dit *foutue bête* [...]; mais si je la reçois [la lettre] [...] je brusque tout pour aller remonter ton courage et le mien, par notre eucharistie d'amour.

Bibliographie

- Beaumarchais, P. A. Caron de (1975), *Lettres publiées par Renée Quinn: 'Beaumarchais et Amélie Houret: une correspondance inédite'*, «Dix-huitième siècle», La Découverte, 7, Paris, pp. 35-39.
- (2004), *Lettres galantes à Madame de Godeville*, Présentation et annotation de Maurice Lever, Fayard, Paris.
- La Mettrie, Julien Offray de (1996), *L'École de la volupté*, in *De la volupté*, édition préfacée, établie et annotée par Ann Thomson, Desjonquères, Paris.

